DOMUS AQUENSIS
SOCIETATIS JESU.

S-3
C-26
R. f.

DISSERTATIONS
SUR LA VÉRITE
DE LA RELIGION.

DISSERTATIONS

SUR LA VÉRITÉ

DE LA RELIGION.

PAR M. CÉSAR-GUILLAUME

DE LA LUZERNE,

ancien Évêque de Langres.

TOME PREMIER.

A LANGRES,

De l'Impr. de LAURENT-BOURNOT,

avec les caractères de sa fonderie.

1802.

BT1101
.L18
1802

3 - OCT 19
Copy 1970

CPSS
5/15/86
86-154835

DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

SUR LES CAUSES DE L'INCRÉDULITÉ.

Il y a environ dix-huit cents ans qu'il s'est opéré dans l'univers une révolution telle, qu'aucune histoire n'en peut présenter de semblable, et que l'esprit humain, ne pouvant la révoquer en doute, a peine à la concevoir. Douze hommes sans naissance et sans considération, sans éducation et sans lettres, sortis d'un coin de la terre presqu'inconnu, envoyés par un Homme mort du supplice des scélérats, sans autres

23c79

moyens que la persuasion, sans autres armes que leur patience, sont parvenus à changer les idées religieuses et morales de tous les peuples. Ils ont trouvé les nations prosternées devant des idoles, que consacroient le respect de tous les pays et le préjugé de tous les siècles connus : à leur prédication ces idoles sont tombées, et sur les autels qu'elles occupoient a été élevée la croix, jusque-là l'instrument du plus honteux supplice, et le symbole de l'ignominie. Ils ont trouvé les esprits enthousiasmés de la philosophie alors dans son plus brillant éclat, et les cœurs enivrés des passions déifiées par le culte

public : leur voix tonnante, victorieuse à la fois des opinions, des affections, des habitudes, des superstitions, dissipant de son souffle et les lumières de la philosophie, et les illusions des passions, a soumis la raison à la foi, et les sens à la mortification. Ils ont trouvé les trônes occupés par des souverains superstitieux et cruels qui, pour soutenir leur culte antique ont déployé toute leur puissance, et se sont armés de toute leur fureur : par le plus étonnant des succès ils ont triomphé de leur animosité, en y succombant. Leur sang répandu est devenu une semence de nouveaux apôtres,

qui eux-mêmes par leur mort sanglante en ont reproduit d'autres, jusqu'à ce qu'enfin, de persécutions en persécutions, l'univers se soit trouvé chrétien.

Après dix-huit cents ans une nouvelle révolution se prépare à changer encore la face de la terre. Ce que dix-huit siècles consécutifs ont cru, révéré, adoré, pratiqué, le dix-huitième siècle a entrepris audacieusement de l'anéantir. Il ne s'agit plus de substituer un culte à un autre culte, de présenter aux adorations des mortels un nouveau Dieu; on prétend effacer des esprits toute idée de Divinité. Les apôtres de la nouvelle doctrine, aussi

opposés aux apôtres du christianisme dans leurs moyens que dans leur but, avoient commencé par prêcher et par implorer la tolérance. Mais à peine ont-ils usurpé dans un pays la puissance, qu'ils ont inondé la terre qu'ils s'étoient asservie, du sang le plus précieux, le plus pur, le plus sacré; ils ont développé une barbarie qu'on ne peut rappeler sans horreur; leur atroce et ingénieuse férocité a inventé des rafinemens de cruauté inconnus aux tyrans du paganisme.

Seroit-il donc arrivé ce temps désastreux, que le Seigneur montroit dans un avenir lointain à son apôtre bien-aimé? L'incrédulité

moderne seroit-elle ce monstre qui, traversant les mers revêtu de toute la puissance et armé de toute la force de l'antique dragon, doit élever ses blasphèmes contre Dieu, contre son église, contre ceux qui règnent avec lui dans le ciel, faire la guerre aux saints de la terre, et les immoler à sa rage? Sommes-nous destinés à la voir étendre la puissance, dont elle s'est servie pour dévaster notre patrie, sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue, sur toute nation? A toutes les douleurs dont elle nous a pénétrés, serons-nous forcés d'ajouter celle de voir tomber en adoration devant elle tous les habitans

de l'univers, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie (1)? Eloignons de notre esprit ces sinistres présages. Déjà dans notre patrie elle-même un gouvernement, plus modéré que ceux qui depuis dix ans l'ont tyrannisée, travaillant à essuyer les plaies dont elle saigne de tous les côtés, semble vouloir arrêter la main qui les a infligées. En cherchant à réparer les maux affreux dont la France a été accablée, il paroît en avoir reconnu la cause, et pour rendre à la nation son bonheur, il a senti la nécessité de lui rendre sa religion. Espérons que cette lueur de restauration que nous apercevons,

n'est que l'aurore d'un jour plus brillant, et que l'église gallicane qui ne fait aujourd'hui que s'élever un peu au-dessus de ses ruines, reprendra dans quelque temps sa grandeur et sa majesté antiques.

Mais nous que le Seigneur a établis, comme autrefois la tribu sainte, les gardiens et les défenseurs de son sanctuaire, notre place est sur la brèche qu'y ont faite ses criminels ennemis, pour repousser tous les assauts qu'ils ne cessent de lui livrer.

Pour remplir ce devoir sacré, deux moyens se présentent : l'un est d'opposer à l'incrédulité, comme un rempart insurmonta-

ble, quelques-unes des démonstrations qui portent jusqu'à l'évidence la vérité de notre sainte foi ; et c'est l'objet des Dissertations que je publie : l'autre moyen, qui va suspendre pour quelques momens l'emploi du premier, est d'aller attaquer l'incrédulité elle-même, de lui opposer sa propre origine, et de montrer les causes auxquelles elle doit sa naissance et ses progrès. J'en remarque trois principales : le libertinage l'engendre, l'orgueil la produit, la légéreté la répand.

C'est le cœur de l'insensé, et non son esprit, qui a dit : Il n'y a pas de Dieu. Ils se sont corrompus, dit le prophète, ils se

sont rendus abominables dans leurs inclinations (2). Gardons-nous cependant d'exagérer. Dans le nombre des incrédules, il peut s'en rencontrer, qui ayent conservé une certaine régularité de mœurs. Il n'y a pas de principe tellement universel qu'il n'admette quelques exceptions; et la corruption du cœur n'est pas la seule cause que nous ayons assignée à l'irréligion. Mais je ne crains pas d'être démenti par les incrédules eux-mêmes, en avançant que le plus grand nombre d'entr'eux est livré à la débauche. Non, sur ce fait je ne veux pas d'autre témoignage, que le leur propre. Ils sont bien éloignés de

dissimuler leurs désordres. En perdant la pudeur, ils ont abjuré la honte. Loin de rougir de leurs excès, ils en font gloire.

Cette vérité étant reconnue par ceux-là mêmes qui seuls pourroient la contester, il s'éleve naturellement une question. Est-ce l'incrédulité qui donne naissance au déréglement? Est-ce le libertinage du cœur qui engendre le libertinage des pensées?

Pour la résoudre, j'en propose une autre. Est-ce l'irréligion qui a intérêt de rendre l'homme impudique? Est-ce l'impudicité qui a intérêt de rendre l'homme irréligieux? Ici il ne peut plus y avoir de doute. Qu'importe à

l'incrédulité que les mœurs soient plus pures ou plus dépravées? Que la chasteté soit, ou ne soit pas une vertu, l'incrédulité n'en sera ni plus ni moins condamnable. Mais au contraire l'homme qui a une fois secoué le joug de la pudeur, a un grand intérêt à anéantir celui de la religion. Il ne peut ignorer que cette loi sainte qui ne passera jamais, proscrit essentiellement sa passion. Entre ces irréconciliables ennemies, il n'y a, il ne peut y avoir aucun traité. Il faut absolument ou méconnoître la loi, ou se soumettre à sa condamnation. Il est impossible de croire, et d'être en même temps entièrement satisfait dans

le vice. Tant que l'idée de Dieu reste imprimée dans le libertin, elle l'agite et va le troubler jusqu'au sein de ses plaisirs. Un ver rongeur est attaché à sa conscience; ver éternel, qui le suit toujours et par tout, qui ne mourra pas même avec lui, et qui le suivra jusque dans les enfers. Ce remords dont il méconnoît le bienfait, et dont il ne sent que le tourment, ce remords qui lui avoit été donné pour le rappeler à la vertu, est précisément ce qui l'enfonce dans l'abyme du vice. Ne pouvant imposer silence à ce censeur importun, il imagine de s'en défaire. Il se flatte qu'en chassant la foi de son cœur, il en

bannira les terreurs qu'elle inspire. Ainsi ces deux hommes vieillis dans la lubricité, qui avoient entrepris de corrompre Susanne, pervertirent leur jugement et détournèrent les yeux, pour ne pas voir le ciel qui les condamnoit, et pour perdre le souvenir de ses redoutables jugemens (3). Ainsi les libertins de nos jours imaginent, en détournant leurs regards de l'Etre suprême, se dérober aux siens, et pensent, en niant la Divinité, se soustraire à ses vengeances.

Et voilà donc en quoi consiste cette force d'esprit dont l'incrédulité se glorifie, et dont elle fait un de ses principaux titres. Cette

force prétendue n'est que la foiblesse d'un esprit qui ne sait pas se rendre le maître de ses sens. C'est la servilité qui se laisse impérieusement dominer par une passion brutale; c'est la lâcheté qui ne veut pas connoître le danger qu'elle craint de combattre; c'est la pusillanimité qui redoute les efforts qu'il lui faudroit faire, les assauts qu'elle auroit à soutenir. Il sied bien aux incrédules de traiter de foiblesse notre religieuse frayeur des jugemens divins; à eux qui n'ont pas même osé en soutenir la pensée.

Pour nous convaincre que telle a été l'origine impure de l'incrédulité du libertin, suivons la

marche de son libertinage et de son incrédulité. Nous verrons clairement que ce sont, non ses pensées qui ont perverti ses actions, mais ses actions qui ont égaré ses pensées. Avant ses premiers déréglemens, lorsque ses jours couloient encore dans l'innocence, sa foi étoit aussi pure que ses mœurs. Les preuves de la religion présentoient à son esprit des démonstrations irrésistibles. La hauteur inaccessible de nos mystères n'étoit à ses yeux qu'un motif de plus pour les adorer. Son cœur droit alors et vertueux, repoussoit avec une égale horreur et le doute et le vice. Il voyoit les efforts de l'incrédulité

avec

avec indignation, avec mépris ses sophismes. Lorsqu'il a commencé à s'écarter du sentier de la vertu, il n'a pas encore abandonné pour cela la voie de la vérité. En perdant son innocence, on ne perd pas tout d'un coup ses principes. Il y a loin du premier degré de l'iniquité jusqu'au faîte. Quand David jeta ses premiers regards sur Bethsabée, il étoit bien éloigné d'ordonner le meurtre d'Urie. Mais le libertinage une fois maître du cœur d'un homme lui donne l'intérêt qu'il n'y ait point de loi répressive; l'intérêt lui en inspire le désir; du désir à l'opinion le pas est glissant et facile; on croit aisément ce qu'on désire

ardemment; on se prête à tout ce qui favorise une illusion chérie; on rejette tout ce qui la contrarie. Ainsi de chute en chute le libertin est entraîné successivement dans l'habitude, dans l'endurcissement, dans le doute, dans l'irréligion. Ce n'est que lorsqu'il s'est entièrement enfoncé dans l'iniquité, qu'il parvient à mépriser ce qui avoit été jusque-là l'objet de ses respects (4).

Examinez quels sont les lieux où l'incrédulité étend ses progrès, quels sont les temps où elle se produit avec le plus d'audace, quelles sont les conditions où elle multiplie ses ravages. Vous ne la trouverez ni dans les pays,

ni dans les siècles, ni dans les états, qui ont conservé leur simplicité primitive, et qui n'ont pas dérogé à l'antique pureté de leurs mœurs. Vous ne verrez point d'impies, où les époux fidèles respectent le lien qui les unit; où les filles, heureuses sous les yeux maternels, chérissent leur précieuse innocence. Mais vous verrez l'incrédulité triomphante dans les villes, où le luxe a porté sa funeste dépravation, où le débordement des mœurs a rendu les époux indifférens, et les enfans indociles, où la société est devenue un commerce de corruption, où le libertinage est l'affaire principale, le but de toutes les

démarches, l'objet de tous les désirs, le sujet de toutes les conversations. Par tout où les mœurs sont restées pures, la foi est demeurée entière. Par tout où les mœurs se corrompent, la foi chancelle et s'éteint. En voyant le même effet toujours renouvelé et constamment suivi, pouvez-vous en méconnoître la cause?

Et l'incrédulité n'acheve-t-elle pas de déceler sa honteuse origine par ses propres écrits, où elle ne rougit pas de publier elle-même son opprobre. Pour montrer ce qu'elle est, et d'où elle vient, il suffit de lui opposer ses productions. L'impiété et l'obscénité y ont fait une alliance digne de

l'une et de l'autre. Les ennemis de la religion ont rempli de leurs maximes impies des contes licencieux, des vers lubriques, des chansons lascives, des épigrammes impures. Ils ont osé même, (grand Dieu! jusqu'où peut donc se porter la corruption du cœur humain?) ils ont osé dans leur sacrilége fureur abuser de l'auguste simplicité de nos livres saints, pour en tirer leurs tableaux obscènes. Oseront-ils encore, ces précepteurs effrontés du vice, prétendre que c'est à la raison humaine qu'ils s'adressent; que c'est la raison qu'ils veulent persuader, quand ils s'efforcent de salir l'imagination? Oseront-ils

soutenir leur emphatique prétention de prêcher la sagesse, quand leur prédication appelle, invite, engage, excite, encourage publiquement à la dépravation?

Comment donc n'ont-ils pas été retenus par la crainte qu'un si infame moyen ne déshonorât leur cause? C'est qu'en combinant ses divers effets, ils ont calculé qu'elle en retireroit encore plus d'avantages. Ils ont senti la connexion intime qui existe entre la corruption et la séduction; ils ont jugé qu'en excitant le tumulte des passions, ils rendroient l'ame sourde aux leçons de la sagesse; ils ont espéré attirer par cet appât impur la nombreuse classe des

hommes livrés à la débauche, dont la brutale passion cherche par tout de l'aliment ; ils ont voulu grossir leur parti de tous les hommes corrompus, et de tous ceux qui désirent l'être. En un mot ils ont compté mener leurs victimes, par la route qu'ils ont suivie eux-mêmes, à l'incrédulité, par le libertinage.

Malheureux ! vos succès ont surpassé votre attente. Une jeunesse inconsidérée s'est précipitée sur vos pas, et a dévoré avidement le double poison que vous lui avez jeté. Mais tandis que vous jouissez de l'affreuse gloire d'être les corrupteurs à la fois et du cœur et de l'esprit de la

génération présente, un autre prix plus digne de vos travaux se prépare. L'équitable postérité s'élevera contre votre mémoire, et la livrera à l'exécration de tous les siècles. Les générations futures ne parleront de vos talens qu'avec l'horreur qu'inspirera l'infame usage que vous en avez fait, Les pères arracheront à leurs enfans vos criminelles productions. Les gouvernemens, éclairés par les malheurs dont vous nous avez accablés et par les dangers que vous leur avez fait courir à eux-mêmes, proscriront vos ouvrages avec une juste sévérité. Vous avez aspiré à la célébrité; vous l'avez obtenue, mais une célébrité d'opprobre

probre et d'ignominie. Le mépris et l'indignation qui flétriront vos noms, seront le châtiment mérité de la téméraire vanité qui, se mêlant à votre libertinage, a été encore une des causes de votre incrédulité.

L'orgueil, ce funeste principe de la perte des anges et des hommes, fut la première cause qui suscita l'incrédulité contre le christianisme. Jésus-Christ avoit à peine commencé sa carrière évangélique que la secte des pharisiens s'éleva contre lui. Ces hommes, vains de leur fausse piété, enflés de leurs connoissances dans la loi, fiers du crédit que leur hypocrisie avoit usurpé sur le

peuple et dans le sanhédrin, méconnurent un prophète venu de la Galilée, méprisèrent un Messie pauvre, et n'ayant pas où reposer sa tête, dédaignèrent une doctrine d'humilité et d'abnégation, se soulevèrent contre un Prédicateur qui démasquoit, confondoit, condamnoit leur vanité; et l'attaquant sans relâche de leurs perfidies, de leurs intrigues, de leurs calomnies, ils consommèrent enfin ce crime mémorable, qui a fait la destinée du genre humain. La secte pharisaïque a péri; mais son orgueil lui a survécu. Il continue de poursuivre Jésus-Christ sur ses autels, comme il l'avoit persécuté dans le cours de sa vie

mortelle. Il n'a cessé de susciter contre lui les hérésies, qui, se renouvelant de siècle en siècle, changeant continuellement d'objet, mais constamment produites par la même cause, ont toutes été des révoltes d'une raison superbe contre l'autorité. L'hérésie de notre siècle est la destruction de tout culte, de toute divinité, et elle procède de la même cause que toutes les autres.

Tant que la religion de Jésus-Christ subsistera, elle condamnera l'orgueil de la raison; et tant que la raison ne déposera pas son orgueil, il la soulevera contre la religion de Jésus-Christ. La loi divine est formelle; elle tient

toute intelligence captive sous le joug de la foi, elle renverse toute hauteur qui s'éleve contre la science de Dieu (5); elle est absolue et ne souffre aucune exception. Tout est égal, dans l'ordre de la foi, entre le savant et l'ignorant, entre le génie le plus profond, et l'esprit le plus grossier. Il est écrit dans nos livres saints : « Je » confondrai la sagesse des sages, » je réprouverai la prudence des » prudens. Où est le sage? Où est » le docteur de la loi? Où est le » savant de ce siècle? Dieu n'a-t-il » pas rendu insensée toute la sa- » gesse de ce monde (6)? » Telle a été la sage économie de la Providence; elle a placé la conviction

de sa religion dans des preuves de fait, qui sont à la portée de l'homme simple comme du génie le plus élevé; et cette conviction acquise, elle exige de l'un et de l'autre un acquiescement également entier, une foi également humble, une soumission également passive.

Une loi aussi impérieuse, qui, pesant uniformément sur toutes les têtes, les met au même niveau, et qui ne laisse aucun avantage aux talens et aux lumières, rabaisse nécessairement l'orgueil de l'esprit. Cette passion aussi commune que l'orgueil des richesses, que l'orgueil de la naissance, que l'orgueil des dignités et des

honneurs, plus active même dans les esprits qui ont la conscience ou seulement la prétention de leur supériorité, cette passion blessée, se souleve contre la loi qui la réprime. L'homme jaloux de se distinguer par l'éclat du génie, des talens, des connoissances, ne soutient pas l'idée de se voir confondu avec ce vulgaire qu'il méprise, de penser comme le vulgaire, de réfléchir comme le vulgaire, de raisonner comme le vulgaire, de croire comme le vulgaire, de n'avoir pas plus de mérite dans sa foi que le vulgaire.

Mais l'incrédulité lui présente un moyen de sortir des routes battues, de s'élever au-dessus de

la classe commune. Une opinion nouvelle suppose de nouvelles lumières; une opinion hardie annonce des conceptions grandes et fortes. La raison enorgueillie de la supériorité qu'elle a, ou qu'elle croit avoir, trouve au-dessous de sa dignité de croire ce qu'elle ne comprend pas. Fière de ses lumières, elle imagine qu'au delà de l'horison qu'elle aperçoit, rien ne peut exister; confiante dans ses forces, il n'y a rien de si élevé qu'elle ne veuille atteindre, rien de si profond qu'elle n'entreprenne de pénétrer, rien de si obscur qu'elle ne prétende éclaircir. Elle ose citer à son tribunal jusqu'à la religion,

et demander à Dieu compte de ses mystères.

Il y a une intime correspondance entre la foi et l'humilité d'une part, entre l'orgueil et l'incrédulité de l'autre. La foi commande l'humilité, et l'humilité seule peut conduire à la foi. De même l'orgueil pousse à l'incrédulité, qui à son tour exalte encore l'orgueil. Ainsi tout concourt à éloigner de la foi l'esprit orgueilleux. Il repousse la foi, parce qu'en croyant la religion, il faudroit pratiquer l'humilité qu'il dédaigne ; la foi le repousse, parce que l'insolence de ses pensées est incompatible avec la soumission qu'elle exige. Dès que la

foi est le partage des humbles, il est naturel, il est juste que l'incrédulité soit le sort des superbes. Il est naturel qu'en s'écartant de la route, on s'éloigne du terme. Il est juste que le châtiment naisse de la faute. L'orgueilleux a prétendu soumettre à sa raison ce qu'elle devoit respecter, il sera abandonné à sa raison; il a méconnu son Dieu, Dieu ne se fera pas connoître à lui; il a dit au Seigneur : « Retirez-vous de » nous; nous ne voulons pas de » la science de vos voies (7); » Dieu le punira en l'exauçant (8). Et pour avoir voulu sonder l'inaccessible Majesté, il sera accablé du poids de la gloire (9).

Voyez l'orgueil qui engendra l'incrédulité, se manifester dans les titres pompeux dont elle se décore. Ses apôtres se proclament hautement les libérateurs du genre humain qu'ils affranchissent de la superstition, les bienfaiteurs de l'humanité à qui ils apportent le bonheur, les apôtres de la vérité qu'ils répandent sur la terre. Ils s'arrogent exclusivement la qualité de philosophes, et peut-être avons-nous à nous reprocher trop de facilité à leur accorder ce titre fastueux, qui a pu contribuer à leurs succès. Eux, philosophes! Ah! la philosophie est l'usage de la raison, elle n'en est pas l'abus. Certes, il fallut une

toute autre philosophie que celle dont se vantent les incrédules, pour embrasser le christianisme, malgré tous les obstacles qui s'opposoient à son établissement ; pour abjurer les préjugés, supporter les mépris, affronter les dangers, subir les supplices, braver les tyrans. La philosophie n'a pas changé depuis ce temps ; ce qu'elle étoit alors, elle l'a constamment été, elle l'est encore, elle le sera toujours. Dans tous les siècles le vrai chrétien aura seul droit de dire avec saint Cyprien : « C'est nous qui sommes » philosophes, non de paroles, » mais de fait ; qui montrons de » la sagesse non les vaines livrées,

» mais la vraie pratique, et de la » vertu non la jactance, mais la » constante réalité (10). »

Suivez les incrédules dans leurs funestes écrits. Vous y verrez encore percer à chaque pas l'orgueil qui causa leur erreur, et qui ne contribue que trop à la propager. Car rien n'est plus propre à en imposer à la multitude, que ce ton affirmatif et impérieux qui commande l'opinion et qui interdit le doute; il suppose la conviction intime de celui qui l'emploie, et par cela seul il l'inculque aux autres. On ne persuade jamais mieux, que lorsqu'on a l'air profondément persuadé; et le plus sûr moyen de bannir

toute incertitude, est de n'en montrer aucune.

J'userai à cet égard d'une comparaison, peu digne peut-être de la gravité de cette matière, mais que son extrême justesse doit me faire pardonner. Nous avons souvent été étonnés du prodigieux succès qu'obtiennent dans les rues et dans les places publiques ces hommes adroits, qui attirent autour d'eux la multitude par l'attrait de la curiosité, l'amusent par leur volubilité, l'entraînent par leur véhémence, et lui font enfin acheter à grands frais des remèdes, dans lesquels souvent elle n'a point de confiance. Tout leur art consiste dans l'audace

de leurs assertions. C'est l'assurance imperturbable de leur ton, l'autorité avec laquelle ils garantissent l'effet infaillible de leurs secrets, qui abuse la crédulité, séduit la simplicité, fixe l'indécision, dissipe la méfiance, en impose à la malignité, et finit par faire triompher même de la prévention. Il en est absolument de même de la prédication de nos modernes incrédules ; c'est la même charlatanerie, la même confiance dans le ton, la même arrogance dans les manières, la même jactance dans les discours, et, je l'ajoute avec douleur, c'est trop souvent le même succès.

J'ouvre au hazard les ouvrages

des incrédules, et qu'y vois-je? Au lieu de ce ton de simplicité et de candeur qui caractérise la vérité, et dont nos livres saints offrent un modèle si pur, j'y trouve le ton emphatique et obscur des oracles, le ton tranchant de la présomption, le ton arrogant de la hauteur, le ton suffisant de la légéreté, le ton méprisant de l'orgueil. Mettent-ils en avant un principe? c'est un axiôme; le révoquer en doute seroit outrager la raison. Présentent-ils un raisonnement? il est terrassant; il faut être de la plus stupide ineptie, ou de la plus révoltante mauvaise foi, pour n'en être pas convaincu. Et tandis

qu'ils exaltent ainsi leurs propres productions, ils versent le mépris le plus insultant sur tout ce qui combat leurs systèmes. Ils traitent sans cesse les preuves du christianisme de vains argumens d'école, qui ne valent pas même la peine d'être réfutés; les mystères, d'absurdités dégoûtantes; les miracles, de fables ridicules; les témoignages qui les garantissent, d'impostures grossières; les sacremens, de pratiques superstitieuses; le zèle, de fanatisme; les frayeurs de l'autre vie, de peurs d'enfans.

Est-ce ainsi que s'exprime la vérité? Est-ce là le ton avec lequel il lui convient d'être présentée et défendue?

défendue? La vérité, grande par elle-même, brillante de son seul éclat, ornée de sa simplicité, dédaigne ce vain étalage. Elle est confiante sans présomption, digne sans arrogance, noble sans fierté, modeste sans timidité. Elle n'annonce pas emphatiquement la lumière, elle la présente; elle ne promet pas fastueusement la conviction, elle la donne. C'est à l'erreur à employer l'effronterie du charlatanisme, la jactance de l'orgueil. De tels moyens sont dignes d'une telle cause et lui sont nécessaires. Ils remplacent les raisons et peuvent faire croire qu'il en existe; et s'ils sont impuissans contre la plus saine

partie du genre humain, ils ont une funeste influence sur la plus nombreuse.

Il étoit impossible que des maximes aussi perverses n'excitassent pas des réclamations. N'eussent-elles que leur opposition aux principes reçus depuis tant de siècles, elles ne pouvoient manquer d'éprouver de la résistance. C'est ici sur-tout que l'incrédulité se démasque par sa hauteur, et décèle l'orgueil qui l'a fit naître. Tels que l'on voit des élémens de nature contraire, placés dans le même vase, se mettre en fermentation, et bientôt déborder avec effervescence, ou détoner avec fracas, tel l'orgueil de l'incrédu-

lité, irrité par la contradiction, se souleve avec fureur, se répand au-dehors et éclate en invectives violentes. Les écrits de ces prétendus philosophes sont remplis des épithètes les plus amères. Les inculpations les plus odieuses y sont répétées à chaque page. Les qualifications de stupidité, de démence, d'imbécillité, de folie, d'hypocrisie, de superstition, de fanatisme, d'imposture, de friponnerie y sont continuellement prodiguées aux défenseurs de la vérité et de la vertu. Ils ont placé leurs injures jusque dans les titres de leurs livres. C'est surtout sur les ministres de la religion qu'ils dirigent leurs traits,

qu'ils versent tout leur fiel. Que l'on n'imagine pas que notre intention soit de nous plaindre de leur haine, qui en nous poursuivant nous honore. Leurs calomnies font notre gloire, comme leurs persécutions préparent notre bonheur. Soyons éternellement l'objet de l'exécration de ces hommes, qui ont notre Dieu en horreur. Qu'ils ne cessent de nous poursuivre de leurs insultes, ceux qui outragent Jésus-Christ de leurs blasphèmes. Mais non; nos cœurs forment un vœu plus digne de la charité dont nous sommes les ministres. Que plutôt l'injuste aversion de ces hommes égarés expire avec le principe qui la fit

naître. Que leurs yeux s'ouvrent à la lumière, pour que leurs cœurs se ferment à la haine. En même temps que, comme Josué, nous combattons leurs efforts, élevons comme Moyse les mains vers le ciel, pour en attirer les grâces qui les convertissent. Et tandis qu'ils lancent sur nous les traits de leur rage, suspendons par nos supplications ceux dont la colère divine les menace.

La légéreté de l'esprit est, comme je l'ai annoncé, le troisième principe, qui a causé et propagé l'incrédulité. Elle se glorifie, il est vrai, d'avoir eu pour apôtres plusieurs des plus beaux esprits de ce siècle. Je ne lui

dispute pas ce frêle avantage. Mais oseroit-elle mettre en parallèle ce petit nombre d'hommes vraiment distingués par leurs talens, qui dans ces derniers temps ont dévoué leur plume à l'irréligion, avec cette longue suite de génies supérieurs qui avoient illustré les siècles précédens? Ces hommes d'immortelle mémoire, devant qui les bornes de la raison humaine semblent s'être reculées, dont les sublimes productions seront à jamais l'étonnement et l'admiration, le modèle et le désespoir de toutes les générations, ne faisoient pas difficulté d'abaisser la hauteur de leur esprit devant les saintes vérités de

la religion. Ils croyoient même honorer leur raison, en l'humiliant sous le joug sacré de l'autorité. Leur foi, soumise à la fois et éclairée, ou plutôt soumise parce qu'elle étoit éclairée, étoit aussi simple que celle du fidèle le plus obscur, aussi humble que celle du plus religieux solitaire.

La légéreté d'esprit n'a pas produit tous les incrédules; puisqu'il y en a quelques-uns qu'il seroit injuste d'accuser de ce défaut. Mais pour se convaincre que le plus grand nombre d'entr'eux a été entraîné par cette cause, il suffit de considérer quels sont presque tous les

disciples et même les apôtres de l'incrédulité. Sont-ce des esprits appliqués, réfléchis, accoutumés à balancer les raisonnemens, à enchaîner les conséquences, à rapprocher les vérités pour en composer des systèmes? Ont-ils étudié profondément les questions qu'ils se permettent d'agiter? Se sont-ils retirés dans le silence de la solitude, pour les méditer loin des distractions? Ont-ils cherché à épurer leurs cœurs, pour que les passions n'offusquassent pas leur jugement? Vous m'avez déjà répondu dans votre esprit, vous tous qui avez été à portée de rencontrer, et d'apprécier ces suppôts de l'irréligion.

l'irréligion. Leur inconsistance qui n'a pu manquer de vous frapper, vous a convaincus qu'ils ne sont devenus incrédules que par légéreté.

J'appelle incrédules par légéreté tous ceux, qui sont incapables de l'être par réflexion; soit que la nature leur en ait refusé les moyens, soit que leurs facultés naturelles aient été affoiblies par le défaut d'usage, ou abruties par la débauche.

J'appelle incrédules par légéreté ces esprits paresseux, qui aiment mieux donner un assentiment, que se livrer à une discussion; qui trouvent commode de recevoir d'autrui des opinions

toutes formées, et doux d'adopter celles qui favorisent leurs penchans.

J'appelle incrédules par légéreté ces têtes dissipées qui, n'ayant d'autre élément que le plaisir, d'autre occupation que de varier et de faire se succéder leurs amusemens, ne trouvent pas dans toute leur vie un moment pour l'étude et la réflexion.

J'appelle incrédules par légéreté ces enthousiastes, que quelqu'autorité a engoués, qui, en se soustrayant à l'évangile, ne font que changer de joug, et qui ne se révoltent contre Jésus-Christ, que pour se donner des maîtres selon leurs désirs (11).

J'appelle incrédules par légéreté ces incrédules d'imitation et de bon ton, qui ont porté la manie de la mode jusque dans la religion, qui affichent l'incrédulité, parce qu'ils l'ont trouvée reçue dans leurs sociétés; qui dans d'autres temps et d'autres lieux eussent été religieux; qui le redeviendront encore, si jamais il est du bon air de croire.

J'appelle incrédules par légéreté ces philosophes adolescens, qui, masquant leur frivolité par leur suffisance, vous entretiennent gravement de leur expérience, vous présentent d'un ton d'oracles le résultat de leurs profondes réflexions, vous assomment

de leur immense érudition puisée dans les brochures du jour. Ils ont tout vu, tout lu, tout examiné, tout considéré, tout discuté, tout pesé; et de leurs nombreuses assertions la seule véritable, c'est qu'ils ont tout décidé.

Enfin j'appelle incrédules par légéreté toute cette tourbe d'êtres superficiels, qui ne s'attachent à aucun système particulier, et dont l'incrédulité consiste à rejeter la loi qui les condamne; qui, incapables d'adopter une opinion, ne savent que suivre un parti; dont les idées flottantes et emportées çà et là par tout vent de doctrine, varient selon les impressions qu'ils ont reçues du dernier

homme méchant ou astutieux qu'ils ont entendu (12); avançant sans crainte les maximes les plus hardies; reculant sans difficulté, quand on leur en fait envisager les conséquences : tous ceux en un mot, dont l'incrédulité ne repose sur aucun principe, qui ne pourroient pas rendre compte du motif qui les y a décidés, qui se sont faits incrédules ou par le plaisir de l'être, ou par la vanité de le paroître, ou par la crainte d'être obligés de pratiquer ce qu'ils croiroient. Ils blasphèment ce qu'ils ignorent (13). Toute leur science se réduit à un jargon emprunté de leurs oracles, avec lequel ils s'érigent en

docteurs, sans comprendre ni les matières dont ils parlent, ni même souvent les choses qu'ils affirment (14).

Et moi, j'ose contester à tous ces hommes leur prétention d'incrédulité. Ils ne sont pas véritablement incrédules, ils veulent l'être; ils ne croient pas réellement que la religion soit fausse, ils le souhaitent; ils ne nient pas dans le fond de leur cœur l'existence d'un Dieu vengeur du crime, ils la craignent. Et leur esprit irréfléchi, qui n'a jamais su se rendre compte d'un sentiment, prend aveuglément ses désirs pour des opinions. Que l'on retranche de la classe des incrédules

tous ceux qui le sont devenus de quelqu'une de ces manières, à quoi se réduira ce parti, qui effraie par son grand nombre?

Pour connoître surement l'influence qu'a eue la légéreté d'esprit sur l'incrédulité moderne, il suffiroit de son propre témoignage. Cette cause de son origine se manifeste, de même que les autres, dans ses écrits. On y voit continuellement la raillerie substituée au raisonnement, et le ridicule mis à la place de la discussion.

Il n'est pas difficile de sentir, combien est déplacé, combien est indécent dans une matière aussi grave le ton de la plaisanterie (15).

Certes si jamais la raison humaine fut appelée à traiter des objets qui exigeassent toute la force de l'esprit, toute l'étendue des connoissances, toute la profondeur des réflexions, c'est lorsqu'elle s'est élevée à ces grandes méditations, qui lui découvrent son origine et sa fin, les moyens de répondre à l'une et d'atteindre l'autre; qui lui développent ses relations avec son Auteur, ses rapports avec ses semblables; qui l'instruisent de l'universalité de ses devoirs; qui posent le fondement de ses espérances; qui ouvrent les sources de son bonheur; enfin dont dépend et pour le temps et pour l'éternité toute la

suite de ses destinées. Et les incrédules imaginent de discuter ces grands objets avec des plaisanteries; et ils prétendent décider ces vastes questions avec des bons mots. Quelle idée ont donc eux-mêmes de leur cause, ceux qui pour la soutenir ont recours à d'aussi méprisables moyens? S'ils ont des raisons solides à produire, croient-ils leur donner du poids par ces saillies légères? S'ils n'en ont point, pensent-ils que des railleries pourront en tenir lieu?

C'est là précisément leur espoir. Ils se flattent de suppléer par le sel de leurs bons mots à ce qui manque de force à leurs

raisonnemens; et, sentant qu'ils ne peuvent éclairer, ils cherchent à éblouir. L'exemple de leurs devanciers, des Hobbes, des Vanini, des Spinosa, dont les écrits, inconnus du vulgaire, languissent dans la poussière des bibliothèques, leur avoit appris l'impuissance du raisonnement contre la religion. Mais le ridicule est aussi propre à attaquer la vérité, qu'à combattre l'erreur; on le vit aussi souvent flétrir la vertu, que démasquer le vice. Une raillerie est sur le commun des hommes plus puissante qu'une raison. Peu sont en état de suivre la marche du raisonnement; mais un bon mot est à la portée de tous; et

même parmi ceux qu'une éducation plus cultivée place au-dessus du vulgaire, combien n'y en a-t-il pas qui se piquent plus d'esprit que de jugement, qui ont plus de prétention à la vivacité qu'à la justesse, qui sont ainsi plus disposés à être séduits qu'à être persuadés, et plus entraînés par une raillerie que convaincus par une raison.

Les incrédules ont senti l'avantage que pouvoit leur donner ce genre d'attaques légères, et il les ont prodigieusement multipliées. On a vu les matières les plus graves agitées dans des brochures superficielles, les principes les plus sérieux combattus dans

des contes, les raisonnemens les plus abstraits discutés dans des vers. On a vu les histoires saintes parodiées, les maximes religieuses travesties. Les faits, les mystères, les sacremens, les vertus chrétiennes, les ministres, tout ce que la religion consacre, tout ce qui a été l'objet des respects de dix-huit siècles est devenu dans celui-ci le sujet des chansons, des épigrammes, de tous les genres de raillerie.

Ainsi, semblable au serpent qui se rajeunit en changeant de peau, l'incrédulité, en changeant de ton, s'est renouvelée. Ses objections surannées, reproduites sous une autre forme, ont

paru nouvelles. La curiosité a recherché ses plaisanteries, l'oisiveté a recueilli ses bons mots; la légéreté s'est réjouie de ses saillies, la malignité a applaudi à ses épigrammes. Des écrits, ce ton léger a passé rapidement dans les sociétés. Il a mis les matières les plus abstraites à la portée des conversations les plus frivoles; il a rabaissé les sujets les plus relevés au niveau des esprits les plus communs; il a procuré les moyens de briller à ceux que la nature en avoit dépourvus; il a même quelquefois donné l'air de la profondeur aux têtes les plus superficielles. S'il n'a pas eu toujours le don de persuader, il a

eu le mérite plus recherché de séduire, et même dans bien des occasions l'avantage d'en imposer. Combien de fois l'homme raisonnable et honnête a-t-il contenu l'indignation qu'excitoit en lui le jargon de l'incrédulité, par la crainte de devenir le but d'un sarcasme, ou la victime d'un ridicule ?

Un autre grand succès que l'incrédulité avoit espéré, et qu'elle a obtenu, de son ton badin et railleur, a été d'affoiblir par degrés le respect pour la religion. Malheureuse légéreté de l'esprit humain ! Ce mélange de la fade plaisanterie avec ce qu'il y a de plus sacré ne devroit inspirer que

du dégoût, et cependant il amollit quelquefois même les ames sensées et vertueuses. La répétition fréquente des sarcasmes de l'impiété, au lieu d'augmenter l'indignation qu'ils inspiroient d'abord, la diminue. On s'y habitue sans s'en apercevoir; on s'y familiarise sans penser à s'en défendre; on finit par s'en trouver moins révolté, sans en connoître la cause. Et c'est ainsi qu'insensiblement et graduellement s'est altérée cette antique et pieuse vénération des objets sacrés, qui avoit été long-temps parmi nous le premier fondement de l'autorité, le premier soutien des mœurs, le premier mobile

de la vertu, le premier frein du vice.

O jours de nos pères, jours heureux, qu'êtes-vous devenus? Nos saintes vérités imprimoient à tous les esprits une respectueuse terreur. La conscience repoussoit avec une religieuse indignation jusqu'à la pensée d'un doute. L'incrédule, si par hazard il s'en rencontroit quelqu'un, étoit regardé avec étonnement, et reçu avec répugnance. La foi étoit l'arche mystérieuse, que l'on ne pouvoit toucher sans crime, sur laquelle on osoit à peine lever les yeux. Cette foi pure et simple de nos ancêtres daignera-t-elle encore revenir parmi leurs descendans?

cendans? Accoutumés au langage des impies, familiarisés avec leurs blasphèmes, peut-être même amusés de leurs railleries, ont-ils conservé des cœurs assez purs pour la recevoir? Auroit-elle condamné la génération qui la dédaigna, et toutes celles qui doivent suivre, à l'affreux malheur de l'avoir perdue pour toujours? Ah! si Dieu a résolu dans ses décrets de punir notre irréligion et les causes qui l'ont engendrée, nos désordres, notre orgueil, notre coupable légéreté, qu'il daigne nous choisir un châtiment moins rigoureux.

C'est à nous à les rappeler dans notre patrie, cette droiture de

cœur, cette pureté d'intention, cette simplicité de foi, dont elle se glorifioit autrefois. C'est la perte de ces précieuses vertus, qui a entraîné tous les maux dont elle vient d'être accablée. En cessant d'être religieuse, elle a cessé d'être heureuse; en secouant le joug de la foi, elle a rejeté celui des lois, qui assuroit sa tranquillité; et la liberté d'opinion dont elle s'est laissée flatter, a été le degré par lequel on l'a élevée à la liberté de tous les crimes.

O vous donc, chers et fidèles compatriotes, que les séductions de l'incrédulité n'ont pas atteints, ou qui avez eu la sagesse de vous en garantir, attachez-vous de plus

en plus à cette religion bienfaisante, qui vous promet le bonheur de l'éternité, et qui en l'attendant vous procure celui du temps. Considérez combien de maux cherche à attirer sur chacun de vous cette incrédulité qui s'efforce de vous prendre dans ses piéges. Enfans, elle vous enleve à celui, qui vous rassembloit si affectueusement autour de sa personne. Vieillards, à l'attente précieuse qui soutenoit votre caducité, elle substitue l'expectative prochaine de l'anéantissement de tout votre être. Riches charitables, elle vous dispute le prix de vos bonnes œuvres; vos aumônes ne monteront point aux pieds du

Juge qui doit les récompenser. Pauvres, elle vous conteste le dédommagement de vos privations; elle vous dépouille de l'héritage qui vous fut promis. Malheureux de tout genre, elle vous arrache vos consolations. Hommes de tout état, elle anéantit vos espérances.

Et vous, objets de nos vives douleurs, qui naquites, qui fûtes élevés dans le sein du christianisme, qui lui appartenez encore par votre baptême, qui en goûtâtes autrefois les maximes, qui depuis les avez abandonnées; c'est à vous spécialement que nous adressons ces dissertations sur la vérité de la religion. Nous ne

vous demandons pas encore de la croire, nous vous conjurons de l'examiner. S'il reste encore au fond de vos cœurs le plus léger doute, (et peut-il n'y en pas rester?) considérez combien est absurde et dangereuse l'indifférence dans laquelle vous vous enfoncez volontairement; c'est la tranquillité de l'homme ivre, qui dort sur le bord d'un précipice; c'est l'apathie du condamné qui, étourdi par l'opium, monte sur l'échafaud sans terreur. Si, comme l'ont cru fermement tant de siècles, comme l'ont professé et soutenu tant de puissans génies, la religion est vraie, voyez, en la rejetant, de quels biens

immenses vous vous privez, à quels maux affreux vous vous dévouez. Ses promesses et ses menaces sont si expresses, que leur effet est la conséquence inévitable de sa vérité. Vous vous piquez de sagesse et de prudence dans toutes vos autres affaires; est-ce ici le lieu d'en manquer? Quand une affaire majeure et d'une haute importance vous survient, vous ne négligez pas de l'étudier; vous employez tout ce que vous avez d'esprit, de sagacité, d'expérience, de connoissances à la bien connoître. En est-il une dont l'importance approche de celle-ci? Que pensez-vous de l'homme qui, insouciant

sur l'affaire dont dépend le sort de sa vie, s'occupe, pendant qu'elle se décide, de frivolités et de bagatelles. Retournez sur vous-mêmes le jugement que vous portez sur lui. Vous êtes incomparablement plus déraisonnables, puisqu'entre votre extravagance et la sienne, il y a toute la distance qui est entre l'éternité et le temps. C'est donc pour votre propre intérêt, pour votre plus grand intérêt, et nous le disons d'après notre divin Maître, pour votre seul intérêt essentiel (16), que nous vous conjurons de vous occuper de cet examen. C'est votre cause que nous plaidons auprès de vous (17). Ayez pitié

de vous-mêmes, de la plus précieuse portion de vous-mêmes, de votre ame (18), que vous exposez au plus imminent, et au plus épouvantable des dangers.

Redouteriez-vous la difficulté, l'embarras, la fatigue de cette étude de la religion? Ah! quand il s'agit pour vous d'intérêts temporels, avec quelle ardeur vous vous livrez à des discussions bien autrement épineuses! Vous ne calculez pas alors les peines, les difficultés du travail. Par quelle déplorable inconséquence ne vous arrêtent-elles que quand il est question du plus grand de tous vos intérêts? Et quelles sont-elles donc ces difficultés si effrayantes,

que

que vous présente l'examen de la religion? S'agit-il de sonder des idées abstraites, de vous élever à des raisonnemens qui surpassent votre intelligence? Vous demande-t-on de faire des recherches lointaines, de parcourir dans votre esprit tous les temps et toutes les régions? Non; elle est entièrement à votre portée, vous la trouvez sous votre main en quelque sorte toute faite, elle est la plus facile comme la plus importante de toutes, cette étude de la loi divine (19). Dieu a voulu que sa révélation vous fût rendue certaine par les mêmes moyens que toutes les autres vérités; que la même faculté intellectuelle

jugeât les objets religieux et les profanes ; qu'elle observât les mêmes règles dans la recherche des uns et des autres. Il a attaché la conviction de sa religion au genre de preuves le plus simple, le plus propre à être senti par tous les esprits, le plus usité parmi les hommes ; à des preuves de fait, sur lesquelles reposent tous nos autres intérêts ; qui fixent toutes nos autres croyances, qui nous dirigent dans toutes nos autres actions, qui nous règlent pour tous nos autres devoirs, qui nous déterminent sur toutes nos autres affaires. Non, nous osons vous le dire, ce n'est pas votre esprit qui se rebute des

difficultés qu'il envisage ; c'est votre cœur qui s'effraie des sacrifices qu'il n'ose même contempler. Ce ne peut pas être votre raison, ce sont évidemment vos passions qui vous arrêtent dès l'entrée de l'examen, et qui ne permettent pas à votre raison même de le commencer.

Tout ce que nous vous demandons avec instance, est donc de raisonner sur l'affaire la plus importante pour vous, comme vous raisonnez habituellement, comme vous auriez honte de ne pas raisonner sur le plus léger intérêt. Nous vous demandons uniquement d'être raisonnables sur ce point, comme vous l'êtes sur

tous les autres (20). Ce que nous vous demandons, votre raison elle-même vous le demande avec nous. Elle vous supplie, elle vous conseille, elle vous requiert, elle vous somme par notre voix, et par la voix intérieure de votre conscience, de la laisser s'exercer librement sur la matière qui est le plus évidemment de son ressort, et qu'il lui importe le plus essentiellement de connoître. Si vous ne daignez pas nous écouter, écoutez-la du moins; écoutez ce qu'elle vous crie, et sur la nécessité dont il est pour vous de vous livrer à l'examen de la religion, et sur la manière dont vous devez y procéder.

Elle vous présente deux règles, dont vous ne pouvez vous dissimuler la justice : la droiture d'intention, la pureté de cœur.

Si votre intention n'est pas droite, si au lieu de chercher la vérité, vous la fuyez, pouvez-vous croire que vous la rencontrerez? Si votre volonté dit à votre intelligence ce que disoient les juifs à leurs prophètes : « Ne nous montrez pas ce qui est véritable ; ne » nous faites voir que ce qui nous » plaît ; présentez-nous des erreurs (21) : » Docile à vos ordres, pour votre malheur, votre intelligence ne vous offrira que les illusions qui vous flattent. Si, comme tant d'autres l'ont

pratiqué, comme peut-être vous-mêmes vous en avez agi jusqu'ici, vous ne consultez sur la vérité de la religion que les écrits qui la combattent, ou si vous ne lisez les livres qui la défendent qu'avec un esprit de critique, et dans l'intention d'y apercevoir des difficultés, vous n'y trouverez que ce que vous y aurez cherché. Et n'est-il pas dans l'ordre ordinaire, que ce que l'on désire vivement, soit ce que l'on voit clairement? Combien de fois n'avez-vous pas vu, et peut-être vous-mêmes l'avez-vous souvent éprouvé, que les désirs forment les opinions, donnent du poids aux plus minces raisons, atténuent les plus

puissans motifs ? Commencez donc par souhaiter sincèrement, franchement, uniquement de découvrir la vérité; et méprisant les fades railleries, laissant de côté les déclamations vagues et incertaines, n'ayant plus aucun égard aux frivoles autorités auxquelles vous avez jusqu'ici trop déféré (22), pesez dans la balance de votre propre raison les preuves que nous vous présentons de la vérité du christianisme, et les difficultés qu'on y oppose.

Mais pour que cet examen soit fait avec l'impartialité requise, une autre condition est indispensablement nécessaire ; c'est que vous y apportiez un cœur pur (23).

Quelqu'empire qu'aient pris sur vous vos passions, à quelque degré qu'elles aient altéré votre intelligence, elles ne peuvent pas vous déguiser cette vérité évidente : qu'elles ont intérêt à ce qu'il n'existe pas une religion qui les réprime. Ecartez donc du tribunal de votre raison ces conseillers dangereux qui ne persuadent qu'en séduisant, qui, incapables d'éclairer, ne savent qu'aveugler, dont la voix, plus haute et plus forte que celle du raisonnement, parvient trop souvent à l'étouffer, dont vous avez bien des fois éprouvé la funeste influence sur votre volonté, et qui, formant dans votre esprit un parti puissant

en

en faveur de l'incrédulité, finiroient par l'y entraîner.

Enfin pour parvenir à la connoissance certaine de la vérité, nous vous proposons une dernière préparation. Si vous croyez qu'il existe, ou même qu'il peut exister un Etre suprême, vous ne pouvez douter qu'il ne soit en son pouvoir d'augmenter les lumières de votre esprit, qu'il ne soit le maître de faire descendre sur vous la science avec la sagesse, et, qu'étant par lui-même le principe de toute vérité, il ne puisse vous découvrir la vérité dans son entière clarté (24). Conjurez donc avec une humble confiance ce Dieu infiniment puissant et bon,

dont vous reconnoissez l'existence, dont vous ne voulez pas encore connoître la loi, de se manifester à vous. Dites-lui, comme saint Paul terrassé aux portes de Damas : Seigneur, qui êtes-vous? Dites-le lui dans toute la sincérité de votre esprit, avec toute l'ardeur de votre cœur ; et il vous répondra de même, qu'il est ce Jésus que jusque-là vous avez persécuté (25). Déposez les préjugés qui offusquent votre raison ; repoussez les passions qui l'aveuglent ; examinez avec l'impartialité et la bonne foi requises, les preuves du christianisme ; et nous sommes assurés que bientôt vous serez chrétiens.

NOTES

Du discours préliminaire.

(1) Et vidi de mari bestiam ascendentem... et dedit illi draco virtutem suam, et potestatem magnam..... et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, et tabernaculum ejus, et eos qui in cœlo habitant. Et est datum illi bellum facere cum sanctis et vincere eos, et data est illi potestas in omnem tribum, in populum, et linguam, et gentem; et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram, quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi. (Apoc. XIII. 1 et seq.)

(2) Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis. (Psalm. XIII. 1.)

(3) Everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum. (Dan. XIII. 9.)

(4) Impius, cùm in profundum venerit

****
...

peccatorum, contemnit; sed sequitur eum ignominia et opprobrium. (Prov. XVIII. 3.)

(5) Destruentes omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium fidei. (II. Cor. X. 5.)

(6) Scriptum est enim: Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. Ubi sapiens? Ubi scriba? Ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? (I. Cor. I. 19. 20.)

(7) Dixerunt Deo: Recede à nobis, et scientiam viarum tuarum nolumus. (Job. XXI. 14.)

(8) Væ eis, cùm recessero ab eis. (Osee IX. 12.)

(9) Qui scrutator est majestatis, opprimetur à gloriâ. (Prov. XXV. 17.)

(10) Nos autem, fratres charissimi, qui philosophi non verbis, sed factis, sumus, nec vestitu sapientiam, sed veritate præferimus; qui virtutum constantiam, magis quàm jactantiam, novimus. (S. Cyprian. de bono patientiæ.)

(11) Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria

coacervabunt sibi magistros prurientes auribus. (II. Timoth. I. 6.)

(12) Jam non simus parvuli fluctuantes et circumferamur omni vento doctrinæ in nequitiâ hominum, in astutiâ ad circumventionem erroris. (Ephes. IV. 14.)

(13) Hi autem quæcumque ignorant, blasphemant. (Jud. 10.)

(14) Conversi sunt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes, neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant. (I. Timoth. I. 6.)

(15) Quocirca velut ex loco excelso clamantem me, græci, audite, nec cachinnando, dementiam vestram in præconem veritatis transferte. (Tatiani contra græcos orat. n.° 17.)

(16) Porrò unum est necessarium. (Luc. X. 42.)

(17) Jam verò iis quæ in nobis sita erant absolutis, desinimus, illud etiam precantes, ut omnes ubiquè homines veritatis cognitione dignentur. Utinam et vos, ut pietatem et philosophiam decet, æquum vestra ipsorum causa judicium feratis. (S. Justin. apol. secund. cap. XV.)

(18) Miserere animæ tuæ, placens Deo. (Eccli. XXX. 24.)

(19) Mandatum hoc quod ego præcipio tibi, non supra te est, neque procul positum .... sed juxta te est sermo valdè in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illum. (Deuter. XXX. 11. 14.)

(20) Nihil est enim quò magis homo cæteris animantibus præstet, quàm quod rationis est particeps, causas rerum requirit, generis sui auctorem investigandum putat, in cujus potestate vitæ necisque potestas sit, qui mundum suo nutu regat, cui sciamus rationem esse reddendam nostrorum actuum..... Omnibus igitur hominibus inest secundùm naturam humanam verum investigare, quæ nos ad studium cognitionis et scientiæ trahit, et inquirendi infundit cupiditatem. (S. Ambr. de offic. ministr. lib. I. cap. 22. n.° 124. 125.)

(21) Qui dicunt videntibus: Nolite videre; et aspicientibus : Nolite aspicere nobis ea quæ recta sunt: Loquimini nobis placentia; videte nobis errores. (Isa. XXX. 10.)

(22) Præscribit ratio, ut qui verè pii et philosophi sunt, verum unicè colant et diligant, recusantes majorum opiniones sequi, si pravæ sint. Neque enim id solum sana ratio præcipit, ut ne eos sequamur qui injustè quid fecere aut docuere; sed omninò vel

præ suâ ipsius animâ veritatis amatori, quamvis mors intentetur, statuendum et eligendum est, ut æqua dicat et faciat. (S. Justin. Apol. I. cap. 2.)

Stultissimum est, super fide meâ me ex alterius pendere judicio. (S. Hieronym. dialog. contra Pelagian. lib. III.)

(23) Non cujusvis est, ô viri, de Deo disserere; non, inquam, cujusvis.... Quoniam his duntaxat hoc muneris incumbit, qui exactissimè explorati sunt, ac contemplando longè præcesserunt, priùsque etiam et corpus et animum à vitiorum sordibus purgarunt, aut, ut parcissimè loquar, jam hoc agunt ut se à vitiorum labe purgent. Impuro enim, rem puram attingere, ne periculo quidem fortassè caret; quemadmodùm nec ægris oculis solis radios intueri. (S. Gregor. Naz. orat. XXXIII. n.° 10. 11.)

Sed id nunc agitur, ut sapientes esse possimus, id est inhærere veritati; quod profectò sordidus animus non potest. Sunt autem sordes animi, ut brevì explicem, amor quarumlibet rerum, præter animum et Deum. A quibus sordibus quantò est quis purgatior, tantò verum faciliùs intuetur. (S. Aug. de utilitate credendi, cap. XVI. n.° 34.)

(24) Omnis sapientia à Domino Deo est, et cum illo fuit semper, et est ante ævum. (Eccli. I. 1.)

Dominus . . . dat sapientiam sapientibus, et scientiam intelligentibus disciplinam . . . et lux cum eo est. (Dan. II. 21. 22.)

Omne verum ab illo est, qui ait : Ego sum veritas. (S. August. de doctr. christ. lib. I. n.° 8.)

Hæc est providentia veræ religionis, hoc jussum divinitùs, hoc à beatis majoribus traditum, hoc ad nos usquè servatum. Hoc perturbare velle atque pervertere, nihil est aliud quàm ad veram religionem sacrilegam viam quærere. Quod qui faciunt, nec, si eis concedatur quod volunt, possunt quò intendunt pervenire. Cujusmodi enim libet excellant ingenio, nisi Deus adsit, humi repunt. (S. August. de utilitate credendi, cap. X. n.° 24.)

(25) Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris. (Act. IX. 5.)

DISSERTATIONS

DISSERTATIONS
SUR LA VÉRITÉ
DE LA RELIGION.

PREMIÈRE DISSERTATION.

Authenticité des livres du nouveau testament.

I. « UN livre est authentique, dit » Bergier, quand il est de l'auteur » dont il porte le nom ; il est vrai, » quand les faits qui y sont racontés, » sont effectivement arrivés ; il est » divin ou inspiré, lorsque l'auteur » qui l'a écrit, étoit assisté d'un se- » cours surnaturel, pour ne tomber » dans aucune erreur ; il est canoni- » que, quand l'église le place dans » le catalogue de ceux qu'elle regar- » de comme divins » (1). Il ne s'agit ici que de l'authenticité des livres du

nouveau testament, et spécialement des quatre évangiles. J'examinerai leur vérité dans les dissertations suivantes.

II. Les livres du nouveau testament sont-ils véritablement l'ouvrage des apôtres et des disciples de Jésus-Christ? les avons-nous tels que les apôtres et les disciples les ont écrits? Ce sont deux questions dont est composée celle que je me propose de traiter. J'en ferai l'objet de deux chapitres consacrés à discuter, l'un l'authenticité proprement dite, l'autre l'intégrité de ces saintes écritures. J'établirai dans le premier qu'elles n'ont pas été supposées; dans le second, qu'elles n'ont pas été altérées.

CHAPITRE I.

Authenticité du nouveau testament.

Je vais commencer par prouver cette authenticité. Je répondrai ensuite aux objections par lesquelles on la combat.

ARTICLE I.

Preuves de l'authenticité.

III. Je suppose un principe qui doit être la base de toute cette discussion; c'est qu'il est possible d'être assuré de l'authenticité d'un livre ancien. Il seroit inutile de vouloir prouver celle de nos livres saints à des hommes qui auroient l'extravagance de prétendre qu'on ne peut jamais être sûr qu'un ouvrage ancien, quel qu'il soit, est de l'auteur à qui on l'attribue. Vis-à-vis de ceux qui voudroient rejeter toute authenticité de tout livre, il n'y a d'autre parti à prendre que de les abandonner à leur absurdité; de même que ce seroit perdre son temps que de vouloir prouver la chose la plus claire à un pyrrhonien absolu, qui s'obstineroit à douter de tout. Aussi le pyrrhonisme sur l'authenticité des écrits est

universellement regardé comme ridicule; et on sait avec quel mépris il a été reçu quand on a voulu le produire. Il n'y a pas d'homme raisonnable qui ne croie fermement et sans aucun doute que les poësies d'Homère et de Virgile, les harangues de Démosthénes et de Cicéron, les histoires de Thucidide et de Tacite, les ouvrages philosophiques de Platon et d'Aristote sont véritablement de ces auteurs. Au reste ce ne sont pas les incrédules de nos jours, qui pourroient nous faire cette difficulté. Ils nous objectent divers auteurs, Tite-Live, Tacite, Suétone, Cicéron, Josephe. Ils reconnoissent donc l'authenticité de leurs ouvrages. Ainsi, en niant qu'on puisse être sûr de l'authenticité d'un écrit ancien, non-seulement ils heurteroient le sens commun et la persuasion universelle, mais ils se contrediroient eux-mêmes.

Ce principe incontestable posé, je dis qu'il ne nous est pas venu de l'antiquité un ouvrage, dont l'authenticité soit plus évidemment prouvée que celle du nouveau testament; et qu'aucune authenticité n'est certaine, si celle-là ne l'est pas. Je vais plus loin: je prétends que les preuves de l'authenticité de nos saints livres sont et plus multipliées et plus fortes, que celles qu'on peut apporter en faveur de tous les autres livres quelconques (2).

IV. Les motifs sur lesquels on est persuadé qu'un ouvrage est véritablement de l'auteur dont il porte le nom, sont :

Que tout dans cet ouvrage soit conforme aux circonstances historiques, aux mœurs, aux usages du temps et du pays, où on dit qu'il a été composé.

Qu'on y trouve des indications

positives que c'est dans ce temps qu'il a été écrit.

Qu'il ait été alors très-public.

Que dans les temps voisins on l'ait généralement attribué à cet auteur.

Qu'il ait été cité par d'autres auteurs contemporains, ou peu postérieurs.

Qu'une tradition continue et bien constante depuis le temps de l'auteur, le lui attribue.

Que ceux-mêmes qui auroient pu avoir intérêt à contester l'authenticité, en soient convenus.

Que la supposition n'ait pu être faite par aucune personne.

Qu'elle ne puisse être fixée à aucune époque.

Il n'est pas même nécessaire pour être fermement convaincu de l'authenticité d'un livre, de réunir l'universalité de ces preuves. Et si on vouloit les exiger toutes, je demande quel est

l'ouvrage profane qu'on pourroit croire authentique? Si donc je puis montrer que nos livres sacrés réunissent tous ces caractères, j'aurai démonstrativement établi, non-seulement qu'ils sont authentiques, mais qu'il n'en existe aucun autre dans le monde, dont l'authenticité puisse leur être comparée.

V. J'ouvre d'abord les livres du nouveau testament, et j'examine leur contenu. Je ne vois rien dans les discours, dans les actions de Jésus-Christ et de ses disciples qui ne soit parfaitement conforme aux circonstances personnelles ou locales, du temps et des pays dont il est parlé. Je vois au contraire l'histoire de l'évangile et celle des actes des apôtres liée dans beaucoup d'endroits à l'histoire civile, et par-tout y quadrant exactement. Je vois un grand nombre de faits particularisés, et tous les détails se

rapportant aux lois, au gouvernement, à la religion, aux mœurs, aux usages, soit des juifs, soit des autres peuples. Nulle part je ne découvre la plus légère dissonance. Il n'est nullement aisé de faire adopter un ouvrage supposé, et de ne pas donner quelque prise à la critique, qui est si soupçonneuse et si éclairée. Combien de livres, que les plus légères différences avec quelques usages du temps ou du lieu font rejeter comme faux, ou suspecter comme douteux ? Ce qui seroit difficile pour un seul ouvrage, le devient bien davantage encore, quand on pense qu'il s'agit de plusieurs écrits attribués à divers auteurs; quand il faudroit y mettre, comme dans nos livres, la marque des différentes mains qui les auroient composés, et en effacer la trace du temps où ils auroient été fabriqués. Un faussaire qui auroit voulu faire une pareille supposition, auroit-

il osé y mettre tant de particularités, tant d'indications de personnes, de lieux, de circonstances? N'auroit-il pas craint de se trahir par quelqu'endroit? S'il avoit eu la hardiesse maladroite d'entrer dans tous ces détails, auroit-il pu réussir à imiter si parfaitement, dans toutes les parties, ce qui auroit dû être dit dans le temps et par les personnes, qu'il fût impossible de découvrir la trace de sa fraude?

VI. Ce n'est pas tout. Nous voyons dans les évangiles plusieurs variétés, qui appartiennent aux circonstances des temps différens où ils ont été écrits, et des objets divers pour lesquels ils l'ont été. J'en citerai seulement deux exemples: St. Matthieu écrivoit son évangile en hébreu, et spécialement pour les juifs convertis à la foi. En conséquence il s'attache plus que les autres évangélistes à rapporter et à appliquer à Jésus-Christ les

prophéties de l'ancien testament, afin de montrer aux juifs qui y croyoient, l'accomplissement de ces oracles dans la personne du Sauveur. St. Jean qui écrivoit son évangile beaucoup d'années après les autres, et dans un temps où il s'étoit élevé des hérésies sur la divinité de Jésus-Christ et sur la réalité de sa chair, insiste particulièrement et plus que tous, sur les déclarations que son Maître avoit faites de sa divinité (3). Nous lisons aussi dans les trois premiers évangélistes les prophéties de Notre-Seigneur sur la destruction de Jérusalem. Il étoit utile de les rapporter avant l'événement, pour établir et confirmer la foi. Saint Jean qui écrivoit après la prise de cette ville, n'en parle pas, parce que son récit n'auroit plus eu le même effet. Un faussaire fabriquant des évangiles postérieurement au temps des évangélistes, auroit-il imaginé d'adap-

ter avec cette justesse les divers évangiles à des circonstances qui alors auroient été aussi éloignées de lui? Concluons donc que tout le nouveau testament décéle si parfaitement le temps apostolique, qu'il est déraisonnable de le rapporter à un autre temps.

VII. Voici une autre preuve que le nouveau testament est réellement de ce temps-là; c'est qu'à la seule inspection des livres dont il est composé, on voit clairement que tous (excepté les ouvrages de St. Jean, son évangile, son apocalypse, et peut-être ses épîtres) ont été écrits avant la ruine de Jérusalem. Il est parlé très-souvent au livre des actes des apôtres de Jérusalem et de son temple, comme de choses alors existantes. Les épîtres de St. Paul le supposent aussi évidemment. Mais avant d'écrire le livre des actes, St. Luc avoit composé son évangile; il le dit expressément (4). Voilà donc

évidemment un des évangiles antérieur à la destruction de Jérusalem. Or il est certain par le témoignage de toute la tradition, que les deux évangiles de St. Matthieu et de St. Marc avoient été écrits avant celui-là, et que St. Luc n'a été que le troisième qui ait publié un évangile. Il n'est pas nécessaire de m'arrêter à prouver une vérité qui, je crois, n'a jamais été contestée. Il résulte de-là évidemment que ces trois évangiles sont antérieurs à la subversion du peuple juif. Nous en avons encore un témoin d'une grande autorité. C'est le pape St. Clément disciple des apôtres qui, dans sa première lettre écrite vers l'an 68 de notre ère, cite plusieurs fois les évangiles, ainsi que nous allons le voir, et qui de plus parle de l'exercice de la religion judaïque dans le temple de Jérusalem, comme d'une chose alors existante (5). Dès que ces livres sont

antérieurs à la prise de Jérusalem, ils sont incontestablement du temps des auteurs auxquels on les attribue. La ruine de cette ville est de l'an 70 de notre ère ; le martyre de St. Pierre et de St. Paul de l'an 66 ; celui de St. Marc de l'an 68 ; St. Jacques avoit subi le sien en l'an 61 ; quant à St. Luc, il a survécu de beaucoup à tous ces temps-là. Il est donc incontestable que les livres du nouveau testament ont été écrits et publiés dans le temps des auteurs auxquels on les attribue.

VIII. Si on veut nier l'authenticité des évangiles, il faut contester aussi celle de tous les autres livres du nouveau testament. Ils sont tous intimement liés entr'eux. Quoique distincts, ils forment un ensemble. Le livre des actes suppose les faits rapportés dans les évangiles. Les épîtres apostoliques rappellent aussi ce qui est contenu,

soit dans les évangiles, soit au livre des actes. Mais nier l'authenticité de ces épîtres, c'est se jeter dans des difficultés insurmontables, ou pour mieux dire, dans des absurdités intolérables. Veut-on que ces épîtres n'aient pas été écrites? Aime-t-on mieux qu'elles l'aient été par un personnage supposé? A qui imaginera-t-on de persuader qu'on a fait à-la-fois illusion à tous les néophites de différens pays, de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, de Thessalonique, etc. et qu'on leur a fait illusion au point de leur persuader qu'ils avoient reçu de St. Paul des lettres, que dans le fait ils n'auroient jamais vues? Comment tous ces fidèles auroient-ils pu se tromper sur l'auteur de ces lettres, quand ils y lisoient des réponses à des questions qu'ils avoient proposées à l'apôtre sur divers points de discipline et de morale, sur les viandes offertes aux idoles, sur les ob-

servances légales, sur l'Eucharistie, sur le mariage et la virginité? Quel faussaire auroit voulu, auroit pu se faire prendre pour St. Paul, en annonçant à ces églises, tantôt qu'il les a visitées, tantôt qu'il compte les revoir incessamment, ailleurs qu'il leur envoye un de ses disciples? Pour faire toutes ces suppositions, il faut supposer le trompeur et les trompés imbécilles au point où aucun homme ne l'est.

IX. Si dans les commencemens du christianisme on voyoit les livres du nouveau testament tenus secrets, et publiés seulement quelques années après, on pourroit plus aisément soupçonner qu'ils auroient été supposés. Mais au contraire, nous les voyons dès les premiers temps répandus universellement et avec profusion. Eusébe rapporte que beaucoup de disciples de ce temps primitif abandonnant leur patrie, alloient exercer le ministère

évangélique, annoncer Jésus-Christ aux peuples qui n'en avoient pas encore entendu parler, s'empressant avec ardeur de leur donner les livres des saints évangiles, et qu'ils ne partoient de ces pays, pour aller répandre ailleurs la foi, qu'après y avoir établi des pasteurs, à qui ils confioient le soin de leur nouvelle plantation (6). Nous apprenons de St. Justin, qui écrivoit dans le milieu du second siècle, que ces livres, qu'il appelle les commentaires des apôtres, étoient lûs publiquement le dimanche dans les églises (7). Tertullien qui fleurissoit à la fin du même siècle dit, que de son temps les originaux des lettres des apôtres, conservés dans les églises auxquelles il les avoient écrites, y étoient lûs publiquement (8). Nous ne cachons pas nos livres, dit-il ailleurs, et beaucoup de circonstances les font passer aux mains de ceux qui sont étrangers

à

à la religion (9). Origènes prouve l'avénement du Messie et par les prophéties et par les écrits apostoliques, qu'on met constamment entre les mains de ceux qui sont en état de les entendre (10). C'étoit pour donner à ces saintes écritures la plus grande publicité, que la plupart avoient été écrites en langue grecque, la plus usitée qui fût alors, qui étoit la langue naturelle de beaucoup de pays, la langue savante de tous les autres, et qui étoit connue de tous les hommes éclairés. Et pour qu'elles fussent encore plus répandues et mieux connues de toutes les classes d'hommes, on les traduisit bientôt dans toutes les langues. Les apôtres ont fondé des églises dans un grand nombre de régions éloignées les unes des autres. Ce fait ne peut pas être et n'est pas contesté. On trouve les livres du nouveau testament répandus et lûs dans toutes les églises dès

les premiers temps de leur fondation, et immédiatement après les apôtres. Il est donc certain que c'étoient les apôtres, ou les hommes apostoliques, qui les leur avoient donnés en les fondant. Il seroit ridicule d'imaginer une supposition de livres, exécutée dans aussi peu de temps et dans autant de pays divers.

X. On ne peut pas douter qu'un livre ne soit de l'auteur auquel il est attribué, quand on le voit cité, d'abord par les contemporains de cet auteur, qui ont vécu avec lui; ensuite successivement par d'autres écrivains, qui de génération en génération rendent témoignage à l'authenticité. Cette chaîne d'attestations forme une démonstration irrésistible. C'est ce que peuvent présenter bien peu d'ouvrages anciens, sur lesquels cependant on n'a aucun doute; et c'est ce que la Providence a voulu réunir, pour réfuter

d'avance par l'organe des témoins les plus respectables, tout ce qu'on pourroit opposer dans la suite à l'authenticité des saints livres qu'elle a inspirés.

XI. St. Clément qui fut le troisième successeur de St. Pierre sur le siège de Rome, avoit beaucoup vécu avec les apôtres, spécialement avec St. Pierre et St. Paul. Les citations qu'il fait de nos livres sacrés prouvent donc 1.° que ces livres sont antérieurs à ce qu'il a écrit, et par conséquent du temps des apôtres; 2.° qu'ils sont véritablement des hommes apostoliques à qui l'église les attribue, et qu'il avoit long-temps connus. Dans sa première épître aux corinthiens, qui est incontestablement de lui, il rapporte les paroles de Jésus-Christ tirées du chapitre VI de l'évangile de St. Luc. « Faites miséricorde pour obtenir mi-» séricorde. Remettez, et il vous sera

» remis. Comme vous faites, il vous » sera fait. La mesure dont vous aurez » usé, sera celle qu'on employera en- » vers vous (11). » Dans un autre endroit il présente de même, comme sorti de la bouche du Seigneur ce qui est dit au chapitre XVIII de St. Matthieu, au chapitre IX de St. Marc et au chapitre XVII de St. Luc : « Mal- » heur à cet homme. Il seroit bon » pour lui qu'il ne fût pas né, plutôt » que de scandaliser un de mes élus. » Il vaudroit mieux pour lui qu'on » lui attachât une meule au cou, et » qu'on le jetât dans la mer, que de » scandaliser un des petits (12). » J'observe sur ces deux citations que St. Clément ne prétend pas apprendre aux corinthiens ces préceptes de Jésus-Christ tirés des évangiles; il les leur rappelle, il leur dit de s'en souvenir. Ils étoient donc connus auparavant. Les évangiles étoient donc très-publics

avant l'épître de St. Clément, c'est-à-dire deux ans après la mort de St. Pierre et de St. Paul.

Je cite avec moins de confiance la seconde épître de St. Clément, parce qu'il n'est pas également certain qu'elle soit de lui. Cependant comme le plus grand nombre des savans la lui attribuent, je crois pouvoir présenter plusieurs textes des évangiles, qui y sont rappellés. Il rapporte dans un endroit ces paroles du Sauveur, tirées du chapitre IX de St. Matthieu : « Je » suis venu appeller, non les justes, » mais les pécheurs (13); » dans un autre, celles-ci, tirées du même évangéliste chapitre X : « Celui qui me » confessera devant les hommes, je le » confesserai devant mon père (14); » dans un troisième, celles-ci d'après le chapitre XVII du même : « Tout hom- » me qui me dit : Seigneur, Seigneur, » ne sera pas sauvé ; mais celui qui

» opére la justice (15); » et ces autres dont une partie se lit au même chapître : « Si vous êtes assemblés en mon » nom, et si vous n'observez pas mes » commandemens, je vous rejeterai, » et je vous dirai : Retirez-vous de » moi; je ne sais d'où vous êtes, ou- » vriers d'iniquité (16). » Plus bas il rappelle les maximes rapportées aux chapitres VI et XVI de St. Matthieu, et au chapitre XVI de St, Luc : « Que » nul ne peut servir deux maîtres; » qu'on ne peut pas servir à-la-fois » Dieu et l'avarice ; qu'il ne sert de » rien de gagner tout le monde, si on » perd son ame (17). » Plus bas encore il répéte ce que le Seigneur a dit dans l'évangile, (c'est celui de St. Luc, chapitre XVI:) « Celui qui est fidèle dans » les petites choses, est aussi fidèle » dans les grandes (18). » Enfin, pour terminer cette longue suite de citations, il dit qu'il a été déclaré par

Jésus-Christ : « Que ceux-là sont ses » frères, qui font la volonté de son » père (19), » ce que l'on trouve au chapitre XII de St. Matthieu.

Je dois observer ici qu'on ne voit point dans les lettres de St. Clément de citations de l'évangile de St. Jean. Cela ne pouvoit pas être. St. Clément est mort long-temps avant que St. Jean n'eut publié son évangile. Mais il est impossible en voyant plusieurs textes des premiers évangiles cités par St. Clément disciple et compagnon de plusieurs apôtres, de se refuser à la conséquence que ces saints écrits sont authentiques.

Dira-t-on pour affoiblir cette autorité, que St. Clément ne nomme pas positivement les évangélistes; que ce n'est peut-être pas des évangiles qu'il a tiré les paroles de Jésus-Christ qu'il rapporte; et qu'il peut les avoir apprises par tradition? C'est une des

objections auxquelles je répondrai dans l'article suivant. Je me contenterai ici d'observer que parmi les passages cités de St. Clément, il y en a qui repoussent formellement l'idée, qu'ils soient cités d'après la tradition. Ce saint pontife dit dans l'un, qu'*une écriture rapporte;* dans un autre, que *Jésus-Christ dit dans l'évangile.* C'est donc d'après une écriture, c'est d'après un évangile, qu'il rapporte les discours du Sauveur.

XII. Il y a parmi les savans quelques doutes sur l'authenticité de l'épître de St. Barnabé; mais la plupart la lui attribuent. On ne peut pas d'ailleurs douter que ce ne soit au moins un monument de quelque personnage apostolique, quand on la voit citée avec respect sous le nom de cet apôtre par St. Clément d'Alexandrie (20), et par Origènes (21). Or dans cette épître nous lisons deux citations des

évangiles;

évangiles; l'une, du discours de notre Seigneur, « qu'il est venu appeller, » non les justes, mais les pécheurs (22);» l'autre, de ce précepte du Sauveur : « Donnez à quiconque vous deman- » de (23). »

A la suite de St. Clément et de St. Barnabé, nous pouvons appeller en témoignage plusieurs autres auteurs très-respectables, qui vivoient très-peu de temps après eux, qui avoient été disciples de l'apôtre St. Jean, et que l'on appelle comme eux par cette raison, pères apostoliques. Il étoit impossible que ces hommes instruits par un apôtre qui étoit lui-même évangéliste, ne sussent pas positivement si les évangiles étoient ou n'étoient pas des auteurs dont ils portent les noms. Lors donc que nous les voyons rapporter des textes des évangiles et les citer comme les propres paroles de Jésus-Christ, nous pouvons être assurés,

que les évangiles existoient du temps des apôtres; que c'étoient les apôtres eux-mêmes qui les donnoient à leurs disciples, et que par conséquent leur authenticité est incontestable.

XIII. Le premier de ces pères est St. Ignace, évêque d'Antioche et martyrisé l'an 107, dans un âge avancé. Il étoit, c'est lui-même qui l'atteste, un de ceux qui avoient vu Jésus-Christ dans sa chair après sa résurrection (24). Il avoit conséquemment dû connoître personnellement les apôtres, et plusieurs des premiers disciples du Sauveur. Il avoit spécialement passé une grande partie de sa vie avec St. Jean. Ce saint docteur, dans plusieurs de ses lettres employe souvent des passages, soit des évangiles, soit des épîtres apostoliques. Ici il rappelle ce que dit Notre-Seigneur dans St. Matthieu, chapitre XII, et dans St. Luc, chapitre VI, « que l'arbre se connoî

» à ses fruits (25) » ; là, que Jésus-Christ est baptisé par St. Jean, « pour » remplir toute justice (26) », ainsi que le dit St. Matthieu au chapitre III ; dans un autre endroit, ce que recommande le Seigneur au chapitre X de St. Matthieu, « d'être prudent comme » le serpent, et simple comme la co- » lombe (27). » Il cite aussi plusieurs fois les épîtres de St. Paul, par exemple, lorsqu'il dit ce que recommandoit l'apôtre aux fidèles de Corinthe, « d'être parfaitement unis dans le » même sentiment, et d'être tous una- » nimes dans leurs discours (28) ; » et quand, après avoir parlé des injures qu'on lui fait souffrir, il répète d'après St. Paul, « que pour cela il n'est » pas justifié (29). »

XIV. St. Polycarpe, lié d'amitié avec St. Ignace, quoiqu'il fût beaucoup plus jeune, avoit été aussi disciple de St. Jean. Nous avons de lui

une épître aux philippiens, dans laquelle il cite plusieurs passages des évangélistes; entr'autres ceux-ci de St. Luc, chapitre VI: « Ne jugez point, » pour n'être pas jugés : remettez, » et on vous remettra; on vous mesu- » rera sur la mesure dont vous aurez » usé; » et ces autres du chapitre V de St. Matthieu : « Bienheureux les pau- » vres et ceux qui souffrent persécu- » tion pour la justice, parce que le » royaume de Dieu est à eux (30); » on y lit aussi ces paroles du chapitre VI de St. Matthieu : « Ne nous indui- » sez pas en tentation, » et celles rapportées par St. Matthieu, chapitre XXVI, et par St. Marc, chapitre XIV : « L'esprit est prompt, et la chair » est foible (31). »

XV. Papias, évêque d'Hierapolis, vivoit dans le même temps que St. Polycarpe. Son ouvrage, en cinq livres, intitulé : *Exposition des dis-*

cours du Seigneur, n'est point parvenu jusqu'à nous. Mais Eusèbe raconte de lui diverses particularités, et rapporte plusieurs fragmens de son ouvrage. Papias n'avoit été disciple d'aucun des douze apôtres, il ne les avoit pas même vus ; mais il s'étoit informé avec soin auprès de ceux qui les connoissoient, et qui étoient dans leur intimité, de ce qui concerne la foi. Quand je rencontrois, dit-il, quelqu'ancien qui eût vécu avec les apôtres, je m'informois avec soin de ce qu'ils avoient enseigné ; de ce qu'avoient dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu, ou quelqu'autre disciple du Seigneur ; de ce qu'avoient dit enfin Aristion et Jean prêtre, lesquels étoient aussi du nombre des disciples du Seigneur (32). Eusèbe ajoute que Papias avoit été disciple particulièrement d'Aristion et du prêtre Jean (33), et il rapporte ce

que ce prêtre, différent de l'apôtre du même nom, lui avoit appris. Il me disoit, c'est Papias qui parle, que Marc, qui étoit interprète de Pierre, avoit écrit tout ce qu'il conservoit dans sa mémoire, avec exactitude, mais non dans l'ordre où le Seigneur l'avoit dit ou fait. Quant à St. Matthieu, reprend Eusébe, Papias raconte de lui, qu'il a écrit en hébreu l'évangile des oracles et des actions de Jésus-Christ; que chacun a interprèté comme il le pouvoit. Le même auteur, ajoute Eusébe, a aussi employé les témoignages de la première épître de St. Jean, et de la première de St. Pierre (34). Voilà donc deux évangiles et deux épîtres apostoliques, dont l'authenticité est garantie par Papias. L'autorité de cet écrivain est très-grave; puisque non-seulement il parle d'après les récits que lui avoient fait ceux qui avoient vécu familièrement avec les disciples

de Jésus-Christ, mais qu'il rapporte ce que lui avoit positivement dit un de ces disciples. Son témoignage nous représente celui du prêtre dont il le tenoit. Sa narration prouve démonstrativement que les écrits dont il parle, étoient dès les commencemens du christianisme connus et attribués aux auteurs dont ils portent les noms.

XVI. De tous les disciples des apôtres dont les écrits sont parvenus jusqu'à nous, le seul que je n'aie pas cité, est Hermias, auteur du livre intitulé : *le Pasteur*, et que l'on croit être le même dont parle St. Paul dans son épître aux romains. C'est qu'on ne voit pas dans son ouvrage, comme dans ceux des autres pères apostoliques, des passages précis du nouveau testament, textuellement rapportés. Mais si je ne crois pas devoir faire usage de son autorité, les incrédules ouvent encore moins tirer avantage

de son silence. Si aucun texte du nouveau testament n'est rapporté par lui dans ses propres termes, il fait beaucoup d'allusions manifestes, spécialement à l'évangile de St. Matthieu, et aux épîtres de St. Paul ; et il dit beaucoup de choses qui en sont clairement tirées. Entre plusieurs exemples, que je pourrois rapporter, je me contente de produire un petit nombre de passages (35).

Des pères apostoliques, passons à ceux de l'âge suivant, qui n'ont pas été immédiatement disciples des apôtres, mais qui sont plus reculés d'un degré, et qui ont reçu la foi de ceux à qui les apôtres l'avoient enseignée. Nous trouvons aussi dans leurs écrits la preuve que nos livres saints étoient connus, cités et révérés par eux, comme les véritables ouvrages des apôtres et des premiers disciples du Sauveur.

XVII. Le premier est St. Justin, d'abord philosophe, converti à la foi chrétienne à l'âge de 30 ans, martyrisé en 167, un an après St. Polycarpe. Né en Palestine, au commencement du second siècle, il a dû connoître beaucoup de personnes qui avoient vécu avec St. Siméon, disciple et proche parent de Jésus-Christ, et second évêque de Jérusalem, couronné de la palme du martyre, en 107. St. Justin a dû vivre aussi avec des disciples de l'apôtre St. Jean, mort vers l'an 100 de l'ère chrétienne. Il ne peut pas y avoir de doute que ce saint docteur n'ait connu et révéré comme le dépôt sacré de la foi nos livres saints. Dans sa première apologie de la religion, qu'il présenta vers l'an 150, aux empereurs Antonin le pieux, Marc-Auréle et Verus, au sénat et au peuple, il dit, comme nous l'avons vû, que les commentaires des apôtres sont

lus dans les assemblées des fidèles. Il avoit dit auparavant que ce qu'il nomme commentaires des apôtres est ce qu'on appelle communément évangiles; et la preuve sans réplique que c'est de nos évangiles qu'il parle, est qu'au même endroit il rapporte, comme tirée de ces commentaires, l'institution de l'Eucharistie, dans les propres termes, employés par St. Matthieu, St. Marc et St. Luc (36). Dans toute la suite de ses ouvrages, il suppose la vérité de l'histoire évangélique. Il s'attache sur-tout, dans son dialogue avec le juif Tryphon, à montrer l'accord parfait des prophéties judaïques, avec les faits de la vie de Jésus-Christ, tels que nos évangélistes les racontent. Enfin, dans beaucoup d'endroits, il cite formellement les évangiles, présentant textuellement leurs expressions. Il seroit beaucoup trop long de rapporter ici toutes ces

citations. Je me contente d'en indiquer quelques-unes, tirées seulement d'une partie de sa première apologie (37).

XVIII. Tatien disciple de St. Justin composa, peu après le martyre de son maître, un ouvrage contre le paganisme, intitulé : *Discours aux Grecs*. Il y rapporte dans deux endroits des passages tirés du premier chapitre de l'évangile selon St. Jean (38). Une autre preuve que cet écrivain connoissoit nos évangiles, et les regardoit comme les fondemens de la foi transmis par les apôtres, c'est que lorsqu'il fut malheureusement tombé dans l'hérésie, et qu'il se fut fait chef de la secte des encratites, il ne contesta pas l'authenticité de ces livres sacrés qui le condamnoient formellement; il imagina de les tronquer et de les accommoder à ses erreurs. Il composa au rapport d'Eusébe, de St. Epiphane

et de Théodoret, un ouvrage qu'il intitula : *Diatesseron*, ce qui veut dire, selon les quatre, lequel n'étoit autre chose qu'une collection, et une suite de textes tirés des quatre évangiles, et une sorte de concordance, formant une histoire suivie du divin Sauveur. Il n'ajouta rien au texte des évangiles, mais il en retrancha ce qui étoit contraire à sa doctrine réprouvée, spécialement les généalogies de notre Seigneur, et tous les passages qui le présentent comme le descendant de David, selon la chair (39). Si au temps de Tatien, c'est-à-dire au second siècle, nos quatre évangiles n'avoient pas été connus, Tatien auroit-il pu en former son ouvrage? S'ils avoient été regardés alors comme des écrits apocryphes, et faussement attribués aux premiers fondateurs de la religion, l'auroit-il voulu?

XIX. On croit communément que

Hermias a écrit peu de temps après St. Justin et Tatien, son ouvrage contre les philosophes payens. Il le commence par un passage de la première épître de St. Paul aux corinthiens (40).

XX. Athénagore qui étoit du même siècle, a publié en 177, une apologie de la religion. Il y cite de même plusieurs fois les paroles du Sauveur, telles que nous les voyons dans les évangiles (41).

XXI. A-peu-près dans le même temps qu'Athénagore écrivoit son apologie, Théophile, évêque d'Antioche, composoit son ouvrage en trois livres, adressé à Autolycus. C'est pareillement une défense de la religion chrétienne, et il y rapporte de même plusieurs passages du nouveau testament (42).

XXII. L'autorité de St. Irénée est d'un poids immense dans cette matière, non-seulement parce qu'il est

comme les auteurs dont nous venons de parler, très-voisin du temps apostolique, mais parce qu'il avoit été dans sa jeunesse disciple d'un respectable personnage de ce temps. Dans une lettre à Florenus, dont Eusèbe nous a conservé le fragment, St. Irénée rapporte combien il avoit connu St. Polycarpe ; il raconte ce que ce grand évêque lui avoit dit de la familiarité dans laquelle il avoit vécu avec l'apôtre St. Jean, et avec plusieurs autres disciples qui avoient vu le Seigneur, et de ce qu'il avoit appris d'eux sur la personne du Sauveur, sur ses miracles, sur sa doctrine. St. Polycarpe, ajoute-t-il, rapportoit exactement d'après eux, tout ce qu'ils lui avoient appris, et il étoit en tout d'accord avec la sainte écriture (43). Il est impossible que St. Irénée qui tenoit les évangiles, non pas précisément de la première main, mais de la seconde,

qui avoit continuellement entendu parler à son maître des évangiles, qui admiroit le rapport entre les instructions de son maître et les évangiles, ne sût pas positivement de qui étoient les évangiles. Or, il s'exprime, sur l'authenticité de ces saints livres, de la manière la plus positive, il semble qu'il ait prévu qu'un jour elle seroit contestée.

Nous ne connoissons, dit-il, ce qui nous dispose au salut, que par ceux de qui l'évangile est parvenu jusqu'à nous, qui d'abord l'ont prêché, qui ensuite par la volonté de Dieu, nous l'ont transmis par écrit, pour être le fondement et la colonne de notre foi. Ainsi Matthieu, parmi les hébreux, a écrit dans leur langue l'évangile, que Pierre et Paul sont allés publier en fondant les églises. Après leur départ, Marc disciple et interprète de Pierre, nous a fait passer par écrit ce qui avoit

été annoncé par Pierre. Luc, suivant de Paul, a enseigné dans un livre l'évangile qu'il prêchoit, et après cela, Jean, disciple du Seigneur, qui a été appuyé sur son sein, a aussi publié un évangile, lorsqu'il demeuroit à Ephèse (44). St. Irénée, dit plus bas, qu'il n'y a ni plus ni moins de quatre évangiles, et il en donne une raison mystique tirée des quatre régions du monde, dans lesquelles l'église est disséminée (45). Il combat les diverses hérésies par l'aveu qu'elles font de l'autorité des évangiles, laquelle est, dit-il, tellement assurée, que les hérétiques mêmes lui rendent témoignage, et s'efforcent d'en faire le fondement de leur doctrine. Les ébionites usent du seul évangile de St. Matthieu. Marcion, reconnoit celui de St. Luc, qu'il tronque et altère à sa manière. Ceux qui séparent Jésus du Christ, disant que c'est Jésus qui a souffert et

que

que le Christ est impassible, préfèrent l'évangile de St. Marc. Les valentiniens se servent de celui de St. Jean. Puis donc, conclut-il, que ceux qui nous contredisent, rendent témoignage à ces livres, et en font usage, c'est avec vérité et avec force que nous les produisons (46). Tout raisonnement que l'on pourroit faire, d'après ces passages, seroit inutile, tant ils sont clairs et démonstratifs. Pour y répondre, il faudroit soutenir que St. Irénée ou a été induit en erreur, ou a voulu y induire. Il est difficile de décider laquelle des deux assertions seroit la plus absurde. Je ne crains pas de l'avancer : N'eussions-nous que le seul témoignage de St. Irénée, l'authenticité de nos évangiles seroit complettement démontrée.

XXIII. Tertullien écrivoit, à la fin du second siècle, contre Marcion. Cet hérésiarque, ainsi que nous venons de

le voir, rejettant l'autorité des autres évangiles, ne reconnoissoit comme véridique que celui de St. Luc, auquel encore il avoit fait des changemens. Il ne s'agit pas ici de ces altérations; nous verrons dans le chapitre suivant ce qu'en dit Tertullien. Pour établir l'autorité des trois autres évangélistes, il commence par poser en thèse, que l'évangile a eu pour auteurs les apôtres, et avec eux les hommes apostoliques qui les avoient eu pour maîtres; et que notre foi est fondée, parmi les apôtres, sur Jean et Matthieu; parmi les hommes apostoliques, sur Luc et sur Marc (47). Il prouve ensuite cette vérité par deux raisons; par l'ancienneté et par l'universalité : parce que ces évangiles existent dans les églises apostoliques, depuis leur fondation par les apôtres, et parce qu'ils sont reconnus par la totalité de ces églises, et aussi par toutes les autres. Il con-

clut en demandant à Marcion, pourquoi rejettant les autres évangiles, il n'admet que celui de St. Luc, puisqu'ils sont tous également reçus dans l'universalité des églises, et depuis le commencement (38).

J'observe sur ces passages de Tertullien, qu'il se sert pour prouver l'authenticité du nouveau testament, de la même preuve que nous employons, de la tradition de toutes les églises, depuis le temps des apôtres. Je viens d'établir cette tradition par l'autorité de tous les pères apostoliques et de leurs successeurs immédiats. Mais j'aurai occasion incessamment de revenir sur le raisonnement très-fort que fait ici Tertullien.

XXIV. Que St. Clément d'Alexandrie, contemporain de Tertullien, ayant été mis à la tête de l'école d'Alexandrie, en l'an 189, ait connu et cité, comme étant des auteurs auxquels

nous les attribuons, les livres du nouveau testament, c'est ce que démontrent une infinité de passages de ce père. Contentons-nous d'en rapporter quelques-uns relatifs à plusieurs de nos saints livres (49).

Je ne pousserai pas plus loin, que le second siècle, cette suite de témoignages qui attestent l'authenticité du nouveau testament, parce que nos adversaires eux-mêmes, conviennent qu'à cette époque, toute l'église en étoit convaincue. Je m'arrête seulement à considérer la conséquence évidente qui en résulte.

XXV. Tout ouvrage est nécessairement antérieur aux ouvrages dans lesquels il est cité. Donc les livres du nouveau testament ont été écrits avant ceux des élèves des apôtres. Donc ils sont du temps des apôtres eux-mêmes.

Nul ne peut mieux savoir si un ouvrage est de l'auteur à qui on l'attri-

bue, d'abord, que ceux qui ont vécu avec lui, sur-tout s'ils ont été ses disciples; ensuite, que ceux qui ont vécu avec ses disciples, et qui ont été instruits par eux; enfin, que ceux qui ont connu les élèves de ses disciples, qui ont eu avec eux de grandes relations, et qui ont reçu d'eux leur doctrine. Plus le témoignage est voisin du fait, plus il a de force. Plus les témoignages voisins du fait sont nombreux, plus ils se fortifient réciproquement. Chacune des autorités que nous venons de rapporter, isolée, donneroit une raison suffisante de croire l'authenticité du nouveau testament; réunies, elles forment une démonstration irrésistible.

Si l'on veut, après de si nombreux et de si graves témoignages, s'opiniâtrer à soutenir que nos livres saints ont été supposés, il faut nécessairement prétendre aussi que les écrits de

St. Clément, de St. Ignace, de St. Polycarpe, qui ont suivi immédiatement les apôtres, et qui les citent, ont été pareillement fabriqués après coup. Les pères qui ont remplacé ceux-là, saint Justin, Athénagore, Théophile, etc., citent aussi les évangiles. Dira-t-on aussi que les ouvrages de ceux-là sont apocryphes ? Descendons une génération. St. Irénée, Tertullien, St. Clément d'Alexandrie se présentent; et il faut soutenir encore que les écrits qu'on leur attribue ne sont pas d'eux. Dans toute la suite du christianisme, les auteurs ecclésiastiques se tiennent les uns aux autres; ils rapportent des passages et des livres saints, et des auteurs qui les ont précédés. Par-là, ils sont des garants de l'authenticité et de l'écriture sainte, et des ouvrages de leurs prédécesseurs. Ils forment une chaine de témoignages qui remonte jusqu'aux apôtres, et qui descend jusqu'à

nous. Si le nouveau testament est supposé, tout ce qui existe d'ouvrages chrétiens, depuis l'origine de la religion est apocryphe.

XXVI. Origènes qui suit immédiatement les pères que je viens de citer, ayant été disciple de St. Clément et son successeur dans l'école d'Alexandrie, avoit donc raison de dire : « C'est ainsi que je l'ai reçu par tra» dition, au sujet des quatre évangiles, » qui seuls sont admis sans contradic» tion dans toute l'église de Dieu, qui » est sous le ciel (50). » Cette tradition générale est la même chose que la perpétuité et l'universalité, que nous venons de voir Tertullien réclamer en faveur des livres saints. C'est le même raisonnement que font ces deux pères, qu'a fait aussi St. Augustin (51), et que nous répétons avec confiance d'après ces grands défenseurs de la foi. Comment tant d'églises qui existoient de

leurs temps, qui étoient répandues dans tant de pays éloignés les uns des autres, et différens entre eux de mœurs, de gouvernement, de langage, auroient-elles pu s'accorder à reconnoître les quatre évangiles que nous possédons aujourd'hui comme les seuls véritables évangiles venus des apôtres, si elles n'avoient pas eu un motif général, et commun à toutes? Ce motif nous est expliqué par Origènes. Chaque fidèle de tous les pays pouvoit dire comme lui : « C'est ainsi que je » l'ai reçu par tradition. » Cette tradition existoit dans toutes les églises, parce que toutes avoient été fondées par les apôtres ou par leurs successeurs. A mesure qu'ils fondoient une église, ils lui remettoient le livre des saints évangiles, et y établissoient des pasteurs, ainsi que le rapporte Eusébe (52). Ces pasteurs ou évêques étoient spécialement chargés du dépôt.

C'est

C'est le précepte que donne St. Paul au disciple qu'il avoit établi évêque à Ephèse (53). Or, le dépôt n'étoit autre chose que la saine doctrine, et les livres sacrés dans lesquels elle est consignée. Les évêques rendus dépositaires, devoient le garder avec soin, et le remettre pur et entier à leurs successeurs. C'étoit-là le principal canal de la tradition. Outre celui-là, elle découloit encore des pères aux enfans, et des maîtres aux disciples. Une tradition de ce genre bien établie dans une seule église, seroit déjà une preuve très-forte, en faveur de l'authenticité, qu'elle attesteroit. Mais quand on la voit générale dans toutes les églises, elle forme une démonstration à laquelle il est impossible de se refuser. Un effet absolument universel doit avoir une cause commune. Or, que l'on nous en indique une autre, que l'origine apostolique

de toutes les églises. Je conçois cet accord, quand je considère que chaque église a reçu ces livres saints de son fondateur. Mais comment une telle unanimité auroit-elle pu s'établir, après que ces églises auroient été fondées? quel homme auroit eu un pouvoir assez fort, pour faire recevoir à quelques églises nos évangiles, comme les seuls venant des apôtres; un pouvoir assez étendu pour les faire recevoir à toutes sans exception; un pouvoir assez absolu pour les faire recevoir ainsi sans réclamation? La tradition que les évangiles sont des auteurs dont ils portent les noms, remonte donc jusqu'à ces auteurs eux-mêmes, et elle forme une nouvelle preuve certaine de l'apostolicité de ces livres.

Pour sentir combien cette démonstration, tirée de la tradition antique et universelle, avoit de force dans les

bouches de Tertullien et d'Origènes, considérons combien peu de générations il avoit fallu pour la transmettre jusqu'à eux. L'évangile de St. Matthieu a été écrit vers l'an 40, de notre ère ; celui de St. Marc, quatre ou cinq ans après ; celui de St. Luc vers l'an 52. Quant à celui de St. Jean, il n'a été composé que dans les dernières années de cet apôtre, c'est-à-dire vers la fin du premier siècle. Tertullien a écrit à la fin du second siècle. Mais il faut considérer d'une part, que les trois premiers évangélistes, les autres disciples du Sauveur, les fidèles à qui ils avoient remis leurs évangiles, ont survécu de beaucoup à l'époque de la composition des évangiles. Spécialement, nous apprenons de St. Jérôme, que St. Luc a poussé sa carrière jusqu'à l'âge de 84 ans (54). Il faut considérer d'autre part que Tertullien étoit né long-temps avant d'écrire ses

ouvrages. Il y a donc entre la mort, des témoins personnels de l'authenticité des évangiles et la naissance de ce docteur, un intervalle assez court. Une ou tout au plus deux générations ont pu facilement le remplir. Quel est l'homme qui n'a pas vécu dans sa jeunesse avec des personnes de qui il a pu apprendre ce qui s'étoit passé cinquante ou même soixante ans auparavant, et qui, s'il parvient à un âge avancé, ne peut pas le redire au bout du même temps à des jeunes gens? Dans le fait, nous avons vu St. Irénée, mort l'an 202, c'est-à-dire, l'année même où Origènes fut chargé de l'école d'Alexandrie, tenir les évangiles de la seconde main, et n'y avoir entre lui et l'apôtre St. Jean, d'autre intermédiaire que St. Polycarpe. Et ce saint docteur parle d'autres anciens qui avoient vu, non-seulement St. Jean, mais les autres apôtres, qui avoient ap-

pris d'eux les mêmes vérités, et qui les attestoient d'après leur relation (55). C'étoit un point tellement important dans la religion, de savoir de qui étoient les livres fondamentaux de la foi, qui contenoient les faits, les dogmes, les préceptes du christianisme, que les vieux maîtres ne manquoient pas de l'apprendre à leurs jeunes élèves. Lorsque Tertullien et très-peu de temps après lui, Origènes, disoient que les livres saints étoient universellement répandus sous les noms de leurs auteurs, c'étoit un fait qu'ils avoient sous les yeux, et sur lequel il leur étoit impossible de se tromper. Lorsqu'ils assuroient l'origine apostolique de ces livres, d'après la tradition, c'étoit un autre fait, dont ils étoient également assurés; puisqu'entre cette origine et eux, il y avoit un si petit nombre de générations.

XXVII. J'ai déjà observé qu'il est très-difficile de supposer un livre quelconque, sans donner à la critique qui est si attentive et si éclairée, quelque moyen de découvrir la fraude. Mais la difficulté est dans une énorme proportion plus grande, de supposer un livre auquel une société entière prend un vif intérêt, qui fait son titre constitutif, qui renferme le code de ses lois, qui est la base de sa religion. Les romains ne prenoient pas plus d'intérêt aux actions de leurs ancêtres, que les chrétiens aux faits évangéliques. Auroit-on pu persuader aux romains, que les histoires de Tite-Live et de Tacite étoient de ces auteurs, si cela eût été faux? Les chrétiens avoient pour les premiers fondateurs de leur religion, un respect profond; auroient-ils souffert qu'on leur attribuât des écrits, qu'ils n'auroient pas faits? Plus ils avoient de vénération, de déférence,

de soumission pour leur autorité, plus certainement ils examinoient avec attention, si ce qu'on présentoit de leur part, en venoit effectivement.

XXVIII. La difficulté déjà si immense de tromper toute une société, sur un point où il lui est si essentiel de ne pas l'être, devient bien plus grande encore, si cette société est répandue dans beaucoup de pays séparés par de grandes distances. Ce n'est plus alors une seule société, c'est une multitude de sociétés qu'il faut abuser. Les apôtres avoient étendu leur prédication dans l'Italie, dans l'Egypte, dans la Grèce, dans l'Asie-mineure, dans bien d'autres pays encore. Dans chaque région, ils avoient fondé plusieurs églises. Comment imaginer qu'on ait pu persuader à tant d'églises ainsi dispersées, que des ouvrages dont elles n'auroient jamais entendu parler, étoient de leurs premiers fondateurs?

comment faire adopter à tous ces hommes en même temps, sans réclamation d'aucun d'eux, une imposture qu'ils avoient tant d'intérêt et tant de facilité à dévoiler.

XXIX. La supposition de nos livres saints devient encore bien autrement incroyable, quand on pense qu'il auroit fallu les faire recevoir à plusieurs sociétés opposées entr'elles; et nous avons vu St. Irénée faire ce raisonnement (56). Dès les premiers siècles du christianisme, il s'est formé dans son sein des hérésies, animées d'une haine furieuse contre l'église, qui de son côté les condamnoit sévèrement. De ces sectaires des deux premiers siècles, quelques-uns reconnoissoient l'autorité de tous les livres du nouveau testament; il y en avoit qui ne reconnoissoient que l'un des évangiles, et qui rejettoient les autres; on en voit qui altéroient les textes des

évangiles qu'ils admettoient, pour les adapter à leurs erreurs. Mais c'étoit l'autorité de quelques livres saints qui étoit contestée ; ce n'étoit pas leur authenticité : on combattoit la vérité du récit, on n'en nioit pas la réalité. La question entre l'église catholique et ces sectes, étoit de savoir, non si les hommes apostoliques avoient écrit, mais s'ils avoient bien écrit. Arrêtons-nous un moment à prouver cette vérité, qui donne un grand poids à nos preuves.

Quand St. Irénée rapporte ce que disent divers hérétiques sur les évangiles, c'est comme nous l'avons vu, pour les combattre par l'autorité même des évangiles qu'ils admettent. Quand Tertullien poursuit Marcion de ses raisonnemens victorieux, son objet est de prouver que les trois évangiles auxquels Marcion refuse de se soumettre, étant aussi anciennement connus, aussi

généralement répandus que celui de St. Luc, on doit y ajouter une égale foi. Il ne cherche pas à prouver cette antiquité, cette universalité; ce qui auroit été nécessaire, s'il avoit eu à établir l'authenticité du nouveau testament. Il les suppose comme des faits que Marcion ne nie point; il en argumente, et il en conclut que ces livres ayant tous une pareille authenticité, doivent avoir une égale autorité.

Nous avons des témoignages plus positifs encore de cette vérité, que c'étoit l'autorité et non l'authenticité des évangiles, que contestoient quelques-uns des premiers hérétiques. St. Irénée qui connoissoit à fond la doctrine des hérétiques, contre lesquels il écrivoit, dit que ces ennemis de la tradition apostolique, se prétendant plus sages, non-seulement que les prêtres, mais que les apôtres, assurent qu'eux seuls ont trouvé la pure

vérité, et que les apôtres, aux paroles du Sauveur, ont mêlé des choses de l'ancienne loi (57). Il répète encore dans un autre endroit cette vaine prétention des hérétiques, d'être plus francs et plus instruits que les apôtres qui ont prêché l'évangile, encore imbus d'opinions judaïques (58). Accuser les apôtres d'avoir inséré des erreurs dans leurs livres, c'est supposer évidemment que ces livres sont des apôtres.

Tertullien nous apprend le motif sur lequel se fondoit Marcion, pour rejetter les trois évangiles de St. Matthieu, de St. Marc, et de St. Jean. C'est, disoit cet hérésiarque, parce que dans son épître aux galates, St. Paul reprend les apôtres de ne pas marcher avec droiture, selon la vérité de l'évangile, et accuse quelques faux apôtres de pervertir l'évangile de Jésus-Christ (59). Ce motif, pour ôter la foi aux évangiles, est absurde en soi, mais

il montre dans quel sens Marcion les rejettoit; que c'étoit comme contenant des faussetés, et non pas comme faussement attribués aux hommes apostoliques. Marcion ne leur auroit pas imputé d'avoir mis des faussetés dans leurs écrits, s'il n'avoit pas été persuadé que ces écrits étoient leur ouvrage.

Origènes nous donne la raison pour laquelle plusieurs sectes, telles que les ébionites et les encratites, n'admettent pas les épîtres de St. Paul; c'est qu'elles ne reconnoissent pas cet apôtre pour un homme saint et sage (60). Ce n'étoit donc pas l'authenticité, c'étoit la vérité de ces épîtres qui étoit contestée.

Eusèbe dit de même que les ébionites rejettoient les épîtres de St. Paul, en disant qu'il étoit un déserteur de la loi (61). Par cette inculpation même, ils reconnoissoient bien clairement que St. Paul étoit l'auteur de ses épîtres.

Il est donc certain que les hérétiques des deux premiers siècles, ne nioient point l'authenticité de nos livres saints. Mais de quel poids n'est pas le témoignage de ces ennemis de l'église, soit qu'on le considère en lui-même et isolé, soit qu'on le rapproche de celui de l'église catholique. D'abord, il falloit que cette authenticité du nouveau testament fût bien incontestable, puisque dans le temps où il étoit si facile d'en connoître la réalité ou la fausseté, elle n'étoit pas contestée; puisque ceux mêmes que l'on combattoit avec des textes du nouveau testament, ne la révoquoient pas en doute; puisque ceux enfin qui ne pouvoient s'empêcher de lire leur condamnation dans nos livres, aimoient mieux accuser les auteurs d'erreur, que nos livres de supposition. Mais si nous considérons après cela l'accord des hérétiques avec les catholiques, sur cette

authenticité, elle en devient évidemment démontrée. Ils étoient trop ennemis, trop attentifs à veiller les uns sur les autres, pour qu'une fraude pût s'établir. Ils sont réciproquement garans de la vérité qu'ils reconnoissent unanimement. Si l'un des deux partis avoit voulu introduire de nouveaux écrits, comme venant des apôtres, l'autre auroit-il pu l'ignorer? auroit-il voulu le souffrir? Dira-t-on que l'un des deux ayant fait la supposition, a eu le pouvoir de la faire adopter à l'autre? dira-t-on qu'ils se sont accordés pour commettre cette infidélité? l'incrédulité est réduite à choisir entre ces deux absurdités.

XXX. En soutenant que nos livres saints sont apocryphes, il faudroit fixer l'époque où ils ont été introduits dans le christianisme: c'est à ceux qui font une allégation, à en donner la preuve. C'est ce que jamais n'ont pu faire, avec

quelqu'ombre de probabilité, les incrédules. Nous leur portons hautement le défi d'indiquer un temps, où la fraude ait été, nous ne disons pas seulement effectuée; mais possible. Assignera-t-on le temps, où les apôtres vivoient encore? mais alors, il faut dire que la supposition s'est faite ou à leur insu, ou de leur consentement, ou malgré leur opposition; toutes ces hypothèses se réfutent d'elles-mêmes. Veut-on que ce soit après la mort des apôtres que les évangiles aient été produits? d'abord, l'assertion seroit refutée par les témoignages des pères apostoliques que nous avons cités, par l'impossibilité que nous avons remarquée d'abuser tant d'églises différentes, tant de sectes opposées. De plus, les apôtres avoient formé des disciples, avoient laissé des successeurs chargés du gouvernement des églises. Auroit-on pu en imposer à tous ces

personnages, et leur faire prendre pour des écrits de leurs maîtres, des ouvrages dont leurs maîtres ne leur auroient jamais parlé? auroit-on pu les associer tous à la fraude, et les engager à recevoir tous unanimement, comme ouvrages des apôtres, des livres qu'ils auroient su n'être pas des apôtres? enfin passera-t-on aux âges suivans, pour y placer la supposition des évangiles? plus on la recule, plus on la rend incroyable et impossible. Un plus grand nombre de pères antérieurs qui ont cité les livres saints, démontre la fausseté de l'assertion. Un plus grand nombre d'églises fondées dans des pays plus éloignés, rend l'unanimité plus impraticable. Un plus grand nombre de sectes rend le concert plus absurde. Le système de la falsification du nouveau testament déjà déraisonnable, parce que personne n'auroit pu la faire, l'est encore, parce que dans aucun

aucun temps on n'auroit pu la faire.

XXXI. Et si elle avoit été réelle, croit-on qu'elle eût pu s'effectuer avec un tel secret, que les ennemis du christianisme, si acharnés contre lui, si attentifs à saisir toutes les manières de le combattre, n'en eussent eu aucune connoissance, et qu'ils eussent négligé un moyen aussi favorable à leur cause? Nous avons un grand nombre d'écrits des juifs, où ils se répandent en invectives contre le christianisme, où ils le combattent par tous les argumens qu'ils peuvent imaginer. Eussent-ils omis le plus puissant de tous, celui qui auroit fait crouler le christianisme par ses fondemens? Celse qui écrivoit environ cent ans après Jésus-Christ, connoissoit parfaitement nos évangiles. Il en relève souvent des passages, tantôt pour les arguer de faux, tantôt pour en tirer des argumens. Nulle part il ne dit que les évangiles sont

supposés. Il reproche même aux chrétiens d'avoir changé et perverti plusieurs fois le contexte primitif de l'évangile (62). N'est-ce pas déclarer positivement qu'il y a eu un contexte primitif ? Intenteroit-il l'accusation plus légère d'altération, s'il pouvoit articuler celle bien autrement grave d'une falsification totale ? Le témoignage de Julien est plus exprès encore. Il attribue formellement les livres du nouveau testament à leurs auteurs ; et il combat la divinité de Jésus-Christ, en disant que ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc, n'en ont parlé, et que Jean est le premier qui ait osé la mettre en avant (63). Combien doit-on être assuré d'une vérité, qui est attestée par ceux-mêmes qui auroient ntérêt à la contester ? et quelle idée doit-on se former de la cause des incrédules modernes qui, pour la défendre, sont obligés de combattre même

les incrédules du temps dont ils parlent ?

XXXII. Je reprends maintenant ce que je disois au commencement de cet article, et je demande si de tous les motifs qui peuvent fonder la persuasion qu'un livre ancien est authentique, il en manque un seul au nouveau testament ; je demande que l'on me cite un seul ouvrage de l'antiquité, qui réunisse autant de caractères d'authenticité. Je conclus que quand même, ce qui n'est pas vrai, et ce que nos incrédules ne croyent pas tel, on ne pourroit être assuré de l'authenticité d'aucun autre livre, on ne pourroit néanmoins former aucun doute sur celle de nos livres sacrés. Il ne reste plus maintenant qu'à confirmer cette démonstration par l'examen des sophismes qu'on emploie pour l'ébranler.

ARTICLE II.

Objections contre l'authenticité.

Je commence par examiner celle de leurs difficultés, que les incrédules présentent avec le plus de confiance, qu'ils répètent le plus fréquemment, et sur laquelle ils insistent avec le plus de force. Elle a été développée principalement dans l'ouvrage intitulé : *Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne*, et imprimé sous le nom de M. Frèret.

XXXIII. « C'est un fait certain, reconnu de tous les savans, avoué des » défenseurs du christianisme, que dès » les premiers jours de l'église, et au » temps même dont datent les livres » du nouveau testament, il a été publié une multitude de livres faussement attribués, soit à Jésus-Christ, » soit à la Vierge, soit aux apôtres, » soit aux premiers disciples. Fabri-

» cius, qui a recueilli tout ce qu'il a
» pu en rassembler, en compte cin-
» quante, seulement sous le titre d'é-
» vangiles ; et un beaucoup plus grand
» nombre encore sous différens titres.
» Chacun de ces écrits avoit dans le
» temps ses partisans. Il résulte évi-
» demment de-là, que parmi les chré-
» tiens de ce siècle, les uns étoient
» des fourbes et des imposteurs, les
» autres des hommes simples et cré-
» dules. Si on pouvoit aussi aisément
» tromper ces premiers fidèles, s'il
» étoit si facile de leur faire illusion
» sur des livres supposés, que devien-
» nent tous les sophismes par lesquels
» on prétend démontrer l'impossibi-
» lité d'une supposition ? Au milieu
» de ce cahos de livres produits en
» même temps, et tous reçus alors avec
» respect, quel moyen peut-on avoir
» maintenant de distinguer ceux qui
» étoient authentiques, et ceux qui

» étoient apocryphes? mais ce qui rend
» cette distinction plus impossible en-
» core, c'est que nous voyons les
» évangiles apocryphes, cités avec
» vénération par les premiers pères
» de l'église. St. Clément, St. Bar-
» nabé, St. Jacques, les constitutions
» apostoliques, St. Paul lui-même,
» citent des paroles de Jésus-Christ,
» tirées des évangiles apocryphes. Il y a
» plus encore; on ne voit pas que les
» premiers pères de la secte qui est res-
» tée la dominante, parmi toutes celles
» qui s'élevèrent alors, aient connu les
» quatre évangiles qui nous restent.
» Jusqu'à Justin, on ne trouve dans
» leurs écrits que des citations de livres
» apocryphes. Depuis Justin jusqu'à
» Clément d'Alexandrie, les pères em-
» ploient l'autorité, tantôt des livres
» supposés, tantôt de ceux qui passent
» aujourd'hui pour canoniques. Enfin,
» depuis Clément d'Alexandrie, ces

» derniers l'emportent et éclipsent en-
» tièrement les autres. On voit bien à
» la vérité dans les premiers pères
» quelques passages qui ressemblent à
» des paroles des évangiles actuels.
» Mais comment peut-on être certain
» qu'ils en soient tirés. Matthieu,
» Marc, Luc, et Jean ne sont nommés,
» ni dans Clément, ni dans Ignace, ni
» dans aucun des écrivains des premiers
» siècles. Les axiomes de Jésus-Christ
» que répètent ces pères, ils pouvoient
» les avoir appris de vive voix, par le
» canal de la tradition, sans les avoir
» puisés dans des livres. Ou si l'on veut
» que ces paroles aient été tirées de
» quelqu'évangile, il n'y a aucune rai-
» son de croire qu'elles aient été prises
» dans les quatre qui restent, plutôt
» que dans cette multitude d'autres que
» l'on a supprimés. Les livres recon-
» nus apocryphes ont été produits en
» même temps que ceux qu'on donne

» pour canoniques. Ils ont été publiés
» de la même manière, reçus avec le
» même respect, cités avec la même con-
» fiance et même de préférence. Il n'y
» a donc aucune raison pour croire à
» l'authenticité des uns, qui ne milite
» au moins avec la même force pour
» l'authenticité des autres. Puisque
» ceux-là ont été évidemment, et de
» l'aveu de tout le monde, supposés,
» il est permis de croire que ceux-ci
» ont pu également l'être. »

XXXIV. Cette difficulté exige une discussion étendue, et va me forcer d'entrer dans des longueurs. Avant de donner une réponse directe, commençons par faire quelques observations sur les évangiles et autres livres apocryphes.

XXXV. Il ne faut pas croire que tous ces évangiles que l'on appelle apocryphes aient été composés à mauvaise intention et fabriqués par des imposteurs.

imposteurs. Il faut en distinguer de diverses classes. Il y en a eu certainement beaucoup de forgés par les hérétiques pour soutenir leurs erreurs; mais il y en a eu aussi plusieurs, écrits par des fidèles dans des vues droites et pieuses.

En premier lieu, les néophytes du premier siècle, et peut-être aussi du second, recueilloient avec soin, ce qu'ils entendoient dire aux apôtres et aux prédicateurs de la foi. Ils le mettoient par écrit pour en conserver le souvenir, et pour l'instruction de leurs familles. Il a dû dans le commencement du christianisme y avoir un grand nombre de collections de ce genre, faites de différens côtés. La plupart sont restées dans l'intérieur des familles qui les avoient composées; quelques-unes ont été un peu plus répandues. On a donné le titre d'évangiles à celles qui contenoient les actions

du Sauveur, parce que c'étoit le titre que portoient les écrits principaux, universellement révérés, sur la vie de Jésus-Christ. On en a mis plusieurs sous le nom des apôtres de qui on tenoit ces faits; et c'est delà qu'est venu le nom d'*Evangile de St. Pierre*, d'*évangile de St. André*, etc. Nous ne connoissons de la plupart de ces évangiles que les noms recueillis par Fabricius, qui rapporte aussi quelques légers fragmens de ces livres. Nous ne pouvons donc pas savoir au juste quels étoient ceux de ces évangiles qui étoient regardés comme catholiques; mais nous en connoissons quelques-uns : tels étoient spécialement l'évangile des hébreux et celui des égyptiens, composés par des néophytes de ces deux nations. St. Jérôme n'avoit pas dédaigné de traduire le premier. Notre intention n'est pas de faire sur ces évangiles une dissertation qui nous éloigneroit de notre

objet. On peut consulter ce qu'en ont dit Cotelier (64), Grabe (65), Fabricius (66). Je me contente d'observer ici ce qu'ils prouvent ; savoir, que parmi les livres appellés apocryphes, il y en avoit qui n'étoient, ni rejettés comme des ouvrages mauvais et vicieux, ni reçus avec respect comme des écrits inspirés, mais qui étoient considérés comme des écrits ecclésiastiques. Les hérétiques en avoient abusé, et de quoi n'abusent-ils pas? Ces livres n'ayant pas été écrits sous l'inspiration Divine, n'avoient pas l'exactitude des livres sacrés, et prêtoient plus facilement à de fausses interprétations. Il n'est pas étonnant que les sectaires aient cherché à en faire l'appui de leurs erreurs. Cela n'a pas empêché plusieurs des pères de citer ces ouvrages, comme catholiques. Eusébe parlant des livres que l'on dit appartenir au nouveau testament, en distingue quatre espèces;

les uns, qui sont reçus universellement par toutes les églises, comme sacrés; les autres sur lesquels il y a des doutes, mais qui sont cependant reçus par la plupart des églises; les troisièmes, que l'on reconnoît généralement ne pas être de véritables écritures sacrées; les derniers enfin, qui sont les ouvrages des hérétiques, qu'aucun écrivain ecclésiastique n'a cité, et que l'on doit rejetter comme absurdes et impies. Il place dans la troisième classe, plusieurs de ces livres apocryphes, l'*apocalypse de St. Pierre*, la *doctrine des apôtres*, l'*évangile selon les hébreux;* il les y place avec le livre du *pasteur*, et l'*épître de St. Barnabé*, qui ont toujours joui d'une grande considération dans l'église, et il les distingue formellement, soit des livres inspirés, soit des écrits hérétiques (67).

En second lieu, outre ces livres apocryphes, mais catholiques, il y en avoit

d'autres qui étoient hérétiques, soit qu'ils eussent été entièrement composés par des sectaires, soit que ce fussent des ouvrages primitivement rédigés par les fidèles, comme nous l'avons exposé, d'après la prédication de quelques apôtres, que les hérésiarques avoient ensuite altéré et adapté à leurs erreurs, pour s'autoriser de l'intitulé respectable, quoique faux, de ces livres. Ainsi il y eut des évangiles, qui portèrent tout simplement le nom des sectes, pour lesquelles ils avoient été fabriqués; tels furent ceux de Basilide, de Cérinthe, de Valentin, etc. Il y en eut d'autres pareillement infectés d'hérésie, quoique portant le nom des apôtres; tels furent, d'après le passage que nous venons de rapporter d'Eusèbe, les évangiles de St. Pierre, de St. Thomas, de St. Mathias, et quelques autres.

XXXVI. Sur le temps où ont été

composés les évangiles apocryphes-catholiques, nous n'avons rien de certain. Plusieurs indications nous les présentent cependant comme très-anciens. Plusieurs saints pères ont pensé que c'est de ces évangiles apocryphes que parle St. Luc au commencement du sien, lorsqu'il dit que plusieurs personnes se sont efforcées de mettre en ordre les choses passées de son temps. Quant aux évangiles apocryphes des hérétiques, il est certain qu'ils ont été, ou fabriqués, ou falsifiés par eux postérieurement à la composition des trois premiers évangiles par St. Matthieu, St. Marc et St. Luc. Celui de St. Luc, le dernier des trois, date selon ceux qui le rejettent le plus loin, de l'an 55 de notre ère; et à cette époque, il n'existoit pas encore d'hérésies. On peut le conclure de la première épître de St. Paul à Timothée, écrite l'an 64. Il lui dit qu'il lui a été clai-

rement révélé par le Saint-Esprit, que dans un temps très-prochain, plusieurs abandonneroient la foi, pour se livrer à l'esprit d'erreur et à la doctrine des démons (68). Si les hérésies eussent existé dès-lors, St. Paul auroit-il prédit qu'elles s'éleveroient incessamment? Nous avons de plus dans la tradition d'autres preuves plus positives encore. Eusèbe nous a conservé un fragment de l'histoire ecclésiastique écrite par Hégésippe qui vivoit au milieu du second siècle. Cet auteur si voisin des faits qu'il rapporte, raconte qu'à la mort de St. Jacques-le-mineur, laquelle est de l'an 62, St. Siméon, parent de Jésus-Christ fut élu en sa place, évêque de Jérusalem. L'église étoit encore vierge, n'ayant été souillée d'aucune erreur hérétique. Mais un certain Thébutis, piqué d'avoir été rejetté de sa demande de l'épiscopat, travailla secrètement à l'infecter d'erreurs; et

c'est-là, selon Hégésippe, l'origine des hérésies, qui se sont élevées depuis (69). St. Irénée atteste que les hérétiques sont de beaucoup postérieurs aux évêques à qui les apôtres avoient confié les églises (70). St. Clément d'Alexandrie, pour prouver que les hérésies sont venues long-temps après l'église catholique, dit qu'elles furent imaginées seulement sous l'empire d'Adrien (71). Il résulte clairement de ces témoignages, qu'au moins nos trois premiers évangiles ont l'antériorité de temps sur les évangiles apocryphes des hérétiques; et c'est une des preuves de leur supériorité qu'alléguoit Tertullien (72).

XXXVII. Il nous reste une réflexion importante à faire sur le mot *apocryphe*. On appelle ainsi ordinairement des ouvrages qui ne sont pas des auteurs dont ils portent les noms. D'après cette notion, un grand nombre des

écrits dont il s'agit ici, ne sont pas, à proprement parler, apocryphes. Les évangiles de Cérinthe, de Basilide, etc, avoient certainement ces hérésiarques pour auteurs. De même les évangiles des hébreux et des égyptiens, rédigés par des fidèles de ces deux nations, ne peuvent pas être appellés apocryphes dans le sens propre. On ne devroit véritablement appeller ainsi, que les ouvrages qui portent faussement le nom de Jésus-Christ, ou de sa Ste. Mère, ou de ses disciples. Mais on a donné par l'usage et depuis très-long-temps une plus grande étendue au mot *apocryphe;* on y a compris généralement tous les écrits composés dans les premiers siècles, sous des titres semblables à ceux de nos livres saints. On leur a donné cette dénomination commune pour les distinguer tous ensemble de nos livres canoniques; ensorte qu'on a fait deux classes séparées,

l'une des livres inspirés, l'autre des livres apocryphes. Mais dans cette seconde classe, il faut soigneusement distinguer les deux sens dans lesquels on dit que ces livres sont apocryphes. Une partie principale de l'objection de nos adversaires consiste, comme nous allons le voir, dans la confusion des deux significations de ce mot.

Ces considérations établies, je passe à l'examen de l'objection proposée, et pour mettre de l'ordre dans cette discussion nécessairement très-étendue, je la diviserai en deux parties. Je considérerai d'abord les livres apocryphes en eux-mêmes, et ce qu'on peut conclure de leur existence contre l'authenticité des livres canoniques. J'examinerai ensuite les citations que l'on dit avoir été faites par les pères, de ces livres apocryphes, et ce qui en résulte relativement à notre question.

XXXVIII. Il a existé dès les pre-

miers temps du christianisme des livres apocryphes, cela est indubitable; mais inférer de-là, que tout ce qui a existé de livres dans ce temps a été apocryphe, seroit une conséquence évidemment ridicule. C'est comme si l'on disoit que parce qu'il y a de la fausse monnoie, il n'en existe pas de véritable. Ce seroit même un faux raisonnement de dire : il y a eu beaucoup de livres apocryphes; donc on ne peut constater l'authenticité d'aucun livre.

Ce n'est pas, je le répète, de ce que nos livres saints existent depuis le premier siècle du christianisme, que nous concluons qu'ils sont véritablement des auteurs dont ils portent les noms. Nous fondons cette vérité sur ce que, et dans le premier siècle et dans tous ceux qui l'ont suivi, on a été constamment et généralement persuadé que nos livres sacrés étoient de ces auteurs. Une tradition originaire, perpétuelle,

universelle, voilà le motif de notre croyance. Pour opposer avec fondement les livres apocryphes, il faudroit produire en leur faveur une tradition semblable. Sans cela il n'y a pas de parité, et par conséquent pas d'objection. Rien de plus aisé que de mettre à la tête d'un livre qu'on a composé, le nom d'un auteur quelconque. La difficulté est de faire croire au public que le livre est réellement de cet auteur, et l'impossibilité est de le persuader à des sociétés qui ont un grand intérêt à savoir ce qui en est; à des sociétés différentes et éloignées les unes des autres, à des sociétés opposées entr'elles sur l'objet de ce livre. Réduisons donc la question à son vrai terme. Examinons s'il y a pour l'authenticité des livres appellés apocryphes, les mêmes raisons que pour celle des livres que nous regardons comme canoniques; si on a été de même, et dans

le temps où ils ont paru et depuis ce temps, universellement persuadé qu'ils étoient authentiques.

On nous dit bien que dès les premiers temps les livres apocryphes avoient leurs partisans, qu'ils étoient reçus avec respect; mais quelles preuves en apporte-t-on? quelle chaîne de témoignages présente-t-on à l'appui de cette assertion? Pour l'apprécier et la réduire au point de la vérité, considérons-la relativement, d'abord à ceux de ces livres qui étoient hérétiques, et ensuite à ceux qui étoient catholiques.

XXXIX. Les livres des hérétiques étant des ouvrages de parti, il est tout simple qu'ils aient eu quelques partisans; mais ils n'en avoient que dans leur parti. Ceux produits par Ebion, étoient reçus seulement par les ébionites; ceux mis au jour par Cérinthe, uniquement par les cérinthiens, et ainsi des autres. L'intérêt de la secte

étoit ce qui leur donnoit des sectateurs, mais tous renfermés dans chaque secte, et combattus avec force par le reste des chrétiens. Car tous les sectaires divisés des catholiques pour admettre les évangiles de leur secte, étoient réunis à eux pour rejetter comme faux et supposés les évangiles des autres hérésies. Quelle comparaison peut-on faire de ce petit nombre d'hommes qui croyoient à ces livres, avec l'église universelle déjà répandue dans la Judée, dans l'Asie, dans la Grèce, dans l'Italie, et dans beaucoup d'autres pays, qui tous s'accordoient à reconnoître et à révérer nos évangiles? De plus, nous avons vu que celles de ces premières hérésies, qui n'admettoient pas tous nos évangiles, ne nioient pas leur authenticité, et attaquoient seulement leur véracité. Nous avons prouvé cette vérité par les autorités de St. Irénée, de Tertul-

lien, d'Origènes, de St. Clément d'Alexandrie (73). Ainsi à cette époque, il n'y avoit point de contestation sur les auteurs de nos livres sacrés. Mais nous avons vu au contraire les pères, qui ont réfuté les premières hérésies, spécialement Tertullien, attaquer les livres qu'elles produisoient, non-seulement comme contenant des erreurs, mais comme fabriqués depuis la naissance de ces erreurs (74). Les évangiles des hérétiques avoient, en même temps que quelques partisans, pour contradicteurs de leur authenticité tous les autres chrétiens. Enfin ces premières hérésies n'ont eu qu'une existence très-courte, et lorsqu'au bout de quelque temps elles sont tombées, les livres dont elles avoient imaginé de s'étayer, sont tombés avec elles; et il n'est plus resté personne qui ne fût convaincu de leur fausseté. Au lieu de cela, l'authenticité de nos livres

saints a reçu de génération en génération de nouveaux témoignages.

Que l'on cesse donc de demander : « Quel moyen, au milieu de ce cahos » de livres, peut-on avoir mainte- » nant, pour distinguer ceux qui » étoient authentiques, et ceux qui » étoient apocryphes ? » Relativement aux livres hérétiques le moyen n'est pas difficile. Quand entre une multitude de livres, on voit les uns reconnus pour authentiques universellement par toutes les églises de divers pays, les autres regardés comme tels uniquement par un petit nombre de personnes ; les uns avoués authentiques par ceux mêmes qui avoient intérêt de le nier, les autres contestés par presque tout le monde ; les uns traversant, en conservant constamment leur caractère d'authenticité, toute la suite des siècles, les autres n'ayant qu'une existence éphémère et périssant

au

au bout de quelque temps si absolument qu'il en reste à peine les noms ; peut-on avoir un doute raisonnable sur l'authenticité des uns, sur la non-authenticité des autres? Nos livres canoniques et ces livres apocryphes ont existé ; voilà tout ce que la tradition nous montre entr'eux de commun. Cette tradition, règle générale de l'authenticité des ouvrages, voilà le témoignage assuré que nous avons pour connoître aujourd'hui quels sont, entre tous ces livres, les authentiques.

XL. Quant aux livres appellés apocryphes, qui étoient catholiques, il faut expliquer ce qu'on entend, quand on dit qu'ils avoient des partisans. Veut-on dire qu'on les regardoit comme des livres inspirés, et qu'on les révéroit à l'égal de nos évangiles? où seroit la preuve de cette assertion? que l'on nous nomme un seul auteur ecclésiastique, qui jamais leur ait attribué

une telle autorité ? Nous verrons au contraire incessamment les saints pères en citant ces livres, mettre entr'eux et nos livres saints une grande distance(75). Se borne-t-on à prétendre qu'on les regardoit comme authentiques, mais sans les révérer comme des écrits divins ? je répondrai, d'après ce que j'ai déjà dit, qu'il faut distinguer entre ces livres. Il y en avoit qui étoient véritablement des auteurs dont ils portoient les noms, tels que les évangiles des hébreux et des égyptiens ; mais de l'authenticité reconnue de ceux-là, on ne peut rien conclure contre l'authenticité des nôtres. Il y en avoit d'autres qui portoient à tort le nom de quelques apôtres ; mais que l'on nous prouve qu'ils étoient réputés les ouvrages de ces apôtres, et qu'on les leur attribuoit. Il n'y a pas une preuve, pas une indication de la vérité de cette allégation. Ces ouvra-

ges avoient des partisans, je le veux; mais c'étoient des partisans de leur utilité, et non de leur authenticité. Il n'est pas nécessaire, pour lire un livre avec édification, de savoir de qui il est, de le reconnoître comme une production de l'auteur à qui on l'attribue. Beaucoup de personnes alors, comme à présent, croyoient que l'épître de St. Barnabé n'étoit pas de lui, et la recevoient cependant comme un livre pieux. Et parmi nous, combien n'est pas considéré le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, malgré les disputes et l'incertitude de son auteur ?

XLI. On nous parle de l'illusion faite aux premiers chrétiens sur des livres supposés, de la facilité que l'on a eu à les induire en erreur au sujet de ces livres. Mais je le dirai toujours, quelle raison a-t-on de croire qu'ils y aient été trompés. Quel monument

ecclésiastique cite-t-on, qui annonce que les fidèles aient regardé comme pieux ce qui étoit hérétique, comme inspiré ce qui ne l'étoit pas, comme composé par les apôtres ce qui n'étoit pas leur ouvrage? Si, comme on le prétend, abusés par les titres des faux évangiles, les premiers chrétiens les avoient reçu et révéré à l'égal des quatre que nous possédons, ils les auroient fait passer de même aux générations suivantes. La tradition, ce raisonnement solide est de St. Augustin, nous auroit transmis les uns avec les autres (79). Nous avons vu dès le temps de St. Irénée, nos quatre évangiles seuls reconnus divins. Il est donc clair que l'on n'avoit pas alors la même idée des autres évangiles. Puisqu'au second siècle on les regardoit comme apocryphes, il n'est pas possible qu'ils fussent réputés authentiques au premier.

XLII. Mais il y a plus. La publication des faux évangiles loin de former une objection contre l'authenticité des nôtres, est une nouvelle raison d'y croire. On a fait tout ce que l'on a pu pour faire regarder comme véritables ces évangiles supposés, et on n'a pas pu y réussir; tous les efforts que l'on a tenté pour les faire admettre comme des ouvrages des apôtres, ont été inutiles. L'impossibilité d'une supposition d'évangiles déjà démontrée par la nature de la chose, est encore prouvée par le fait. Le soin qu'ont apporté les fidèles à écarter les écrits apocryphes, est un garant que ceux qu'ils ont transmis comme authentiques, le sont. Et puisqu'on n'a pas pu parvenir à faire passer pour réels ceux qui étoient supposés, on doit croire que ceux qui ont passé constamment pour réels, le sont véritablement.

On vient ensuite, et c'est la seconde partie de l'objection que nous examinons, aux citations faites par les premiers pères de l'église, soit de nos évangiles, soit des évangiles apocryphes; et ce que l'on en dit, peut se rapporter à deux chefs. On révoque en doute les citations faites par ces anciens docteurs, de nos quatre évangiles : on prétend qu'ils ont cité avec vénération les évangiles apocryphes. Examinons successivement ces deux points.

XLIII. Je commence par les citations qu'on prétend faites par les pères apostoliques des livres apocryphes. Pour juger la conséquence qui en résulte, il faut d'abord examiner quelles sont ces citations qu'on nous oppose.

Les incrédules ont cherché dans les écrits des premiers pères tous les passages qui pouvoient être tirés des ouvrages apocryphes : ils ont recueilli

tout ce qu'en ont dit Grabe et Fabricius. Et avec toutes leurs recherches ils n'ont pu recueillir que huit passages; un de St. Paul, quatre de St. Clément, un de St. Barnabé, un de St. Ignace, un des constitutions apostoliques. Examinons-les l'un après l'autre.

St. Paul à l'assemblée de Milet composée d'évêques et de prêtres, s'exprime ainsi : « Il faut avoir soin des » infirmes, et se souvenir des paroles » du Seigneur Jésus; car il a dit : Il » est plus heureux de donner que de » recevoir (77).» Ces paroles, dit-on, ne se trouvant pas dans les évangiles actuels, il faut qu'elles aient été tirées de quelqu'un de ceux qui sont perdus. Voilà une conséquence bien extraordinaire. Toutes les paroles de Jésus-Christ, de même que ses miracles, n'ont pas été écrites. Il peut très-bien se faire que St. Paul ait rapporté celles-ci de mémoire et les ayant apprises

par tradition. Il est possible aussi qu'il fasse allusion à ce que le divin Sauveur a si souvent répété sur le devoir de l'aumône, et sur le bonheur de ceux qui pratiquent les œuvres de miséricorde.

Dans la seconde lettre du pape St. Clément on lit : « Interrogé par quel-» qu'un quand arriveroit son règne, » le Seigneur répondit : lorsque deux » ne feront qu'un ; lorsque ce qui est » dehors sera comme ce qui est dedans; » lorsque le mâle étant avec la femel-» le, il n'y aura plus ni mâle ni fe-» melle (78. » St. Clément, dit-on, n'explique pas d'où il a tiré cette réponse ; ce n'est certainement pas de nos évangiles, où on ne la trouve point; mais St. Clément d'Alexandrie rapportant ces mêmes paroles, nous apprend qu'on les lisoit dans l'évangile des égyptiens (79). Je ne ferai sur cette citation qu'une observation; c'est

c'est qu'il est également possible, et que St. Clément ait appris par tradition cette réponse de Jésus-Christ, et qu'il l'ait tirée de l'évangile des égyptiens. Mais je n'ai pas intérêt à discuter ce point. Que ce soit dans l'évangile des égyptiens que St. Clément ait puisé ces paroles, cela ne fait rien contre nous, ainsi que je le prouverai.

On rapporte deux autres citations faites par le même pape d'un texte qui n'est pas dans nos évangiles actuels, qui par conséquent doit être dans quelqu'un des apocryphes. Dans sa première épître on lit : « Loin de nous » l'écriture où il est dit : Malheureux » sont ceux qui ont l'esprit double » et incertain, qui disent : Nous avons » entendu ces choses de nos pères, » et voilà que nous avons vieilli, et » que rien de tout cela ne nous est » arrivé. » Dans sa seconde épître on lit de même : « Malheureux sont ceux

» qui ont l'esprit double et le cœur » incertain, et qui disent : Nous avons » entendu toutes ces choses de nos » pères, et cependant, en attendant » de jour en jour, nous n'avons rien » vu de tout cela (80). » Pourquoi recourir à des évangiles apocryphes, que nous ne connoissons pas, dont nous n'avons même aucun fragment, quand nous trouvons un passage semblable à celui-là dans un de nos livres sacrés. Ce n'est pas à la vérité dans un de nos évangiles, et St. Clément ne dit pas qu'il en soit tiré. Il dit que ces paroles sont dans une écriture, dans le discours prophétique. Cette écriture est la seconde épître de St. Pierre, où cet apôtre s'exprime ainsi : « Ils disent : Où est la promesse? où » est son avénement? Depuis que nos » pères se sont endormis, toutes les » choses persévèrent comme du commencement de la création (81). » Où

dira peut-être que les expressions de l'apôtre ne sont pas les mêmes que celles du pontife; mais c'est évidemment le même sens. St. Clément citoit de mémoire, plus occupé du fond des choses que des termes; et nous en avons la preuve dans les citations mêmes dont il s'agit. Ses expressions en rapportant le même texte, ne sont pas les mêmes dans sa première et dans sa seconde épître. Est-il étonnant que n'étant pas conforme à lui-même, dans ces deux citations, il ne le soit pas non plus au texte original qu'il cite?

On nous objecte une quatrième citation de St. Clément d'un texte qui n'est pas dans nos évangiles. « Il nous » dit donc: Gardez votre chair et votre » sceau sans tache, pour que vous re- » ceviez la vie éternelle (82). » D'abord, ces paroles paroissent être dans St. Clément, moins un précepte spécial qu'il attribue à Jésus-Christ,

qu'une conséquence qu'il tire de la doctrine du divin Sauveur. Ensuite, de ce qu'un discours de Jésus-Christ n'est pas dans nos évangiles, il ne s'ensuit nullement qu'il soit tiré des évangiles apocryphes, puisque, comme nous l'avons dit, il peut être rapporté d'après la tradition.

Le texte de St. Barnabé qu'on nous oppose comme tiré d'un évangile apocryphe, toujours par la seule raison qu'on ne le lit pas dans les nôtres, est celui-ci : « Le Fils de Dieu a dit : » Résistons à toute iniquité, et nous » l'aurons en aversion (83). » D'abord ce passage ne se trouve pas dans le texte grec de cette épître, mais dans une ancienne version latine, dans laquelle on n'a pas une grande confiance. De plus, n'est-il pas possible que St. Barnabé, qui avoit été à ce qu'on croit disciple de Jésus-Christ, eût recueilli

ces paroles de la propre bouche du Sauveur?

St. Ignace, poursuit-on, dans son épître aux smyrniens, dit : « Lorsqu'il » vint à ceux qui étoient avec Pierre, » il leur dit : Prenez, et touchez-moi, » et voyez que je ne suis pas un dé- » mon incorporel (84). » Or St. Jérôme nous apprend que ces paroles se trouvoient dans l'évangile des hébreux. En admettant que St. Ignace les en eût tirées, je montrerai encore incessamment qu'on ne peut rien en inférer contre l'authenticité de nos livres saints. Mais sans recourir à un écrit inconnu, St. Ignace ne pouvoit-il pas avoir en vue ce que le Sauveur, selon St. Luc, dit aux onze apôtres? Touchez-moi et voyez qu'un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'en ai (85).

On nous objecte enfin que dans les constitutions apostoliques, il est dit:

« Soyez des agens de change honnê-
» tes (86); » ce qu'on ne voit dans aucun évangile. Mais les constitutions apostoliques sont une production du second, ou peut-être du troisième siècle; il n'est pas juste de les confondre avec les écrits des pères apostoliques. D'ailleurs il n'est pas dit dans le texte que ce soit-là une parole de Jésus-Christ. De plus, ce peut être une allusion à la parabole des talens. Ajoutons à tout cela qu'on peut d'autant moins s'autoriser des constitutions apostoliques, pour prétendre que les livres apocryphes ont été assimilés au nouveau testament, qu'on y trouve une condamnation formelle de ces livres (87).

XLIV. Voilà exactement tout ce qu'à force de recherches, les incrédules ont pu recueillir de passages cités par les pères apostoliques, et que l'on ne trouve pas dans nos évan-

giles actuels. De ces textes, deux ou trois ont une telle conformité avec des textes de nos livres saints, qu'il est plus que probable que ce sont des allusions qui y sont faites. Il y en a cinq, sur lesquels on n'a d'autre raison de les croire tirés d'écrits apocryphes, que de ce qu'on ne les trouve pas dans les livres canoniques. Mais nos adversaires conviennent, ils prétendent même, et c'est une de leurs difficultés, que les premiers pères citoient des paroles de Jésus-Christ, non pas toujours sur des livres écrits, mais souvent d'après des traditions orales, qui les leur avoient transmises. N'est-il donc pas très-possible que ces cinq citations de textes, que nous ne trouvons pas dans le nouveau testament, fussent ainsi faites de mémoire et sur la tradition? Quel motif a-t-on de prétendre qu'ils sont été plutôt tirés d'ouvrages que nous n'avons pas?

L'assertion de nos adversaires est donc purement gratuite ; et puisque pour la soutenir ils n'ont que leur simple affirmation, notre simple dénégation suffit pour leur répondre.

Il reste donc, et c'est à cela que se réduit toute l'objection, deux passages, l'un de St. Clément, l'autre de St. Ignace, qui sont conformes à deux passages que nous savons avoir existé ; celui-là dans l'évangile des égyptiens, celui-ci dans l'évangile des hébreux. C'est de ces deux seules citations que nous avons à parler. J'ai dit qu'on ne pouvoit rien en inférer contre l'authenticité de nos évangiles, et c'est ce que j'ai à prouver. Je pourrois faire contre les incrédules l'argument qu'ils font contre nous, et qui seroit tout aussi fort contre eux ; savoir, que ce peut être d'après une tradition que St. Clément et St. Ignace ont rapporté les paroles de Jésus-Christ.

Mais je le leur épargnerai, et je me bornerai à leur donner deux réponses; la première, que les deux évangiles dont on dit les passages en question tirés, étoient véritablement des hébreux et des égyptiens, dont ils portoient les noms; la seconde, que ces deux évangiles n'étoient pas des ouvrages vicieux, mais avoient été composés à bonne intention.

XLV. En premier lieu, de quoi est-il question entre nous et les déistes? de savoir si les évangiles que nous possédons sont authentiques ou apocryphes, c'est-à-dire, s'ils sont ou s'ils ne sont pas des quatre auteurs dont ils portent les noms. On prétend prouver qu'ils n'en sont pas, en rapportant des citations d'évangiles apocryphes faites par les pères les plus anciens. Il faut donc rapporter des citations d'évangiles apocryphes, dans le sens qu'ils ne soient pas des auteurs

dont ils sont intitulés. Au lieu de cela, on confond, comme j'ai eu occasion de l'observer, les deux significations du mot *apocryphe*. On prend dans le principe du raisonnement ce mot dans un sens, et dans la conclusion dans un autre. Les pères apostoliques, dit-on, ont cité deux évangiles apocryphes, c'est-à-dire, qui n'étoient pas inspirés. Donc les livres que nous possédons, sont peut-être apocryphes, c'est-à-dire, ne sont peut-être pas des auteurs auxquels on les attribue. Pour prouver que ces anciens docteurs ont pu se tromper sur l'authenticité de nos évangiles, il faudroit prouver qu'ils se sont trompés sur l'authenticité d'autres écrits. On ne le prouve pas en disant qu'ils ont cité des ouvrages qui étoient véritablement authentiques.

XLVI. En second lieu, que prouve une citation ? D'abord, qu'un livre

existe, ensuite qu'on croit véritable ce qui y est contenu. C'est-là tout ce qu'on peut inférer des citations faites par les pères des deux évangiles dont il s'agit. Mais entre regarder un livre comme véridique, et lui attribuer l'autorité de nos livres divins, il y a une grande différence (88). Ne citons-nous pas tous les jours en faveur de la religion des livres qu'assurément nous n'assimilons pas aux évangiles? Les pères ont bien pu citer les livres appellés apocryphes du nouveau testament, comme les apôtres eux-mêmes avoient cité ceux relatifs à l'ancien. St. Jude cite un passage du livre d'Enoch (89); et St. Jérôme remarque une citation du même genre, faite par St. Paul, ainsi que des vers de plusieurs poëtes payens (90). Ni St. Jude, ni St. Paul ne croyoient égaler les livres qu'ils citoient, aux saintes écritures, ou porter atteinte à

l'authenticité des livres inspirés ; mais ils rapportoient ces passages comme utiles à l'édification. Ils savoient bien, dit Origènes, ce qu'ils pouvoient tirer de ces livres apocryphes, et ce qu'on devoit en laisser (91).

XLVII. Ainsi lorsque St. Clément et St. Ignace, lorsqu'après eux plusieurs autres saints pères, ont quelque fois cité des évangiles appellés apocryphes, ils ont pu en faire usage comme d'ouvrages pieux et propres à opérer l'édification, et non comme d'ouvrages inspirés. Pour tirer quelque parti des passages des pères, il faudroit montrer qu'ils leur attribuoient la même autorité qu'à nos évangiles ; et c'est ce qu'on ne peut pas assurément prouver. Mais, dit-on, ils les citent avec la même vénération que les livres du nouveau testament. A cela je réponds d'abord, que ce qu'ils en citent étant des paroles de Notre-

Seigneur Jésus-Christ, il est tout simple qu'ils le rapportent avec respect. Je réponds ensuite, où est la preuve de cette égalité de vénération pour les livres apocryphes et pour les livres canoniques? En avançant une assertion, il faudroit en donner les raisons. Je réponds enfin, qu'il s'en faut de beaucoup, comme je l'ai déjà annoncé, que les saints docteurs, en citant ces divers livres, missent les uns et les autres sur la même ligne. Ceux d'entre eux qui ont le plus souvent cité des évangiles apocryphes, sont St. Clément d'Alexandrie, Origènes et St. Jérôme. Or, nous voyons spécialement ceux-là mettre une extrême différence entre les écrits canoniques et les autres. St. Clément répondant à une citation de l'hérétique Cassien, dit que le texte qu'il allégue, se trouve, non dans les quatre évangiles qui nous ont été transmis, mais dans celui des égyptiens (92). Et

dans un autre endroit, rapportant lui-même un précepte de Jésus-Christ tiré d'un livre apocryphe, il dit qu'on le lit dans quelqu'évangile (93); expression, dont assurément il ne se sert pas en parlant des évangiles canoniques. Nous voyons Origènes rapportant des passages de l'évangile des hébreux, ajouter, « si on veut bien » le recevoir, non comme ayant l'au» torité de décider la question, mais » comme propre à l'éclaircir (94)»; et ailleurs, « si quelqu'un veut bien » recevoir cet évangile (95). » S. Jérôme, après avoir opposé aux pélagiens un passage du même évangile, et un tiré des épîtres de St. Ignace, leur dit : « Si vous ne voulez pas recon» noître l'autorité de ces témoignages, » reconnoissez-en du moins l'antiquité, » et voyez ce qu'ont pensé tous les hom» mes apostoliques (96). »

Que résulte-t-il donc de ces citations d'écrits apocryphes, faites par

les anciens pères, que l'on fait sonner si haut? elles se réduisent à deux ; elles sont tirées de livres, qui étoient véritablement des auteurs dont ils portoient les noms : ainsi elles ne montrent pas que les saints docteurs se trompassent sur l'authenticité des livres. Les livres où elles sont puisées, étoient des ouvrages pieux ; ainsi de ce que les pères les ont produit, il ne s'ensuit nullement qu'ils assimilassent ces ouvrages au nouveau testament. Dès lors, elles ne prouvent absolument rien contre l'authenticité de nos livres saints.

XLVIII. Venons maintenant à l'autre assertion de nos adversaires relative aux citations de nos évangiles par les saints pères. Elle renferme trois parties; la première, que jusqu'à St. Justin on ne voit dans les écrits des pères que des citations de livres apocryphes; la seconde, que depuis St. Justin

jusqu'à St. Clément d'Alexandrie, les pères employent l'autorité, tantôt des livres supposés, tantôt de ceux qui passent aujourd'hui pour canoniques; la troisième, que depuis St. Clément d'Alexandrie, nos évangiles l'emportent et éclipsent entièrement les autres. De pareilles propositions en imposent par le ton audacieux avec lequel on les met en avant; et il est aisé avec cet air d'érudition de faire illusion à des hommes peu instruits. Mais en produisant de pareilles assertions, il faudroit les prouver; et les incrédules, hardis à affirmer, se gardent bien de présenter des preuves. Suppléons à leur défaut, et reprenant leurs deux premières propositions, prouvons-en successivement la fausseté.

Sur la première, j'observerai d'abord, que quand on ne verroit dans les pères apostoliques aucune citation de nos livres saints, ce seroit encore

à

à tort qu'on en concluroit, qu'ils ne les ont pas connus. Ce ne seroit qu'un argument négatif, et il seroit d'autant plus foible, que nous n'avons de ces premiers docteurs que quelques lettres et en assez petit nombre. Cet argument pourroit-il balancer les témoignages des auteurs suivans? Combien de livres sur l'authenticité desquels il n'existe aucun doute, ne nous sont connus que par une tradition qui commence plus d'un siècle après leur publication?

Mais nous n'avons pas à nous en tenir à cette seule considération. La fausseté de l'assertion a été complettement démontrée par les passages que nous avons produits de tous les pères apostoliques. De tous les écrivains ecclésiastiques antérieurs à S. Justin, il n'y en a qu'un seul, qui est Hermias, dont nous n'ayons pas produit de citations formelles du nouveau

testament; encore nous avons vu qu'en plusieurs endroits il y fait manifestement allusion. Tous les autres pères apostoliques, qui sont St. Clément, St. Barnabé, St. Ignace, St. Polycarpe, rapportent en propres termes des passages de nos livres saints, et Papias, dont nous n'avons qu'un fragment, nomme positivement deux de nos évangélistes.

Les incrédules ont senti combien étoit fortement démentie leur assertion par toutes ces citations si multipliées. Ne pouvant nier leur réalité, ils ont pris le parti de dire que ce n'étoient pas nos livres canoniques qui étoient cités dans ces divers passages. Les raisons qu'ils en donnent, sont, que nos évangélistes n'y sont pas nommés; que les premiers pères pouvoient avoir appris les paroles de Jésus-Christ de vive voix et par tradition, sans les avoir puisées dans des

livres ; enfin qu'ils pouvoient aussi-bien les avoir tirées de quelques-uns des évangiles supprimés que de ceux qui nous restent.

XLIX. Admirons la logique et la bonne foi de nos adversaires. Ils soutiennent que les saints pères, disciples des apôtres, ont fait usage des évangiles apocryphes, et leur raison démonstrative est, qu'on trouve dans leurs ouvrages un petit nombre de passages, que l'on sait avoir été dans ces évangiles. Mais, selon eux, une vingtaine de passages que nous avons rapportés, et qui se trouvent les mêmes dans nos livres saints et dans les écrits des pères apostoliques, ne prouvent pas que ces pères aient connus nos livres saints.

Il est évident, disent-ils, que les premiers pères ne connoissoient pas les évangiles, puisqu'ils ne les ont pas nommés. Mais il est évident en même

temps qu'ils ont connu et cité les évangiles apocryphes, qu'ils ne nomment pas davantage.

Les paroles de Jésus-Christ, ajoutent-ils, que rapportent quelques-uns des anciens docteurs, et qui sont conformes à nos évangiles, ce peut être par tradition qu'ils les aient apprises. Mais celles qui se trouvoient dans les livres apocryphes, ce ne peut pas être la tradition qui les leur ait transmises; c'est incontestablement dans ces livres qu'ils les ont puisées.

Tel est le sort naturel des mauvaises causes, qu'elles ne peuvent être soutenues que par des contradictions. Mais abandonnons les incrédules aux inconséquences dans lesquelles ils sont forcés de se jetter, et après les avoir opposés à eux-mêmes, opposons leur la raison.

Les pères apostoliques, disent-ils, n'ont pas nommé nos évangélistes.

D'abord, le fait n'est pas vrai. Nous avons vu Papias nommer positivement St. Matthieu et St. Marc. Ce témoignage seul suffiroit pour détruire la difficulté.

L. De ce qu'ils n'ont pas nommé les évangélistes, on conclut qu'ils ne les connoissoient pas. Mais ces mêmes pères ont souvent rapporté des passages de l'ancien testament, sans dire de quel livre ils les tiroient ; il faut donc dire aussi qu'ils ne connoissoient pas l'ancien testament.

C'est parmi nous encore la chose la plus commune de voir des prédicateurs rapporter des passages de l'écriture sainte, sans dire de quels livres ils les ont tiré. Il n'est utile de marquer nommément le livre que l'on cite, que dans les discussions théologiques, où il faut faire voir la fidélité de la citation. Les écrits des pères apostoliques étoient des leçons de morale,

des exhortations, et non pas des disputes. Ils rappelloient les textes du nouveau testament à des gens qui les connoissoient; et nous avons vu saint Clément et St. Polycarpe disant aux fidèles de s'en souvenir. Il est donc tout simple que ces premiers docteurs n'aient pas fait de citations nominales. Mais lorsque les discussions furent engagées contre les hérétiques, nous voyons les pères, St. Irénée, Tertullien, Origènes, et leurs successeurs, employer ce genre de citations. La différence dans la manière de citer vient de la différence du genre d'écrits.

LI. Ce peut-être, ajoute-t-on, de la tradition, que les premiers ont reçu les paroles de Jésus-Christ, qu'ils rapportent. Voilà déjà l'objection de nos adversaires fort atténuée. Ils avançoient très-affirmativement que nos évangiles n'avoient jamais été cités par les premiers pères, et quand il s'agit

de prouver l'assertion, ils se restreignent à dire qu'il est possible que les citations alléguées soient tirées d'ailleurs. Ce n'est donc plus qu'à une simple possibilité que nous avons à répondre. Voyons s'il est raisonnable d'y croire.

Il seroit absolument possible qu'une parole de Jésus-Christ eût été transmise de vive voix par ses apôtres à leurs disciples, telle que nous la lisons dans nos évangiles. Ainsi s'il n'y avoit qu'une seule citation de ce genre, ou même un très-petit nombre, dans les ouvrages ecclésiastiques du premier siècle, elles pourroient ne pas former à elles seules et par elles-mêmes une démonstration absolue de l'authenticité du nouveau testament. Nous serions par conséquent en droit de retourner contre nos adversaires, et avec bien plus de force qu'eux, l'objection qu'ils nous font, et de leur dire : les

deux discours du Sauveur, que vous rapportez d'après St. Clément et St. Ignace, et que l'on lisoit dans des évangiles apocryphes, n'étoient peut-être connus de ces deux docteurs que par tradition. Le petit nombre de ces passages rendroit notre raisonnement bien autrement plausible que le leur. Quand je vois au lieu de cela, non pas un écrivain, mais tous les écrivains de ce siècle, rapporter, non pas une fois, mais souvent, des paroles de Jésus-Christ, telles qu'elles sont dans nos livres saints, il ne m'est pas possible de douter qu'ils n'ayent connu ces livres. Ce ne peut pas être le hazard qui ait opéré le rapport constant entre le nouveau testament et les écrits des premiers docteurs. Ce ne peut pas être une simple tradition, qui ait fait rapporter tant de fois des discours du Sauveur dans des termes aussi semblables à ceux que nous lisons dans

dans les évangiles. Il y auroit de bien plus grandes dissonances, si c'étoit de mémoire, et non d'après des livres, que les pères eussent rapporté ces passages.

LII. Mais, dit-on enfin, comment peut-on être assuré que c'est plutôt des évangiles canoniques, que des évangiles apocryphes, que sont tirées les citations de ces pères. Est-ce de bonne foi qu'on propose cette pitoyable difficulté? Quand nous lisons les mêmes passages, en grand nombre, avec des expressions aussi semblables, et dans nos évangiles et dans les écrits des pères, est-il raisonnable d'aller chercher ailleurs que dans nos évangiles l'origine de ces passages? D'ailleurs les écrivains des siècles suivans, tels qu'Eusébe et St. Jérôme, remarquent souvent diverses citations des livres apocryphes faites par leurs prédécesseurs.

Ils auroient observé celles-là comme les autres.

LIII. Si contre toute espèce de raison quelqu'un vouloit encore conserver des doutes, et, malgré le rapport si frappant entre nos livres saints et les écrits des premiers pères relativement à un si grand nombre de textes, rester incertain, si c'est des livres saints ou d'ailleurs que les pères ont tiré ces textes, pour dissiper toute incertitude il n'auroit qu'à rapprocher les pères du premier âge, de ceux qui les ont immédiatement suivis. Les pères du second siècle qui avoient été disciples de ceux du premier, non-seulement connoissoient nos quatre évangiles, mais avoient pour eux la plus profonde vénération. Nous avons entendu St. Justin attester qu'on les lisoit dans les assemblées des fidèles; et St. Irénée, après avoir nommé nos quatre évangélistes, dire, que c'est par la

volonté de Dieu qu'ils ont écrit leurs ouvrages, qui sont le fondement et la colonne de notre foi. Or ils n'ont pu tenir que de leurs maîtres ces évangiles, ils n'ont pu prendre que d'eux, l'idée qu'ils en avoient. Ne considérons donc plus seulement les pères apostoliques comme les premiers témoins de l'authenticité du nouveau testament, voyons en eux les premiers anneaux de cette longue chaîne de témoignages qui de siècle en siècle a fait passer jusqu'à nous la certitude de cette authenticité; et alors toute la difficulté, qui étoit déjà si légère, sera entièrement dissipée. Les premiers témoins fondent l'autorité des seconds; les seconds réciproquement fortifient l'autorité des premiers, développent plus positivement ce qu'ils avoient dit, et achèvent d'anéantir toutes les chicanes que pourroient former les esprits les plus difficultueux.

LIV. Les incrédules prétendent, et c'est la seconde partie de l'assertion à laquelle nous répondons, que depuis St. Justin jusqu'à St. Clément d'Alexandrie, les pères ont cité indifféremment les évangiles canoniques et les apocryphes. Entre St. Justin martyrisé l'an 167, et St. Clément qui succéda à Panténe dans l'école d'Alexandrie en 191, les auteurs ecclésiastiques dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, sont, Tatien, Théophile d'Antioche, St. Irénée, Athénagore, Hermias; on peut y joindre Tertullien, contemporain de St. Clément. Nous avons vu tous ces écrivains citer nos livres saints. Mais quel est celui d'entr'eux qui cite de la même manière les livres apocryphes? seroient-ce Tatien, Théophile d'Antioche, Hermias, dans lesquels on ne trouve pas une seule citation des apocryphes? seroit-ce St. Irénée que nous

avons vu déclarer positivement, qu'il n'y a que nos quatre évangiles qui soient véritables (97) ? seroit-ce Athénagore ? on lit à la vérité dans son apologie une citation d'un écrit apocryphe ; mais elle est bien différente de celles qu'il fait de nos livres saints. Quand il cite ceux-ci, il dit, ainsi que nous l'avons vu, « les précep-» tes dans lesquels nous sommes nour-» ris (98) ; » mais dans la citation qu'il fait d'un écrit apocryphe, il l'appelle tout simplement « une écriture quel-» conque (99). » Seroit-ce Tertullien qui auroit égalé les évangiles apocryphes aux canoniques, lui, qui établit si fortement l'autorité de nos quatre évangiles composés par deux apôtres Matthieu et Jean, et par deux hommes apostoliques Marc et Luc (100) ? Enfin veut-on attribuer cette égalité dans les citations, à St. Clément lui-même ? N'avons-nous pas vu la différence

précise qu'y met ce saint docteur (101)? Il est donc certain que des écrivains du second siècle, qu'on prétend avoir cité, tantôt les vrais, tantôt les faux évangiles, les uns n'ont fait aucune citation des apocryphes, les autres ont marqué très-formellement combien ils étoient inférieurs en autorité au nouveau testament. Et il reste démontré que, dans ces deux points principaux, l'assertion des incrédules est aussi absurde que hardie. Il n'y a de vrai que ce qu'ils ajoutent, savoir, que depuis St. Clément d'Alexandrie nos quatre évangiles éclipsent absolument les autres: mais cette vérité est aussi évidente pour le temps qui a précédé ce saint docteur, que pour celui qui a suivi.

LV. Nous pouvons citer encore, pour montrer comment on considéroit dans ces temps anciens et nos évangiles et les évangiles apocryphes, un

fait rapporté par Eusèbe. St. Sérapion évêque d'Antioche, contemporain de Tertullien et de St. Clément, avoit permis aux fidèles de la ville de Rossa la lecture d'un évangile attribué à St. Pierre, le croyant exempt d'erreurs. Mais ayant eu occasion de voir cet ouvrage, il reconnut qu'il avoit été trompé, et par un écrit pastoral il avertit ses diocésains de se prémunir contre l'erreur. Il leur déclare qu'il reçoit Pierre et les autres apôtres comme Jésus-Christ lui-même; mais que quant aux écrits faussement intitulés de leurs noms, il les répudie comme ne les ayant pas reçus des anciens (102). Nous voyons dans ce peu de paroles trois choses : le respect, dont on étoit pénétré pour les livres canoniques, l'opinion désavantageuse qu'on avoit des apocryphes, et la manière dont on distinguoit les uns des autres, qui est celle que nous

invoquons encore, la tradition des anciens.

LVI. Je viens de discuter toutes les parties de cette objection tirée des livres apocryphes, dont les ennemis de la sainte écriture font tant de cas, et qu'ils répètent sans cesse avec une confiance si hautaine. Je ne crois pas avoir laissé en arrière une seule de leurs difficultés. Voyons ce qui en résulte :

Qu'il y a eu dans les premiers siècles des livres apocryphes, mais dont l'existence n'empêche pas l'authenticité des nôtres.

Que plusieurs des livres apocryphes étoient décorés du nom des apôtres, mais qu'on ne voit pas que jamais on y ait été trompé dans l'église, et qu'on les ait attribués à ces saints personnages.

Que l'on voit dans les pères du premier âge deux citations de deux évan-

giles appellés apocryphes; mais que ces deux livres n'étoient pas apocryphes dans le sens qu'ils fussent faussement attribués à leurs auteurs, et que c'étoient des ouvrages pieux et propres à opérer l'édification.

Que les pères du second âge ont cité aussi quelquefois les livres appellés apocryphes; mais qu'ils ont marqué expressément la différence qu'ils mettoient entre ces livres et nos livres canoniques.

Qu'en conséquence on ne peut prétendre, ni qu'on ait pris dans l'église pour authentiques des livres qui ne l'étoient pas, puisqu'on ne voit d'autres livres cités que ceux qui étoient véritablement des auteurs dont ils portoient les noms; ni qu'on ait eu pour les livres que nous appellons apocryphes le même respect que pour les livres canoniques, puisqu'aucun auteur ne les assimile, et qu'au contraire

plusieurs de ceux qui ont parlé des apocryphes, en ravalent l'autorité.

Après avoir résolu cette première objection, je passe aux autres que proposent les incrédules. En voici une qui attaque plus directement encore la divinité du nouveau testament, que son authenticité. Elle n'est cependant pas entièrement étrangère à la question de l'authenticité ; et les ennemis du nouveau testament la répétent si souvent et avec tant de confiance, que je crois devoir la rapporter et y répondre.

LVII. » Le stile, dit-on, est d'une » platitude insupportable à des hom- » mes éclairés. On dit que c'est le » Saint-Esprit qui a inspiré ces livres, » et ils sont écrits comme auroient pu » les écrire, sans son secours, les » hommes ignorans et grossiers qui » passent pour en avoir été les au- » teurs. Une histoire profane, com-

» posée dans le même stile ne seroit » lue par personne, et seroit univer- » sellement méprisée ; et cependant » celle-ci seroit d'un bien plus grand » intérêt pour le genre humain, si » elle étoit vraie. On n'y voit d'ail- » leurs nul ordre, nulle suite ; les » faits, les enseignemens, rapportés » sans méthode, sont entassés confu- » sément. Les anachronismes y sont » fréquens ; il suffit pour les apper- » cevoir de comparer entr'eux les qua- » tre évangélistes : celui-ci place dans » un temps ce que celui-là rapporte à » un autre. On y trouve aussi beau- » coup d'obscurités. Enfin il y a des » contradictions qui suffiroient pour » les faire rejeter. »

LVIII. Le premier reproche que l'on fait ici à nos livres sacrés, est leur simplicité. Avant de l'examiner en lui-même, rapprochons-le du prodigieux effet qu'ont produit ces livres

dans le monde. Comment des livres que l'on dit écrits avec une platitude dégoûtante, ont-ils pu produire dans le siècle de goût et de lumières où ils ont paru, la plus vaste révolution que l'univers ait vue? L'histoire évangélique ne présente pas la pompe du discours qu'étalent les orateurs et quelques philosophes, et cependant quel orateur a autant persuadé ? quel philosophe instruisit jamais autant de monde ? Moins l'éloquence humaine s'y produit, plus s'y manifeste la force divine. Il répondoit d'avance à cette objection celui de nos auteurs sacrés qui disoit : « Notre prédication » n'a pas pour appui les discours per» suasifs de la sagesse humaine (103). » Il falloit que les livres divins fussent écrits avec simplicité, pour que leur effet ne pût être attribué qu'à celui qui les inspiroit (104).

Un autre motif plus humain ren-

doit cette simplicité nécessaire. Le premier mérite du style dans un ouvrage quelconque, est d'être adapté à l'objet de cet ouvrage, et d'être à la portée de tous ses lecteurs. Les écrivains sacrés n'avoient pas la prétention du bel esprit (105). Ils en avoient une bien supérieure, c'étoit d'instruire de toutes les vérités religieuses, soit dogmatiques soit morales, le genre humain entier, le peuple comme les grands, les ignorans comme les savans, les enfans comme les personnes âgées (106). Le salut des uns n'est pas moins précieux à Dieu, et ne leur étoit pas moins cher que celui des autres. Ils ont donc dû employer un langage qui pût être entendu de tous les hommes, de quelqu'état, de quelque classe qu'ils fussent. Si St. Paul eut ambitionné la gloire de l'éloquence, croit-on qu'il n'eût pas pu l'atteindre ? Qu'on lise

son discours devant l'Aréopage, où il s'élève à la hauteur des génies auxquels il parle, et qu'on juge si ce n'est pas volontairement qu'il se rabaisse ailleurs à la portée des hommes à qui il s'adresse.

Je conviens donc, je prétends même que l'histoire évangélique est écrite avec simplicité; mais je nie qu'elle le soit avec platitude. Au contraire j'admire le caractère de grandeur que présente cette simplicité. Aucun homme n'auroit imaginé d'écrire l'histoire sainte comme elle l'est. Les écrivains vulgaires s'efforcent de faire valoir par la beauté du stile les choses qu'ils disent. Les choses que disent les écrivains sacrés, n'ont pas besoin qu'on les fasse valoir. Les dogmes qu'ils enseignent sont au-dessus de ce que la raison peut comprendre. La morale qu'ils présentent, est, de l'aveu même de plusieurs des princi-

paux incrédules, la plus sublime qui ait jamais été proposée. Les faits qu'ils racontent, sont les plus merveilleux dont le monde ait entendu parler. Les ornemens qu'on ajouteroit à tout cela, ne feroient que le déparer. Quel homme ayant un peu de goût, peut n'être pas frappé de la majestueuse simplicité avec laquelle toutes ces choses admirables sont rapportées (107), sans un éloge qui les relève, sans une seule réflexion pour en faire sentir la beauté ? Jésus étend sa main et touche un lépreux en disant : Je le veux; sois guéri; et au même temps la lépre disparoit (108). Jeune homme, dit-il à un mort que l'on portoit en terre, lève-toi, je te le commande; et le mort se leva, et commença à parler (109). St. Pierre entrant dans le temple avec St. Jean, dit à un boiteux de naissance qui leur demande l'aumône : Je n'ai ni or ni argent;

mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ leve-toi et marche. Il le prend par la main, le souleve, et aussitôt les jambes et les pieds de cet homme se raffermissent (110). Quelle pompe de langage pourroit approcher de la simplicité de ces écrits, et de tous les autres que nous pourrions citer également ? C'est-là, j'ose le dire, le vrai sublime ; non pas celui des mots après lequel courent les auteurs, mais le sublime des choses. Des payens ont reconnu un modèle du véritable sublime dans ces mots du commencement de la genèse : Dieu dit : que la lumière soit ; et la lumière fut. Toute l'histoire évangélique est écrite de la même manière.

LIX. On objecte le peu d'ordre et de méthode qui est dans les évangiles. L'objet des évangélistes a été, non d'écrire une histoire suivie de la vie de Jésus-Christ, mais de donner des

des mémoires sur sa vie. Ils en rapportent les principaux faits selon qu'ils se présentent à leur souvenir ; ils ne cherchent point à les lier les uns aux autres. Leur but est uniquement de prouver la mission divine de leur Maître, et de faire connoître sa doctrine. Ils l'atteignent aussi-bien en rapportant ses miracles et ses préceptes hors de l'ordre où ils ont été opérés et dictés, que s'ils avoient fait une histoire en règle. Il en résulte de la difficulté à placer chaque fait et chaque discours dans l'ordre du temps ; mais ce désordre apparent, loin d'attaquer la vérité historique, me paroit un indice de la candeur et de la sincérité des historiens. Des hommes qui auroient voulu en imposer, l'auroient-ils laissé subsister ? Rien n'eût été plus aisé que de faire un roman suivi.

Ce que je viens de dire, répond aussi aux reproches d'anachronisme.

Il ne peut point en exister, où il n'y a pas d'indication de date.

LX. Quant aux obscurités qui se rencontrent dans les livres saints, on les exagère beaucoup. Ce n'est ni le style qui est obscur, il est au contraire très-clair; ni les faits, ils sont rapportés avec simplicité et netteté; ni les préceptes, ils sont exposés de manière que tout le monde les comprend parfaitement. Il y a quelques circonstances particulières que l'on a de la peine à entendre; mais ce très-petit nombre d'obscurités tient à l'éloignement où nous sommes des temps et des lieux où les faits se sont passés, à notre ignorance des mœurs du peuple juif et du langage alors usité.

LXI. Parfaitement d'accord sur la substance des faits, les auteurs sacrés ont laissé dans leurs écrits quelques différences. Mais nous verrons ailleurs qu'elles servent à prouver que leur

récit est véritable, que leur uniformité sur le fond des choses n'est pas l'effet d'un concert, et que s'ils avoient voulu tromper, ils auroient aisément fait disparoître ces légères et peu nombreuses variétés. Pour des contradictions, les ennemis de la religion les cherchent depuis long-temps, et ils n'ont pas pu réellement en relever une seule. Toutes celles qu'ils ont prétendu marquer, ont été facilement conciliées par les commentateurs.

LXII. « Cette question si essen-
» tielle de l'authenticité, disent en-
» core les incrédules, et dont dépend
» la vérité du christianisme, a été
» beaucoup trop négligée par les apo-
» logistes chrétiens. Ils l'ont plutôt
» supposée, qu'ils ne l'ont traitée exac-
» tement. Ils se sont imaginés avoir
» suffisamment prouvé l'authenticité
» des évangiles, en tâchant de faire

» voir qu'il n'est pas possible de sup-
« poser des livres de cette nature. »

Je demande d'abord, si les preuves nombreuses que nous avons apportées de l'authenticité du nouveau testament, se réduisent à faire voir qu'il n'est pas possible de supposer un tel livre.

Je demande ensuite, si prouver l'impossibilité de la supposition des évangiles, n'est pas par cela même démontrer clairement leur authenticité; quel est l'esprit raisonnable, qui ne se contenteroit pas de cette seule preuve ?

Mais passant sur ces considérations, venons à l'objection en elle-même, examinons ce qu'elle a de vrai, et ce qui en résulte.

LXIII. La discussion de notre question a été négligée, tant qu'elle a été inutile. L'authenticité de nos livres saints a été supposée, tant qu'elle n'a

pas été contestée. Mais aussitôt que les ennemis de la foi l'ont combattue, elle a été fortement défendue par les apologistes de la religion. Il s'agit de prouver ces vérités.

Tant qu'une vérité n'est pas niée, on ne s'attache pas à la prouver. On ne combat point pour ce qui n'est pas attaqué. Les apologistes de la religion chrétienne, qui la défendoient contre les payens, ne cherchoient point à établir que les livres étoient des auteurs dont ils portent les noms; parce que les payens ne le disputoient pas. Je dis plus : de ce qu'ils ne défendoient pas l'authenticité du nouveau testament, il résulte qu'elle n'étoit pas révoquée en doute par leurs adversaires. Leur défense étoit dirigée sur l'attaque. Nous les voyons répondre à toutes les difficultés, à toutes les calomnies que la haine contre le christianisme faisoit vomir à ses ennemis.

Ils entrent dans le détail des objections les plus foibles, les plus puériles, les plus évidemment absurdes. Auroient-ils laissé de côté une objection aussi grave, dont la force accordée auroit fait tomber le christianisme? Voici qui est plus positif encore. Nous les voyons dans plusieurs endroits citer les évangiles, soit pour disculper la religion de reproches faussement intentés, soit pour montrer la beauté de sa doctrine. Auroient-ils allégué les livres saints à des gens qui n'en auroient pas cru l'authenticité? Avec quel mépris les incrédules regarderoient un homme qui, pour prouver un fait des premiers siècles, leur citeroit aujourd'hui les fausses décrétales? Le silence de ces apologistes sur l'authenticité du nouveau testament, et les citations qu'ils font des évangiles, prouvent clairement que de leur temps tout le monde, et amis et ennemis de

la religion, convenoient que nos livres saints étoient des auteurs dont ils portent les noms. Ajoutons ce que nous avons dit plus haut que Celse suppose ce fait dans ses objections, que Julien l'énonce formellement (111). Je demande si c'est-là une objection contre l'authenticité, ou une preuve de plus en sa faveur.

Je dis la même chose d'une seconde classe d'apologistes, qui dans les trois premiers siècles ont défendu la foi catholique contre les hérétiques. Ces premiers sectaires, en rejetant l'autorité de plusieurs livres canoniques, en les tronquant, en les corrompant, en les adaptant à leurs erreurs, ne nioient pas qu'ils ne fussent des hommes apostoliques à qui nous les attribuons; ils le supposoient même évidemment, en accusant ces auteurs d'y avoir mis des erreurs. Nous avons vu cette vérité prouvée par les

témoignages de St. Irénée, de Tertullien, d'Origènes, d'Eusèbe (112). Pourquoi donc ces premiers pères auroient-ils cherché à prouver ce qui étoit convenu entre eux et leurs adversaires ?

LXIV. Au quatrième siècle la question changea de face. Lorsque les livres du nouveau testament étoient encore récens, lorsqu'on voyoit très-clairement près de soi leur origine, lorsqu'une supposition, si elle avoit existé, auroit été clairement reconnue, personne n'avoit imaginé cette idée. Mais après trois siècles, on crut pouvoir plus aisément disputer sur un fait qui commençoit à être éloigné. L'hérésie manichéenne, née dans le troisième siècle et répandue au quatrième, attaqua l'authenticité du nouveau testament, et prétendit lui substituer un évangile de sa façon, favorable à ses erreurs. Alors aussi changea le système

de

de défense des saints pères. Ils ne se bornèrent pas à supposer l'authenticité des livres saints contre des ennemis qui ne la reconnoissoient plus; ils la défendirent et la prouvèrent par des argumens victorieux. On n'exigera pas que nous rapportions ici tout ce qu'a écrit sur cette matière St. Augustin, spécialement dans son grand ouvrage contre le manichéen Fauste. Contentons-nous d'en citer quelques passages, qui suffiront pour prouver que la question n'a pas été négligée, quand il est devenu utile de la traiter, et que l'authenticité n'a pas été simplement supposée, aussitôt qu'une dénégation a mis dans le cas de la prouver.

Le saint docteur dit, qu'il n'y a pas un seul livre qu'on puisse croire de l'auteur dont il porte le nom, si l'évangile n'en est pas. Il cite plusieurs ouvrages célèbres, dont l'authenticité

ne peut pas être contestée sans se rendre ridicule, et n'est pas mieux prouvée que celle des livres saints. Il montre qu'on ne peut pas s'empêcher de reconnoître pour authentique un livre qui a été reconnu tel dans son temps. Il donne pour exemple les écrits répandus sous le nom d'Hypocrate, dont les uns, d'après cette règle, sont reconnus pour être de lui, les autres pour n'en être pas. Il demande aux manichéens quelle raison ils ont de reconnoître comme authentiques les ouvrages de l'auteur de leur secte, qu'ils n'aient pas pour croire tels les écrits apostoliques. Il dit qu'il en sera de même que des autres ouvrages, de celui qu'il écrit actuellement et de ceux que Fauste a composés; et que si on vient dans un temps futur à douter de qui ils sont, on ne pourra le savoir que par le témoignage de ceux qui auront vécu entre les deux

époques. Il insiste souvent et revient à plusieurs reprises à donner comme une preuve certaine, incontestable de l'authenticité, la succession des évêques conservateurs des livres saints, et leur succession continue depuis le temps apostolique (113). Que ceux qui disent que la question de l'authenticité des livres saints à été négligée, que cette authenticité toujours supposée n'a jamais été prouvée, lisent ces passages de St. Augustin, et plusieurs autres que nous leur épargnons. Les preuves qu'il donnoit de cette vérité à la fin du quatrième siècle, non-seulement confondirent alors les manichéens, mais ont été tellement victorieuses, que de toutes les sectes qui se sont élevées depuis contre l'église, aucune n'a plus osé disputer aux auteurs sacrés leurs ouvrages. Elles sont encore, ces mêmes preuves, également puissantes aujourd'hui. Nous

pouvons même dire que l'accession unanime de tant de siècles a encore ajouté à leur force. Et nous le disons en deux mots : l'authenticité du nouveau testament n'a pas été prouvée dans les trois premiers siècles, parce qu'on n'osoit pas la contester ; et c'est une preuve de sa réalité. Elle l'a été il y a seize cents ans de manière que ceux qui avoient osé la nier, ont été confondus ; et que jusqu'aux incrédules de nos jours, personne n'en aura plus douté; c'est encore une preuve à laquelle tout esprit raisonnable ne peut pas refuser de se rendre.

LXV. « On prétend, disent les incrédules, prouver l'authenticité du nouveau testament, parce qu'il a été reçu universellement dès les premiers siècles de l'église. Mais le fait n'est pas exact. On voit par les écrits de plusieurs des pères, que pendant long-temps quelques-uns des livres

» du nouveau testament n'ont pas été
» reçus, et qu'on ne les croyoit pas
» des auteurs dont ils portent les noms.
» Ce n'est qu'après un assez long-temps
» qu'on a fini par regarder comme ca-
» noniques des livres, dont l'authen-
» ticité n'avoit pas été jusque là recon-
» nue. Est-ce là ce qui peut fonder
» une certitude? On dit que ce fut le
» concile de Nicée qui fit le triage des
» livres canoniques, entre la multitude
» de ceux qui circuloient parmi les
» fidèles. Ce fut à ce que l'on raconte
» un miracle qui décida de ce choix. A
» la prière des évêques, les livres ins-
» pirés allèrent d'eux-mêmes se placer
» sur un autel; c'est un des faits les
» plus avérés de l'histoire ecclésiasti-
» que. Il n'y avoit donc pas à cette épo-
» que de livre universellement avoué.
» Voilà donc sur quoi repose toute la
» foi des chrétiens. N'est-ce pas d'ail-
» leurs évidemment un cercle vicieux,

» de fonder l'authenticité du nouveau » testament sur l'autorité de l'église, » laquelle elle-même n'est fondée que » sur le nouveau testament? »

LXVI. Il est vrai que dans les premiers siècles il y a eu des doutes sur l'authenticité de quelques-uns des livres du nouveau testament, c'est-à-dire de la seconde épître de St. Pierre, de la seconde et de la troisième de St. Jean, de celles de St. Jacques et de St. Jude, de celle de St. Paul aux hébreux, et de l'apocalypse; mais les autres livres, savoir, les quatre évangiles, les actes des apôtres, les treize premières épîtres de St. Paul, la première de St. Pierre et la première de St. Jean, ont été de tout temps reconnus authentiques par tout le monde. Les mêmes pères de qui nous tenons que quelques personnes doutoient de l'authenticité des premiers, disent aussi positivement que l'authenticité des se-

conds étoit reconnue universellement, sans exception, sans aucune difficulté; et nous défions nos adversaires de citer aucun écrivain des premiers temps, qui ait fait mention du plus léger doute sur ce point. Il n'est donc pas vrai, qu'à l'époque du concile de Nicée, aucun livre n'étoit universellement avoué. Il y avoit de l'incertitude relativement à quelques livres; donc, conclut-on, il n'y en avoit aucun qui fût reconnu universellement authentique. Voilà la logique de l'incrédulité. Les doutes que l'on conservoit sur l'authenticité de quelques-uns de ces livres, n'ébranlent pas la certitude de l'authenticité des autres. C'est donc à tort qu'on nous demande : « est-ce là ce qui peut fonder » une certitude? » non, nous en convenons; la certitude relativement à quelques épîtres et à l'apocalypse n'est pas fondée sur ce qu'elles ont été

constamment et universellement réputées authentiques ; mais celle relative aux autres livres du nouveau testament repose sur ce fondement inébranlable.

En considérant les cinq épîtres sur lesquelles il y a eu pendant quelque temps du doute, on voit ce qui a pu le causer. Elles ne sont pas adressées, comme les autres, à des églises particulières qui les auroient conservées avec soin, et qui en auroient produit les originaux, ainsi que le dit Tertullien ; elles sont écrites, soit à des particuliers obscurs et peu connus, soit à des fidèles dispersés en divers lieux. On conçoit qu'il a fallu du temps, pour s'assurer de leur authenticité. Il a été nécessaire de consulter le témoignage des diverses églises, et de s'assurer que l'opinion de la grande pluralité étoit favorable à ces épîtres. Il n'est pas étonnant que dans cet intervalle on soit resté en suspens.

LXVII. Nous devons observer au reste, que ces épîtres sur lesquelles on a eu des doutes, étoient cependant reçues par le plus grand nombre des églises. Eusèbe le dit expressément (114). Avant lui Origènes regardoit comme authentiques tous nos livres canoniques (115). Malgré ces autorités on hésitoit encore à les déclarer tels. Que résulte-t-il delà? l'extrême circonspection avec laquelle on procédoit dans l'église, pour admettre les livres saints. Loin donc que ce doute affoiblisse notre certitude de l'authenticité de ces livres, il est au contraire une raison de plus d'être persuadé que ce n'est qu'en grande connoissance de cause que l'église s'est déterminée à les placer dans le canon sacré.

LXVIII. Nous n'avons plus le décret du concile de Nicée qui fixoit le canon des saintes écritures; mais la manière

dont on dit que les pères de ce concile procédèrent, est une fable ridicule, tirée d'un livre méprisable, plein de minuties, d'erreurs, d'anachronismes, et écrit cinq ou six cents ans après le concile. Que l'on nomme un auteur de quelque considération, qui ait répété ce conte qu'on affecte de donner comme un des faits les plus avérés de l'histoire ecclésiastique. Les hommes respectables qui composoient cette auguste assemblée, n'ont pas eu besoin d'un miracle pour déterminer quels étoient, entre tous les livres qui existoient, les véritables canoniques. Il leur a suffi de consulter la tradition des églises, et d'examiner, d'abord quels étoient les livres universellement reçus; ensuite, parmi ceux sur lesquels on conservoit des doutes, quels étoient ceux que regardoient comme authentiques le plus grand nombre des églises, et d'où leur venoit cette persua-

sion. Cet examen ne leur étoit pas bien difficile, puisqu'ils étoient réunis de divers pays ; que chacun d'eux connoissoit parfaitement et apportoit la tradition de son église et des églises voisines. Ils ont jugé l'authenticité des livres saints par cette même tradition par laquelle nous avons vu les pères qui les avoient précédés, en juger, et par laquelle on juge aussi de l'authenticité des livres profanes. C'est toujours le même principe qui dirige ce jugement. Et si les pères assemblés à Nicée ont fixé, d'une manière plus positive que les pères antérieurs, le canon sacré, c'est qu'à raison de leur réunion ils ont pu mieux connoître l'universalité de la tradition.

LXIX. Je fais abstraction de l'autorité conciliaire dont ils étoient revêtus, je parle seulement des motifs humains, qui ont dû les décider, je les considère indépendamment de

l'inspiration divine qui écartoit d'eux l'erreur. Traitant ici contre les incrédules qui nient l'authenticité de tout le nouveau testament, je n'emploie point les décisions de l'église, dont ils ne font aucun cas. Mais lorsque nous parlons à des chrétiens, qui reconnoissant l'authenticité et l'autorité des évangiles et de la plupart des autres livres, en rejetent seulement quelques-uns, nous nous servons de ceux qu'ils reçoivent, pour leur prouver qu'ils doivent de même admettre les autres. Nous leur montrons dans les livres auxquels ils se soumettent, l'infaillibilité de l'église établie. Nous leur prouvons que l'église n'est pas moins infaillible sur l'authenticité des livres inspirés que sur leur sens, parce que leur authenticité est de même que leur sens le fondement de la foi. Nous en concluons que ces chrétiens doivent se soumettre à ce que l'église a

décidé sur l'un, comme sur l'autre objet. Nous partons du principe reconnu de l'authenticité du plus grand nombre des livres du nouveau testament, pour établir l'autorité infaillible de l'église, et de l'autorité infaillible démontrée, pour prouver l'authenticité de quelques-autres livres dont on veut douter. C'est une suite de principes et de conséquences. On ne peut pas y voir un cercle vicieux.

LXX. Nous avons dit qu'il n'y a eu aucun temps où la supposition du nouveau testament ait été possible. On s'inscrit en faux contre cette proposition. « Il est possible, dit-on, que » dans la confusion qui suivit la ruine » de Jérusalem, quelques chrétiens » aient composé les livres que nous » avons, en les attribuant aux apôtres. » On connoit les fraudes pieuses qui » ont eu lieu de tout temps dans le » christianisme de la part des docteurs » de l'église, et spécialement dans les

» premiers temps. Les chrétiens ajoutoient alors foi à des livres pleins de » rêveries, tels que le *Pasteur d'Hermias*, l'*Evangile de l'enfance*, etc. » Les quatre évangiles n'ont commencé » à être connus que sous Trajan, ou » même sous Adrien. Jusqu'alors ces » écrits étoient restés cachés dans les » archives des églises, et entre les » mains des prêtres qui en disposoient » à leur gré. On avoit grand soin de » les soustraire aux regards de ceux » qui n'étoient pas initiés aux mystères » de la religion; et l'on voit les chrétiens qui livroient ces livres aux » payens, appellés traditeurs, et punis » par la séparation de la communion. »

J'ai déjà répondu à presque toutes les parties de cette objection. Je vais cependant les reprendre l'une après l'autre le plus succinctement qu'il me sera possible.

LXXI. J'ai établi que la plus grande partie du nouveau testament avoit été

écrite avant la ruine de Jérusalem; il est inutile de revenir la-dessus (116). Qu'entend-on par la confusion qui suivit cette destruction? Il y eut sans doute beaucoup de confusion à cette époque dans la Judée; mais on ne voit pas que dans les autres pays il y en ait eu. Comment le trouble et le désordre du petit pays de Judée auroit-il pu faire recevoir aux églises fondées en Italie, en Grèce, en Asie, dans beaucoup d'autres régions, des évangiles mis faussement sous le nom des apôtres? Comment, nous le répétons, auroit-on fait accroire aux disciples des apôtres, qui gouvernoient alors ces églises, que ces écrits étoient de leurs maîtres? Comment l'auroit-on persuadé à St. Jean lui-même, qui a survécu trente ans au désastre de Jérusalem; à St. Luc qui a aussi poussé sa carrière au delà de cet événement? Il y a peu de suppositions plus ab-

surdes que celle de placer à cette époque la composition des livres du nouveau testament.

LXXII. On nous parle de fraudes pieuses faites au commencement du christianisme, et on ne manque pas de les mettre sur le compte des docteurs de la primitive église. Il y a eu de faux ouvrages publiés dans ce temps-là; donc, dit-on, ce sont les pères de l'église qui ont été les faussaires. Voilà une conséquence bien extraordinaire. Nous avons au contraire la preuve que l'esprit de l'église et de ses chefs étoit très-opposé à ces falsifications. Tertullien rapporte, et St. Jérôme après lui, qu'un prêtre d'Asie ayant écrit des *Actes de saint Paul, et de Ste. Thécle*, et ayant avoué qu'il l'avoit fait par amour pour St. Paul, fut déposé. Saint Jérôme ajoute que ce fut l'apôtre St. Jean qui le convainquit (117). Ces suppositions

sitions étoient en général l'ouvrage des hérétiques qui, pour appuyer leurs erreurs se permettoient et d'altérer les saintes écritures, et même d'en répandre de fausses. Il peut cependant y avoir eu des suppositions, dont quelques fidèles aient été les auteurs, soit par un zèle mal-entendu, soit par une extrême simplicité. Il ne faut pas mettre dans ce nombre le livre du *Pasteur*, qui paroît avoir été véritablement d'un auteur nommé Hermias, soit que ce fût le disciple dont parle St. Paul, comme on le croit communément, soit que ce fût un autre chrétien pieux de ces temps-là. Cet ouvrage renferme à la vérité plusieurs choses que nous n'entendons pas, mais ce n'est nullement un livre méprisable. Quant à l'*Evangile de l'enfance*, qu'on nous nomme un seul auteur qui dise qu'il ait été en recommandation auprès de quelques chrétiens.

LXXIII. On dit que nos quatre évangiles n'ont été connus que sous Adrien. Les citations rapportées ci-devant de St. Clément, de St. Barnabé, de St. Ignace, prouvent le contraire pour nos trois premiers évangiles. Quant à celui de St. Jean, qui avoit été composé peu avant le règne de cet empereur, il est possible qu'il n'ait été universellement répandu que dans ce temps-là.

Mais ce qui est absolument faux, c'est que jusqu'au règne de ce prince, nos livres sacrés soient restés cachés dans les archives des églises. Je crois avoir suffisamment prouvé, qu'ils ont toujours été très-publics (118). Observons en passant le ridicule anachronisme où la haine de la religion entraîne ses ennemis. Ce fut au troisième siècle que, pour détruire le christianisme, les empereurs imaginèrent de supprimer les livres saints, et ce fut

alors qu'on prit le parti de les cacher, et que l'on punit ceux qui avoient la foiblesse de les livrer. De ce qu'au troisième siècle on déroboit ces livres aux regards des persécuteurs, les incrédules concluent, que de tout temps on les avoit tenus cachés à tous les regards.

LXXIV. « On est si peu assuré, » disent encore quelques-uns de nos » adversaires, que les livres du nou- » veau testament sont des auteurs dont » ils portent les noms, qu'on ne peut » dire ni le temps, ni le lieu, où ces » auteurs les ont composé. »

LXXV. Il y a quelqu'incertitude sur l'année précise et sur le pays, où plusieurs de nos livres saints ont été composés; mais, avant nos modernes incrédules, il n'étoit venu à l'esprit de qui que ce soit de contester l'authenticité d'un ouvrage, parce qu'on ne peut pas fixer au juste le lieu et l'année où l'auteur l'a écrit.

LXXVI. Une autre objection de l'incrédulité est que les évangiles, s'ils étoient du temps auquel on les rapporte, renfermeroient un anachronisme manifeste. « Jésus-Christ y annonce aux juifs que tout le sang » innocent répandu sur la terre, depuis celui d'Abel jusqu'à celui de » Zacharie, fils de Barachie, qu'ils » ont immolé entre le temple et l'autel, retombera sur eux (119). Or, » ce Zacharie, fils de Barachie, fut » égorgé dans le temple par la faction » des zélés, pendant la guerre des juifs » contre les romains, ainsi que nous » l'apprenons de Joseph (120). Voilà » donc une preuve évidente que les » évangiles de saint Matthieu et de » St. Luc ont été écrits après la destruction de Jérusalem, et qu'ils ne » sont, ni du temps, ni des auteurs » auxquels on les attribue. »

LXXVII. Jésus-Christ parle d'un

Zacharie, fils de Barachie, massacré entre le temple et l'autel. Joseph fait mention d'un Zacharie, fils de Baruch, égorgé dans le temple. Donc ils ont en vue la même personne. Voilà tout le raisonnement des incrédules. Je ne m'arrêterai pas à la considération de la différence des noms de Barachie et de Baruch, qui peut fonder une présomption légitime, que le Zacharie dont il est question dans l'évangile, et celui dont parle Joseph ne sont pas le même. Je demande s'il ne peut pas y avoir eu deux Zacharie, fils de Barachie, tués entre le temple et l'autel ou dans le temple, et si cela est possible, l'objection tombe. Jésus-Christ connoissoit sur l'histoire des juifs beaucoup de choses qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il pouvoit donc savoir qu'il y avoit un homme de ce nom, dont nous n'avons pas de notion. Les interprètes de l'écriture

ont cherché quel pouvoit être celui dont parle Notre-Seigneur. Les uns ont dit que c'étoit le même dont Joseph fait mention, et que c'est en esprit prophétique qu'il en parle. St. Jérôme rapporte trois opinions sur ce sujet. L'une, que ce Zacharie est celui que l'on compte le onzième parmi les petits prophètes, dont le père s'appelloit effectivement Barachie; l'autre, que c'est le Zacharie, père de St. Jean-Baptiste; la troisième, que c'est le Zacharie, fils de Joiada, massacré par l'ordre du roi Joas dans le parvis des prêtres, qui étoit entre le temple et l'autel. Il réfute les deux premiers sentimens, et s'arrête au troisième, fondé sur une ressemblance de signification entre le nom de Joiada et celui de Barachie, et sur ce que dans l'évangile des hébreux on lisoit fils de Joiada au lieu de fils de Barachie (121). Je trouve dans l'écriture

un Zacharie, fils de Barachie. Il vivoit du temps d'Isaie, qui en parle comme d'un juste et qui le nomme un témoin fidèle (122). Il y eut dans ce temps-là une violente persécution, et l'écriture dit, que le roi Manassès fit couler une grande abondance de sang innocent, et qu'il en remplit Jérusalem (123). Il est possible que ce Zacharie, fils de Barachie y ait été immolé entre le temple et l'autel, et que ce soit ce meurtre que Jésus-Christ rappelle. On voit dans les livres saints plusieurs Zacharies; on y voit aussi plusieurs Barachies. C'étoient des noms assez communs parmi les juifs. Que ce soit de l'un des Zacharies que nous venons de nommer, ou de quelqu'autre qui nous soit absolument inconnu, que Jésus-Christ ait parlé, cela nous est absolument indifférent. Il suffit qu'il ait pu y avoir avant Jésus-Christ un Zacharie, fils de Barachie,

tué entre le temple et l'autel, pour qu'on ne puisse pas prétendre qu'il y a dans l'évangile un anachronisme, et pour réduire à rien cette objection.

CHAPITRE II.

Intégrité du nouveau testament.

Après avoir montré par des preuves multipliées, et par la réfutation des diverses objections, que les livres du nouveau testament sont incontestablement des auteurs dont ils portent les noms, il nous reste à établir que ces livres sont parvenus jusqu'à nous, purs, entiers, et sans altération. Mais avant de prouver qu'ils n'ont pas été altérés, il est nécessaire d'expliquer ce que nous entendons par ce mot, et de poser nettement l'état de la question.

LXXVIII. Quand nous disons que nos livres sacrés sont entiers et purs, nous ne prétendons pas, que tout, jusqu'à la moindre virgule, jusqu'au moindre

moindre mot, soit aujourd'hui dans le même état qu'il est sorti des mains des auteurs. Nous ne parlons pas des erreurs de copistes qui ont dû procéder de l'ignorance, de l'inadvertance, de plusieurs autres causes naturelles; et qui se répétant et se multipliant dans une très-grande quantité d'exemplaires, ont produit ce que l'on appelle des variantes, et en ont produit un très-grand nombre. Il est même naturel que le livre qui a été le plus souvent copié, et le plus souvent traduit, soit celui où l'on voye le plus de ces sortes de fautes. Nous disons, et c'est-là tout ce que nous prétendons, que ces livres sacrés sont les mêmes quant au fond et à la substance des choses, quant à ce qui est de quelque conséquence et pour le dogme et pour la morale, enfin quant au sens des phrases; qu'ils sont sortis des mains des apôtres et des évangélistes.

LXXIX. Ce n'est pas là ce que veulent les incrédules. Quelques-uns d'entre eux, affectant un respect hypocrite pour des livres qui seroient effectivement émanés de la Divinité, prétendent que « la Providence se » doit à elle-même, et doit aussi » aux hommes de préserver les livres » qu'elle daigne leur donner pour » leur instruction, non-seulement » d'erreur, mais de toute altération » jusque dans les moindres expres- » sions; qu'elle doit veiller avec un » soin bien plus grand à leur intégrité, » qu'à celle des autres livres qui ne » sont pas nécessaires au salut; et, à » raison de leur origine divine et de » leur extrême importance, les garan- » tir du sort commun. Dieu, ajoutent- » ils, ne pouvoit rien faire de plus » utile pour sa religion que de con- » server dans une pureté entière ces » livres précieux; c'eût été une preuve

» démonstrative qu'ils sont inspirés. »

LXXX. Dieu, consignant dans des livres la révélation qu'il daigne donner aux hommes, ne doit pas souffrir qu'elle s'altère et se défigure dans ces livres, qu'elle y devienne méconnoissable et obscure, qu'on n'y voye plus ce qu'il a voulu y mettre ; il doit en un mot maintenir ces livres exempts d'erreurs et dans un état tel, qu'ils servent à son objet. Si c'étoit-là tout ce que prétendent nos adversaires, leur assertion seroit raisonnable, mais leur difficulté seroit nulle. Des fautes d'écritures qui se trouvent dans diverses copies, rendent-elles les livres méconnoissables ? dénaturent-elles les faits? altèrent-elles la doctrine ? corrompent-elles la morale ? les variantes changent-elles quelque chose à la révélation ? les exemplaires où on les lit, ne nous instruisent-ils pas de la religion aussi bien que les autres ?

On voudroit que l'inspiration, qui a garanti d'erreur les livres saints, se fût étendue des auteurs à tous les copistes, à tous les traducteurs. On prétend que la Providence leur devoit à tous l'infaillibilité. Mais c'eût été à chaque fois qu'un homme entreprenoit une traduction, ou une copie, un nouveau miracle; et il est de la sagesse divine de n'en opérer que lorsqu'ils sont nécessaires. Quel est l'ouvrage ancien que l'on ne regarde pas comme entier, et comme tel que l'auteur l'a composé, malgré les erreurs de copistes, qui ont pu dans le cours des siècles s'y introduire? Si on admettoit le raisonnement de nos adversaires, il faudroit rejeter tous les livres et renoncer à toute érudition.

Mais, dit-on, la Providence doit un soin particulier aux livres inspirés; leur exemption de variantes seroit une preuve de leur divinité. Que ne dit-

on de même qu'elle est tenue de préserver ces livres des accidens qui les détruisent, de la vétusté, des incendies, des inondations; de conserver incorruptible le papier; de rendre l'encre indélébile ? cette assertion seroit toute aussi raisonnable. Ce soin plus grand encore des livres sacrés seroit une preuve plus forte de leur divinité. Le seul soin particulier que la Providence doive à ces livres, est, comme nous l'avons dit, de les maintenir dans leur intégrité morale, parce que c'est la seule nécessaire à ses vues.

LXXXI. L'état de la question ainsi établi, je passe à la discussion. Je prends d'abord tous les exemplaires imprimés, et manuscrits du nouveau testament, qui existent dans la chrétienté entière, et dans les diverses langues, et je les trouve tous absolument semblables; et ceux de l'église latine, et ceux de l'église grecque; et

ceux de l'église catholique, et ceux de toutes les communions qui s'en sont séparées, soit dans l'orient, soit dans l'occident. Comment un concert aussi unanime, aussi général auroit-il pu se former pour des changemens? Comment tant de communions aussi opposées entr'elles s'y trouveroient-elles réunies, si nos livres avoient éprouvé des altérations (124)? Dira-t-on qu'elles se sont accordées entr'elles pour corrompre les livres saints? dira-t-on qu'il y a eu des faussaires assez adroits, ou assez puissants pour leur faire recevoir à toutes, soit d'autorité, soit sans qu'elles s'en apperçussent, les changemens qu'ils avoient imaginés?

LXXXII. Depuis que les divisions actuellement subsistantes dans l'église, ont commencé, l'altération que l'on prétend avoir été faite dans le nouveau testament, a été impraticable. Voudroit-on la reporter aux temps qui

ont précédé ? l'hypothèse ne sera pas moins absurde. Du moment où nos livres saints furent composés, ils furent répandus dans tous les lieux, où le fut la religion. Nous avons vu que les hommes apostoliques les portoient avec eux, et les laissoient aux églises qu'ils fondoient. De ce moment, il y eut nécessairement la plus grande vénération pour ces livres, soit à raison des auteurs qui les avoient composés, soit à raison des fondateurs qui les avoient donnés, soit sur-tout à raison de ce qu'ils contenoient. Nous voyons qu'on les lisoit avec respect dans les églises ; mais ces églises étoient déjà répandues dans l'empire romain et au delà de ses limites. Il auroit donc été dès lors impossible qu'une altération se fît universellement; il auroit été impossible qu'elle se fît sans qu'on s'en apperçût. Les exemplaires que l'on lisoit dans les églises catholiques,

étoient tous les mêmes. Ils étoient donc tous purs, et tels qu'ils avoient été écrits.

LXXXIII. Plusieurs hérétiques de ces premiers temps, entreprirent pour appuyer leurs erreurs, d'altérer en quelques endroits le nouveau testament, et nous trouvons dans leur tentative infructueuse, encore une preuve de la pureté de nos livres. Aussitôt qu'ils commencèrent à publier leurs exemplaires falsifiés, le cri de toute l'église s'éleva contre eux. Les saints pères leur reprochèrent avec force ces corruptions qu'ils avoient faites des livres saints, et les leur prouvèrent par deux titres que réunissoient les exemplaires de l'église catholique: par leur antériorité sur ceux des hérétiques, et par leur universalité. Tertullien, écrivant contre les marcionites, fait valoir spécialement le premier de ces motifs. Marcion, dit-il, a fait

l'évangile sien, en l'interpolant (125). Son hérésie fait voir une témérité humaine, et non une autorité divine, quand elle corrige sans cesse l'évangile en le corrompant. Par ses prétendues corrections, elle prouve deux choses, l'antériorité de notre évangile, qu'elle a trouvé existant avant le sien, et la postériorité du sien, dont par ses amendemens elle montre la nouveauté (126). St. Augustin, réfutant Fauste le manichéen, qui prétendoit que c'étoit les livres catholiques qui étoient altérés, et les siens qui étoient les véritables, se sert pour le confondre de ces deux titres, de la priorité et de l'universalité. Que ferez-vous, lui dit-il? où vous retournerez-vous? quelle origine donnerez-vous au livre produit par vous? quelle ancienneté lui attribuerez-vous? quelle suite de succession appellerez-vous en témoignage? si vous l'essayez, vous ne

pourrez pas en venir à bout. Et voyez dans cette matière de quel poids est l'autorité de l'église catholique qui, sur les chaires fondées par les apôtres, nous présente jusqu'à nos jours une succession d'évêques non-interrompue, laquelle est encore appuyée par le consentement de tous les peuples. Si on éleve la question sur l'autorité des exemplaires, elle sera décidée par ceux des régions étrangères, d'où la foi nous est venue. Si on y voyoit encore de la variété, on devroit préférer les plus nombreux à ceux qui le sont moins, les plus anciens aux plus nouveaux. S'il restoit encore de l'incertitude, le moyen de la lever seroit de consulter la langue primitive, dont se sont faites les traductions (127). Parlant d'un passage cité contre les manichéens, tous les exemplaires, dit-il, anciens et nouveaux le portent, toutes les églises le lisent, toutes les

langues sont d'accord (128). Sur deux passages du même apôtre, que Fauste avoit prétendu être opposés entr'eux: nous ne pouvons pas, disoit-il, prétendre que l'un de ces deux textes n'est pas de St. Paul; puisqu'il n'y a point à cet égard de différence dans les exemplaires (129). Il seroit possible de produire encore d'autres textes de ce saint docteur.

On a donc tenté dans les premiers siècles d'altérer la pureté du texte sacré, et on ne l'a pas pu. La fraude a été découverte au moment où elle a été entreprise. Il a été impossible de cacher aux églises qui existoient en tant de divers lieux la différence entre les versions nouvelles qu'on produisoit, et le texte que, depuis leur fondation, elles étoient accoutumées à lire. Les exemplaires falsifiés périrent avec les hérésies qui leur avoient donné l'être. Les hérésies postérieures

au troisième siècle, voyant ce mauvais succès de celles qui les avoient précédées, n'ont pas osé les imiter. Toutes ont lû le nouveau testament de même que les catholiques. Quoiqu'on leur montrât leur condamnation écrite dans ce livre divin, elles l'ont respecté. Elles détournent le sens du texte, elles n'en contestent pas la pureté. Nous avons cependant vu dans ces derniers temps la tentative des premiers hérésiarques se renouveller, et avoir le même succès. Les novateurs qui depuis le dix-septième siècle s'efforcent d'obscurcir la doctrine de l'église sur la grace, avoient imaginé de faire à Mons une nouvelle édition du nouveau testament selon la vulgate, et de substituer à un mot contraire à leur erreur, une autre expression qui y étoit plus favorable (230). Mais le piége a été aussitôt découvert que tendu. L'église universelle s'est élevée

contre cette perfide innovation. A l'édition falsifiée elle a opposé toutes les éditions, tous les manuscrits, toutes les versions du texte sacré; et les auteurs de la supercherie n'en ont recueilli que de la honte.

LXXXIV. Telle a donc été dans tous les temps la profonde vénération, tel a été le vif attachement des fidèles de toute l'église pour le livre divin, où ils trouvoient le principe de leur foi, le fondement de leurs espérances, la règle de leur vie, que ces sentimens ont repoussé constamment tout ce qui pouvoit porter atteinte à sa pureté et à son intégrité. Les évêques étoient soigneusement occupés à conserver intact ce précieux dépôt, qui leur étoit confié; et les peuples eux-mêmes ne souffroient pas qu'on y portât atteinte. Nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique plusieurs faits qui le démontrent.

LXXXV. Au quatrième siècle, un évêque nommé Tryphillus, qui avoit de la réputation d'éloquence, crut dans un sermon devoir changer un mot de l'écriture qu'il ne trouvoit pas assez noble, en un autre plus relevé. Spiridion, autre évêque qui étoit en haute considération pour sa vertu, indigné de cette altération, lui demanda s'il se croyoit plus habile que celui qui avoit employé le mot qu'il changeoit; et à la vue de tout le peuple, il se leva de son siége et s'en alla (131).

LXXXVI. Théodoret raconte un fait qui lui étoit personnel. Le *Diatesseron* de Tatien, dont nous avons eu occasion de parler, étoit composé de passages des quatre évangélistes. Rien n'y avoit été ajouté; seulement tout ce qui étoit contraire à l'hérésie de l'auteur étoit retranché. Ainsi le texte sacré s'y trouvoit, non dans son intégrité, mais dans sa pureté. Beau-

coup de fidèles ne s'appercevant pas de la fraude, le lisoient avec simplicité, comme un abrégé des évangiles. Théodoret trouva dans les paroisses de son diocèse, plus de deux cents exemplaires de cet ouvrage; il les supprima avec soin; et à leur place fit lire à ses diocésains les quatre évangiles (132).

LXXXVII. Nous voyons St. Jérôme, entreprenant une nouvelle traduction de l'écriture sainte, sentir tout le danger de cet ouvrage, et prévoir les cris qu'il va faire élever contre lui par ses détracteurs, qui commencent déjà à l'accuser d'introduire des nouveautés, et de vouloir altérer l'antique version des septante (133). Et en effet une épître de St. Augustin à St. Jérôme lui apprend le mauvais effet qu'avoit produit dans une occasion sa traduction. Un évêque ayant voulu lire dans son église cette version

nouvelle, il se trouva dans la prophétie de Jonas quelque chose qui différoit de ce qu'on étoit accoutumé depuis long-temps à entendre. Il se fit parmi le peuple un grand tumulte. Les grecs sur-tout accusèrent l'évêque de falsifier le texte. Celui-ci, pour se justifier, appella les juifs en témoignage de la conformité de sa version avec le texte original. Les juifs, soit par malice, soit par ignorance, répondirent au contraire que le texte hébreu étoit conforme à ceux des anciens exemplaires grecs et latins. L'évêque craignant de rester sans troupeau, se vit obligé d'avouer qu'il avoit fait une faute (134).

Par ces exemples du zèle et du soin avec lesquels on conservoit dans l'église le texte sacré dans toute sa pureté, on peut juger si une altération un peu importante eût été possible.

LXXXVIII. A toutes ces raisons j'en

j'en ajouterai une dernière tirée d'un auteur récent. « Mais si l'incrédulité » ne peut m'opposer que des hypothè- » ses qui se détruisent d'elles-mêmes, » je puis l'accabler par une preuve de » fait, et qui est encore sous ses yeux. » Parcourez, lui dirai-je, les écrits » innombrables des pères de l'église » qui, dans leurs commentaires, dans » leurs traités dogmatiques, dans leurs » homélies, ont transcrit en quelque » sorte le nouveau testament tout en- » tier. Vous y retrouverez le sens, et » presque toujours les paroles mêmes » de nos livres saints; ensorte que, si » par impossible ces livres venoient à » disparoître tout-à-coup, il seroit aisé » de les refaire, en rassemblant les cita- « tions éparses dans les auteurs ecclé- » siastiques. Preuve démonstrative de » l'intégrité constante des livres du » nouveau testament, puisqu'il en ré- » sulte que nos exemplaires actuels

» sont parfaitement conformes à ceux » de la plus haute antiquité (135). »

On a fait contre l'intégrité du nouveau testament plusieurs objections.

LXXXIX. « On nous oppose d'abord qu'il est tellement vrai que les » chrétiens ont corrompu et altéré à » leur gré et selon qu'il leur convenoit, les évangiles, que Celse le » leur reprochoit, et qu'Origènes étoit » forcé d'en convenir. »

XC. Cette difficulté est de la plus insigne mauvaise foi. Origènes est bien éloigné de convenir que les fidèles aient altéré les livres saints. Il répond au contraire à l'accusation, qu'il n'y a que quelques hérétiques qui s'en soient rendus coupables, les sectateurs de Marcion, de Valentin, et peut-être ceux de Lucanus; et qu'il est injuste d'imputer ce tort à l'église (136). Nous avons parlé de ces falsifications du nouveau testament, tentées par les sectaires des

premiers siècles, et nous avons vu que loin de prouver que ces livres nous soient venus avec des altérations, elles forment au contraire par le cri qui s'éleva au même moment dans toute l'église, par la résistance universelle qu'on y mit, par ce qu'y opposèrent les pères de l'église, une preuve de la fausseté que le nouveau testament ait jamais été corrompu.

XCI. « On prétend que l'histoire de » la femme adultère absoute par le » Sauveur n'étoit pas originairement » dans l'évangile de St. Jean, puis- » qu'elle manque dans d'anciens ma- » nuscrits. Papias, cité par Eusébe, » rapporte cette histoire d'après l'é- » vangile des hébreux où elle étoit » racontée, et d'où elle a été trans- » portée dans celui de St. Jean. Au » reste qu'elle ait été retranchée de » quelques exemplaires, qu'elle ait » été ajoutée dans quelques autres, il

» en résulte toujours que le texte des » évangiles n'étoit pas fort respecté, » et qu'il n'a pas été impossible de » l'altérer. »

XCII. L'histoire de la femme adultère ne se trouve point dans quelques anciens manuscrits de l'évangile de St. Jean : donc elle a été interpolée après coup dans ceux où elle se trouve. Telle est la manière de raisonner de nos adversaires. Nous avons souvent occasion de citer des exemples de cette logique.

L'histoire rapportée par Papias, et qui se trouvoit aussi dans l'évangile des hébreux, d'une femme accusée auprès du Sauveur, est-elle la même que celle racontée par St. Jean ? Eusébe ne le dit pas ; rien ne l'indique. Au contraire il paroît que ce sont deux faits différens. Papias parle d'une femme accusée d'un grand nombre de crimes (137). Il est clair par le texte

de St. Jean qu'on n'imputoit à la femme amenée devant Jésus-Christ, que le seul adultère dans lequel on venoit de la surprendre (138). Ajoutons que Papias ne rapporte pas les circonstances racontées par St. Jean, de la provocation faite par le Divin Maître, aux accusateurs, de jeter la première pierre, de l'indulgence dont il use à l'égard de cette femme, et de la défense qu'il lui fait de ne plus pécher.

St. Augustin explique la raison qui a fait supprimer cette histoire par des gens de peu de foi, dit-il, ou plutôt ennemis de la vraie foi. Oubliant qu'après avoir absous cette femme, Jésus-Christ lui avoit ordonné de ne plus pécher dans la suite, ils ont craint que la clémence dont il avoit usé envers elle, ne fût prise pour une impunité de ce péché; et ils ont imaginé que Dieu ne devoit point lui remettre une telle

offense, pour ne pas blesser des esprits insensés (139). N'avons-nous pas vu en effet des incrédules de nos jours imiter les falsificateurs que blâme St. Augustin, et faire de la respectable indulgence de Jésus-Christ le sujet de leurs railleries ?

XCIII. « On nous objecte enfin » Victor, évêque de Tnuis, ou de » Tunnone, qui dans sa chronique » rapporte que sous le consulat de » Messala, les saints évangiles furent » repris à Constantinople, par l'or- » dre de l'empereur Anastase, comme » ayant été composés par des évangé- » listes imbécilles (140). »

XCIV. D'abord l'autorité d'un chroniqueur isolé, et dont la narration n'est confirmée par aucun autre auteur, n'est pas en soi bien considérable. Ensuite, en supposant le fait vrai, que s'ensuivroit-il? qu'un empereur qui favorisoit les hérétiques, avoit voulu falsifier les

évangiles : mais Victor ne dit pas que ces évangiles ainsi corrompus aient été publiés ; qu'ils aient été reçus dans aucune église. Ce n'est pas la tentative d'altérer les livres saints, qui est impossible ; c'est le succès. La preuve que ces prétendus évangiles altérés n'ont jamais paru dans le public, c'est qu'on ne voit aucune trace des réclamations, des contestations qui n'auroient pas manqué de s'élever au sujet de la falsification ; c'est qu'aucun autre écrivain, ni du même temps, ni des temps suivans, ne dit un seul mot d'un fait aussi important. Nous lisons dans un auteur contemporain de Victor de Tunnone, un fait qui contredit celui dont il s'agit, et qui peut-être éclaircit la difficulté. Cet auteur est Libérat, diacre de Carthage, qui dans son abregé des hérésies nestoriennes et eutychiennes, rapporte que Macedonius, évêque de Constantinople fut chassé

de son siége par l'empereur Anastase, comme ayant falsifié les évangiles (141). Si Anastase punissoit les corrupteurs des livres saints, il n'ordonnoit donc pas qu'on les corrompît. Peut-être Victor et Libérat, dans leurs narrations opposées ont-ils en vue le même fait. La narration de Libérat est beaucoup plus vraisemblable, d'autant qu'il y joint diverses circonstances; et on peut croire que Victor a pu trop facilement ajouter foi à quelques bruits populaires répandus sur un empereur qui étoit odieux, et que son attachement à des doctrines perverses pouvoit faire soupçonner de chercher à altérer les sources de la saine doctrine.

NOTES

NOTES

De la première dissertation sur l'authenticité des livres du nouveau testament.

(1) Traité historique et dogmatique de la vraie religion; tome VIII, page 36.

(2) Quod poteris proferre scriptum, quod non ille qui non vult credere dicat esse confictum, si tanta evangelii notitia venit in dubium. (S. Aug. contrà Faustum lib. XXII. cap. 79.)

(3) Nam neque evangelistas idcircò inter se pugnare dixerimus, quoniam alii in exponendâ Christi humanitate plus operæ posuerunt, alii ad explicandam divinitatis materiam se contulerunt; atque alii ab his rebus quæ secundùm nos sunt, alii quæ suprà nos sunt auspicati sunt. (S. Gregor. Naz. orat. XX, n.° 100.)

(4) Primùm quidem sermonem feci de omnibus, ô Theophile, quæ cœpit Jesus facere

et docere usque in diem quâ præcipiens apostolis per Spiritum sanctum quos elegit, assumptus est. (Act. 1. 1.)

(5) Non ubiquè, fratres, offeruntur sacrificia jugia, vel votiva, vel pro peccato et delicto, sed Hyerosolimis tantùm : atque illic non in omni loco fit oblatio, sed antè templum, ad altare, priùs facta a summo sacerdote et prædictis ministris oblati inspectione et probatione. (S. Clemens papa epist. primâ n.° 41.)

(6) Plerique illius temporis discipuli.... relictâ patriâ peregrè proficiscentes munus obibant evangelistarum iis qui fidei sermonem nondùm audivissent, Christum prædicare et sacrorum evangeliorum libros tradere ambitiosè satagentes. Hi postquàm in remotis quibusdam ac barbaris regionibus fundamenta fidei jecerant, aliosque pastores constituerant, et novellæ plantationis curam eisdem commiserant, ad alias gentes et regiones, comitante Dei gratiâ ac virtute properabant. (Euseb. hist. eccl. lib. III. cap. 31.)

(7) Ac solis qui dicitur die omnium sive urbes, sive agros incolentium, in eundem locum fit conventus et commentaria apostolorum aut scripta prophetarum leguntur, quo-

ad licet per tempora. (S. Justin. Apol. primâ n.° 67.)

(8) Age, qui voles curiositatem exercere in negotio salutis tuæ, percurre ecclesias apostolicas apud quas ipsæ adhuc ecclesiæ apostolorum suis locis præsident, apud quos ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem et repræsentantes faciem uniuscujusque. (Tertull. de prœscript. cap. XXVIII.)

(9) Inspice Dei voces litteras nostras, quas neque ipsi supprimimus, et plerique casus ad extremos transmittunt. (Idem. Apol. cap. XXXI.)

(10) Denique eum qui prædictus est advenisse demonstramus, cum de vaticiniis de illo editis quæ multa sunt, tùm ex evangelicis apostolicisque scriptis, quæ sedulò traduntur iis qui prudenter illa intelligere possunt. (Origen. contrà Cels. lib. III. n.° 15.)

(11) Præcipuè memores sermonum Domini Jesu, quos locutus est docens mansuetudinem et æquanimitatem. Sic enim dixit : *miseremini et misericordiam consequamini. Dimittite et dimittetur vobis. Sicut facitis ita vobis fiet. . . Quâ mensurâ metiemini, in eâ mensurabitur vobis.* hoc præcepto, et his mandatis stabiliamus nos : semper obedientes

simus sanctis ejus eloquiis, humiliter de nobis sentientes. (S. Clemens papa. epist. primâ n.° 13.)

(12) Recordamini verborum Jesu Domini nostri : *væ homini illi : bonum erat ei si natus non fuisset, quàm ut unum ex meis electis scandalisaret. Meliùs erat ut ei mola circumponeretur, et in mare demergeretur, quàm ut unum de pusillis meis scandalisaret.* (Ibid. n.° 46.)

(13) Alia quoque scriptura ait : *non veni vocare justos sed peccatores.* (S. Clemens. epist. secundâ n.° 2.)

(14) Ait vero etiam ipse : *Qui me confessus fuerit in conspectu hominum, confitebor ipsum in nomine patris mei.* (Ibid. n.° 3.)

(15) Non modò igitur ipsum vocemus Dominum : idenim non salvabit nos : si quidem ait : *non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, salvabitur, sed qui facit justitiam.* (Ibid n.° 4.)

(16) Idcircò nobis hæc facientibus dicit Dominus : *Si fueritis mecum congregati in sinu meo, et non feceritis mandata mea, abjiciam vos et dicam vobis : discedite a me : nescio vos undè sitis operarii iniquitatis.* (Ibid.).

(17) Dicit autem Dominus : *nullus servus*

potest duobus dominis servire. Si nos volumus, *et Deo servire et mammonæ*, incommodum nobis est. Nam : *quæ utilitas, si quis universum mundum lucretur, animam verò suam detrimento afficiat.* (Ibid. n.° 6.)

(18) Ait quippe Dominus in evangelio : *Si parùm non servastis, quis magnum vobis dabit ? Dico enim vobis : Qui fidelis est in minimo et in majori fidelis est.* (Ibid. n.° 8.)

(19) Etenim dominus dixit : fratres mei sunt qui faciunt voluntatem patris mei. (Ibid. n.° 9.)

(20) Si adduxero testem Barnabam apostolicum : erat autem is ex septuaginta. (S. Clemens Alex. Stromat. lib. II. cap. 20.)

(21) Eadem quoque Barnabas in epistolâ suâ declarat, cum duas esse vias dicit, unam lucis, alteram tenebrarum, quibus et præcisè certos angelos esse dicit ; viæ quidem lucis angelos Dei : tenebrarum autem viæ angelos satanæ. (Orig. de principiis. lib. III. cap. 2.)

(22) Quandò autem apostolos suos, qui prædicaturi erant illius evangelium, elegit homines omni peccato iniquiores, ut ostenderet quòd *non venit vocare justos sed peccatores ad pœnitentiam*, tum palam fecit se esse filium Dei. (S. Barnab. epist. n.° 5. v. Matthæ. cap. IX.)

(23) Non dubitabis dare, neque murmurabis cum das. *Omni petenti te tribue.* Cognosces autem quis sit bonus mercedis retributor. (Ibid. n.° 19 v. Luc. VI. 30.)

(24) Ego enim et post resurrectionem eum in carne novi: et credo esse. (S. Ignat. epist. ad smyrn. n.° 3.)

(25) Nullus fidem repromittens peccat; neque caritatem possidens odit. *Manifesta est arbor ex fructu ejus.* Similiter qui profitentur se christianos esse, ex iis quæ faciunt cernuntur. (Idem epist. ad ephes. n.° 14.)

(26) Cognovi enim vos perfectos in fide immotâ. . . plenè persuasos Dominum nostrum natum ex Virgine, baptisatum à Joanne; *ut impleretur ab eo omnis justitia.* (Idem epist. ad smyrn. n.° 1.)

(27) Bonos discipulos si amaveris, nulla tibi est gratia : potiùs pestilentiores in mansuetudine subjice. Non omne vulnus eodem emplastro curatur. Vehementiores morbi accessiones super fusionibus seda. *Prudens esto sicut serpens* in omnibus, et *simplex ut columba.* (Idem epist. ad Polyc. n.° 3.)

(28) Decet itaque vos omnibus modis glorificare Dominum Jesum Christum, qui glorificavit nos : ut in obedientiâ unâ *sitis per-*

fecti eâdem mente, eâdemque sententiâ; idemque dicatis de eodem omnes. (Idem epist. ad ephes. n.° 2.)

(29) At ego eorum injuriis magis erudior. *Sed non in hoc justificatus sum.* (Idem epist. ad rom. n.° 5.)

(30) Memores autem eorum quæ dixit Dominus, docens : *Nolite judicare, ne judicemini : dimittite et dimittetur vobis : in quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis : et beati pauperes et qui persecutionem patiuntur propter justitiam quoniam ipsorum est regnum Dei.* (S. Polyc. epist. ad philipp. n.° 2.)

(31) Precibus rogantes omnium conspectorem Deum : *Ne nos inducas in tentationem;* sicut dicit Dominus : *spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.* (Ibid. n.° 7.)

(32) Ipse autem Papias, in exordio sui operis declarat se minimè quidem sanctorum apostolorum, vel auditorem fuisse, vel eosdem oculis suis adspexisse. Sed ea quæ ad fidem pertinent ab iis qui eisdem noti et familiares erant se accepisse docet his verbis... Si quis presbyter mihi fortè occurrebat qui cum apostolis versatus fuisset, dicta apostolorum ab eo diligenter sciscitabar : nempe

quid Andreas dixisset, quidve Petrus, quid Philippus, quid Thomas, quid Jacobus, quid Joannes, aut Matthæus, aut quis alius Domini discipulus, quæ denique Aristion et Joannes presbyter, qui in numero discipulorum Domini habebantur, locuti fuissent. (Euseb. hist. eccl. lib. III, cap. 33.)

(33) Quin etiam Papias, quem modò posuimus, apostolorum dicta ab his qui cum illis versati fuissent fatetur se excepisse; Aristionis item et Joannis fuisse auditorem. (Ibid.)

(34) Istud, inquit, presbyter mihi dicebat: Marcus qui fuit interpres Petri quæcumque tenebat memoriâ scripsit quidem accuratè; sed tamen non eo ordine quo erant à Domino dicta, factave. . . Ista quidem à Papiâ narrantur de Marco. De Matthæo autem hæc ab illo referuntur. Matthæus sermone hebraïco evangelium de Christi oraculis, et rebus gestis conscripsit; quod planè quisque ut poterat interpretatus est. Idem scriptor prioris epistolæ Joannis et Petri similiter prioris usus est testimoniis. (Ibid.)

(35) Juravit enim Dominus per filium suum. Qui denegaverit filium et se, despondentes suam vitam, illi et ipsi denegaturi sunt illum in advenientibus diebus. Si autem qui

nunquàm denegaverint, ob nimiam misericordiam propitius factus est illis. (Hermias pastor lib. I, visio 2, cap. 2, vid. Matth. cap. X, v. 32, 33.)

Quòd si dimiserit uxorem suam, ut aliam duxerit, et ipse mæchatur. (Ibid. lib. II, mandatum 4, cap. 1, vid. Matth. cap. XIX, v. 9.)

Volentes videri cuncta scire, nihilque omninò scientes . . . et cùm sint stulti cupiunt doctores videri. (Ibid. lib. III, similitudo IX, cap. 22. Vid. epist. ad roman. cap. 1, vers. 21, 22.)

(36) Nam apostoli, in commentariis suis quæ vocantur evangelia, ita sibi mandasse Jesum tradiderunt: eum scilicet accepto panc, cùm gratias egisset, dixisse : *hoc facite in meam commemorationem : hoc est corpus meum*, et poculo similiter accepto, actisque gratiis dixisse: *hic est sanguis meus;* ipsisque solis tradidisse. (S. Just. apol. primâ n.° 66.)

(37) Au n.° 15, St. Justin cite le texte de St. Matthieu chap. V, sur le scandale; ceux de St. Matthieu chap. XIX, de St. Marc chap. X, de St. Luc chap. XVI, sur l'adultère de l'homme qui épouse une femme répudiée; et celui de St. Matthieu chap. XIX, sur les eunuques d'état ou de volonté. Au n.° 16, il cite

le texte de St. Matthieu chap. IX, que Jésus-Christ est venu appeller, non les justes, mais les pécheurs; ceux de St. Matthieu chap. VI, et de St. Luc chap. V, sur l'amour de tous les hommes, sur la charité envers eux, sur l'exhortation à amasser des trésors, non sur la terre, mais dans le ciel, sur la confiance dans la Providence. Au n.° 17, il cite d'autres passages des mêmes chapitres sur la patience et sur l'obligation de souffrir de la part des autres; les textes de St. Matthieu chap. V, sur l'obligation de faire luire ses bonnes œuvres, sur la défense de jurer; ceux de St. Matthieu chap. XIX, de St. Marc chap. X, de St. Luc chap. XVIII, sur ce que Dieu seul est bon; ceux de St. Matthieu chap. IX, sur ce qu'il ne suffit pas de dire, Seigneur, Seigneur, pour entrer dans le royaume des cieux, et sur ce que c'est par les œuvres que l'on est connu. Enfin, au n.° 18, le saint docteur rappelle les paroles de Jésus-Christ rapportées par St. Matthieu chap. XXII, de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. Il seroit facile, mais il est inutile de pousser plus loin cette énumération.

(38) Per se enim nihil est aliud (anima) quàm tenebræ, nec quidquam in eâ luminosum.

Atque id ipsum est quod dicitur : *tenebræ lucem non comprehenderunt.* (Tatianus orat. ad græcos n.° 13.)

Dæmonibus rejectis, solum Deum sectamini : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil.* (Ibid. n.° 19.)

(39) Voyez la préface des PP. bénédictins sur leur édition de St. Justin et de plusieurs autres apologistes du second siècle. Part. 3, chap. XII, n.° 4.

(40) Beatus apostolus Paulus corinthiis, qui juxtà Laconicam Græciam habitant scribens, dilecti, sic pronuntiat, sapientia mundi hujus apud Deum stultitia est. (Hermias gentilium philosophorum irrisio n.° 1.)

(41) Athenagoræ legatio pro christianis n.° XI. Ex ipsis etiam quibus adhæremus præceptis, ut pote non humanis, sed à Deo pronuntiatis et traditis persuadere vobis possumus. Quænam sunt igitur illa placita in quibus enutrimur? *Dico vobis : diligite inimicos vestros benedicite maledicentibus : orate pro persequentibus : ut sitis filii patris vestri qui in cœlis est ; qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos.* (Vid. Luc chap. V.)

Ibid. n.° XII. *Si enim diligitis,* inquit, *eos*

qui vos diligunt, et mutuum datis iis qui vobis mutuum dant, quam mercedem habebitis? (Vid. ibid.)

Ibid. n.° XXXII. *Nam qui videt*, inquit, *mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo.* (Vid. Matth. cap. V.)

Ibid. n.° XXXIII. *Quicumque enim dimiserit*, inquit, *uxorem suam et aliam duxerit, mœchabitur.* (Vid. Matth. cap. XIX. Luc cap. XVI.)

(42) Theophilus ad Autolycum lib. II, n.° 13. *Nam quæ sunt apud homines impossibilia, possibilia sunt apud Deum.* (Vid. Luc. cap. XVIII.)

Ibid. n.° 22. Hæc nos docent scripturæ sacræ, et quotquot Spiritu sancto afflati fuere: in his Joannes ita dicens : *In principio erat Verbum : et Verbum erat apud Deum.* Quibus verbis ostendit initio solum fuisse Deum, et in eo verbum. Tunc addit : *Et Deus erat Verbum : omnia per ipsum facta sunt : et sine ipso factum est nihil.* (Vid. Joann. cap. 1.)

Ibid. lib. III. n.° 13. Vox autem evangelica intentiùs de castitate præcipit his verbis : *Quisquis adspicit uxorem alienam ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam*

in corde suo. Et qui ducit, inquit, *dimissam à viro, mœchatur : et qui dimittit uxorem, exceptâ fornicationis causâ, facit etiam mœchari.* (Vid. Matth. cap. V.)

Ibid. n.° 14. Evangelium autem, *diligite*, inquit, *inimicos vestros et precamini pro his qui lœdunt vos. Nam si dilexeritis eos qui diligunt vos, qualem mercedem habebitis? hoc et latrones et publicani faciunt.* Qui autem benefaciunt, eos non gloriari docet; ne studiosi sint hominibus placere. *Nesciat enim*, inquit, *manus tua sinistra quid faciat manus tua dextra.* Illud etiam jubet scriptura sancta, ut magistratibus et potestatibus subjiciamur, ac pro eis precemur : *ut quietam et tranquillam vitam agamus.* Ac omnibus omnia reddere docet : *cui honorem, honorem; cui timorem, timorem; cui tributum, tributum; nec quidquam ulli debere, nisi ut diligamus omnes.* (Vid. Matth. cap. V et VI. 1. Timoth. cap. II. Rom. cap. XIII.)

(43) Porrò in eâ ad Florinum epistolâ, de quâ jam priùs dixi, idem Irenæus secum Polycarpo familiariter esse versatum prodit his verbis... Et locum ipsum possim dicere in quo beatissimus Polycarpus sedens disserebat processusque ejus et ingressus, vitæque

totius formam et speciem, sermones denique quos ad populum habebat, et familiarem consuetudinem quæ illi cum Joanne, ut narrabat, et cum reliquis qui Dominum ipsum vidissent intercesserat; et qualiter dicta illorum commemorabat; et quæcumque de Domino ab ipsis audierat. De miraculis quoque illius, ac de doctrinâ pro ut ab iis qui verbum vitæ ipsi conspexerant Polycarpus acceperat, eodem modo prorsùs referebat, in omnibus cum scripturâ sacrâ consentiens. (Euseb. histor. eccl. lib. V. cap. 20.)

(44) Non enim per alios dispositionem salutis nostræ cognovimus, quam per eos per quos evangelium pervenit ad nos; quod quidem tunc præconaverunt, posteà verò per Dei voluntatem in scripturis nobis tradiderunt, fundamentum et columnam fidei nostræ futurum. . . . Ita Matthæus in hebræis ipsorum linguâ scripturam edidit evangelii, cùm Petrus et Paulus evangelisarent et fundarent ecclesiam. Post verò horum excessum, Marcus discipulus et interpres Petri, et ipse quæ à Petro annuntiata erant per scripta nobis tradidit. Et Lucas autem sectator Pauli quod ab illo prædicabatur evangelium in libro condidit. Posteà et Joannes discipulus Domini,

qui et suprà pectus ejus recumbebat, et ipse edidit evangelium, ephesi Asiæ commorans. (S. Irenæus contrà hæreses. lib. III. cap. 1.)

(45) Nec autem plura numero quàm hæc sunt, neque rursùs pauciora capit esse evangelia : Quoniam enim quatuor regiones mundi sunt in quo sumus, et quatuor principales spiritus, et disseminata est ecclesia super omnem terram ; columna autem et firmamentum ecclesiæ est evangelium, et spiritus vitæ ; consequens est quatuor habere eam columnas undique flantes incorruptibilitatem, et vivificantes homines. (Ibid. cap. XI. n.° 8.)

(46) Tanta est circà hæc evangelia firmitas, ut et ipsi hæretici testimonium reddant eis, et ex ipsis egrediens unusquisque eorum conetur suam confirmare doctrinam. Ebionei etenim ex evangelio quod est secundùm Matthæum solo utentes, ex illo ipso convincuntur non rectè præsumentes de Domino. Marcion autem id quod est secundùm Lucam circumcidens, ex his quæ adhuc servantur penes eum, blasphemus in eum solum existentem Deum ostenditur. Qui autem Jesum separant à Christo, et impassibilem perseverasse Christum, passum verò Jesum dicunt, id quod secundùm Marcum est præferentes evange-

lium, cum amore veritatis legentes illud, corripi possunt. Hi autem qui à Valentino sunt eo quod est secundùm Joannem plenissimè utentes ad ostensionem conjugationum suarum, ex ipso deteguntur nil rectè dicentes. . . . Cùm ergo hi qui contradicunt nobis testimonium perhibeant, et utantur his, firma est vera est nostra de illis ostensio. (Ibid. n.° 7.)

(47) Constituimus in primis evangelicum instrumentum apostolos autores habere, quibus hoc munus evangelii promulgandi ab ipso Domino sit impositum, sic apostolicos viros, non tamen solos, sed cum apostolis et post apostolos : quoniam prædicatio discipulorum suspecta fieri posset de gloriæ studio, si non adsistat illi autoritas magistrorum, immò Christi qui magistros apostolos fecit. Denique nobis fidem, ex apostolis Joannes et Matthæus insinuant, ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant. (Tertull. contrà Marc. lib. IV. cap. 2.)

(48) Si constat id veriùs quod priùs, id priùs quod ab initio, id ab initio quod ab apostolis, pariter utiquè constabit id ab apostolis traditum, quod apud ecclesias apostolorum fuerit sacrosanctum. Videamus quòd lac à Paulo corinthii hauserint; ad quam regulam galatæ

galatæ sint correcti; quid legant philippenses, thessalonicenses, ephesii, quid etiam romani de proximo sonent, quibus evangelium Petrus et Paulus sanguine quoque suo signatum reliquerunt. Habemus et Joannis alumnas ecclesias. Nam esti apocalypsim ejus Marcion respuit, ordo tamen episcoporum ad originem recensus in Joannem stabit autorem; sic et cæterorum generositas recognoscitur. Dico autem apud illos, nec solas jam apostolicas sed apud universas quæ illis de societate sacramenti confederantur, id evangelium Lucæ ab initio editionis suæ stare. Quod cùm maximè tuemur Marcionis verò plerisque nec notum, nullis autem notum, et non eo damnatum. . . Eadem autoritas ecclesiarum apostolicarum cæteris quoque patrocinatur evangeliis, quæ proinde per illas, et secundùm illas habemus, Joannis dico et Matthæi: licet et Marcus quod edidit, Petri adfirmetur, cujus interpres Marcus. Nam et Lucæ digestum Paulo adscribere solent, caput magistrorum videri, quæ discipuli promulgaverint. Itaque et de his Marcion flagitandus, quid, omissis eis, Lucæ potiùs institerit: quasi non hæc apud ecclesias à primordio fuerint, quemadmodùm et Lucæ. Atquin hæc magis à

primordio fuisse credibile est ut priora quæ apostolica, ut cum ipsis ecclesiis dedicata. Cæterùm quale est, si nihil apostoli ediderant, ut discipuli potiùs ediderint, qui nec discipuli existere potuissent, sine ullâ doctrinâ magistrorum. Igitur dùm constat hæc quoque apud ecclesias fuisse, eum non hæc quoque Marcion attigit, aut emendanda si adulterata, aut agnoscenda si integra. (Ibid. cap. V.)

(49) Quod autem hoc verum sit, sic scriptum est in evangelio secundùm Lucam. *Anno autem quindecim Tiberii Cæsaris factum est verbum Domini super Joannem Zachariæ filium.* (S. Clemens Alex. Strem. lib. I.)

In evangelio autem secundùm Matthæum, quæ ab Abraham deducitur genealogia usque ad Mariam matrem Domini terminatur. (Ibid.)

Qui dicit novi Dominum, et mandata ejus non servat, mendax est, et in eo veritas non est, ait Joannes. (Ibid. lib. III.)

Et licet hìc in terris non fuerit primâ sede honoratus, sedebit in quatuor et viginti thronis populum judicans, ut dicit Joannes in apocalypsi. (Ibid. lib. V.)

Nam Paulus quoque in epistolis non videtur reprehendere philosophiam, sed eum qui

ad gnostigum fastigium pervenit non vult ampliùs recurrere ad græcam philosophiam; eam allegoricè vocans *mundi elementa*, ut quæ elementa quodam modo doceat, et sic veluti disciplina præcedens veritatem. Quocircà ad hebræos quoque scribens, qui à fide ad legem reflectebantur. *An rursùs*, inquit, *opus habetis ut vos doceam quænam sint elementa initii eloquiorum Dei, et opus cœpit esse vobis lacte et non solido cibo.* Similiter autem ad colossenses qui convertuntur ex græcis : *Videte ne quis vos deprædetur per philosophiam, et inanem deceptionem, secundùm traditionem hominum secundùm elementa hujus mundi, et non secundùm Christum.* (Ibid. lib. VI.)

(50) Sicut ex traditione accepi de quatuor evangeliis, quæ sola in universâ Dei ecclesiâ, quæ sub cœlo est, citrà controversiam admittuntur. Primum scilicet evangelium scriptum est à Matthæo etc. (Origen. in Matth. lib. I. Apud Eusebium his. eccl. lib. VI. cap. 25.)

(51) Breviter vos admoneo, qui illo tam nefando et insanabili errore tenemini, ut si autoritatem sequi vultis, eam sequamini, quæ ab ipsius præsentiæ Christi temporibus per dispensationes apostolorum, et certas ab

eorum sedibus successiones episcoporum, usque ad hæc tempora toto orbe terrarum custodita, commendata, clarificata pervenit. (S. Aug. contrà Faustum lib. XXXIII. cap. IX.)

(52) Voyez ci-dessus n.° IX. note 6.

(53) O Timothee depositum custodi. (1. Thimot. VI. 20.)

(54) Vixit octoginta et quatuor annis, uxorem non habens. (S. Hyeron. de script. eccles. in Lucam.)

(55) Sicut evangelium et omnes seniores testantur, qui in Asiâ apud Joannem discipulum Domini convenerunt, id ipsum tradidisse eis Joannem. Permansit autem cum eis usque ad Trajani tempora. Quidam autem eorum non solum Joannem, sed et alios apostolos viderunt; et hæc eadem ab ipsis audierunt, et testantur de hujusmodi relatione. (S. Irenæus contrà hæres. lib. II. cap. 22. n.° V.)

(56) Voyez ci-dessus n.° XXII. note 46.

(57) Cùm autem ad eam iterùm traditionem quæ est ab apostolis, quæ per successiones presbyterorum in ecclesiis custoditur, provocamus eos, adversantur traditioni; dicentes se non solùm presbyteris, sed etiam apostolis sapientiores, sinceram invenisse veritatem, apostolos enim admiscuisse ea quæ

sunt legalia Salvatoris verbis. (S. Irenæus contrà hæres. lib. III. cap. 2.)

(58) Deserti igitur cùm sint à paternâ dilectione, et inflati à satanâ, conversi in Simonis magi doctrinam, abstiterunt sententiis suis ab eo qui est Deus; et putaverunt semetipsos plus invenisse quàm apostoli, alterum Deum invenientes : et apostolos quidem ad hæc quæ sunt judæorum sentientes annuntiasse evangelium; se autem sinceriores et prudentiores apostolis esse. (Ibid. cap. XII. n.° 12.)

(59) Sed enim Marcion nactus epistolam Pauli ad galatas ipsos etiam apostolos suggillantes, ut non recto pede incedentes ad veritatem evangelii; simul et accusantes pseudo apostolos quosdam pervertentes evangelium Christi, connititur ad destruendum statum eorum evangeliorum quæ propria et sub apostolorum nomine eduntur, vel etiam apostolicorum; ut scilicet fidem quam illis adimit suo conferat. (Idem adv. Marc. lib. IV. cap. 3.)

(60) Sunt enim sectæ quæ Pauli epistolas non admittunt; ut utrique ebionæi et eucratitæ dicti. Illi igitur, cùm Paulum pro sancto et sapiente non agnoscant, certè hoc ejus effatum non usurpabant : *mihi mundus crucifixus*

est, et ego mundo. (Origen. contrà Celsum lib. VI. cap. 65.)

(61) Hi (ebionitæ) epistolas quidem Pauli rejiciendas esse censebant; desertorem illum legis vocantes. (Euseb. hist. eccles. lib. III. cap. 27.)

(62) Posteà ex fidelibus ait (Celsus) esse, qui similes illis quos eò impellit ebrietas ut sibi manus inferant, primum evangelii contextum, ter, quater, pluries mutant, pervertuntque, ut habeant quo res sibi objectas inficiantur. (Origen. contrà Celsum lib. II. n.° 27.)

(63) *Julianus.* Tam infortunati estis ut ne manseritis quidem in iis quæ vobis ab apostolis sunt tradita; ea quæ fuerint ab illorum posteris nequitiâ et impietate tractata. Jesum quippe illum, neque Paulus Deum dicere ausus est, neque Matthæus, neque Lucas, neque Marcus: sed bonus ille Joannes... Primus id prodire ausus est. (S. Cyrillus Alex. contrà Julianum, lib. X.)

(64) V. Cotelerii patres apostolici, præsertim, tom. 1, pag. 7 et pag. 89.

(65) V. Grabe spicilegium, tom. 1, pag. 15 et seq. pag. 31, 37, et alibi.

(66) V. Fabricius codex apocryphus nov.

testam. in evangelium hebræorum et aliquot alia.

(67) Cæterùm quoniam sumus in hunc sermonem delapsi, videtur rationi consentaneum scripturarum seriem quæ novi testamenti esse dicuntur summatim comprehendere. Primùm igitur sacer evangeliorum quaternio ratus esto, quem quidem liber de actis apostolorum sequitur. Huic annumerantur Pauli epistolæ, quibus deinceps prior epistola quæ fertur esse Joannis, et Petri similiter prior, tanquam omnium consensu constabilitæ adjunguntur. Inter ista, si placet, Joannis apocalypsim conjiciamus, de quâ quid veteres statuerint aliud erit tempus exponendi. Atque hæc sunt quæ omnium asservatione constanter approbantur. Ex illis quæ in dubitationem quidem vocantur, sunt tamen à plerisque receptæ, est epistola quæ Jacobi dicitur, et Judæ, et secunda Petri, et secunda et tertia quæ Joannis nomine inscribuntur, sive illæ ab evangelistâ, sive à quopiam eodem nomine appellato perscriptæ sint. Inter scripturas autem quæ falsò inscriptæ, minimèque germanæ dicuntur, Pauli acta numerantur, et liber qui dicitur pastor, et apocalypsis Petri : Porrò epistola nomine Barnabæ edita, et quæ dicitur doctrina

apostolorum. Adde his, si videtur, Joannis ut dixi apocalypsim, quam non nulli, ut jam dixi, penitùs antiquare contenderunt, alii quidam in scripturis maximè approbatis collocandam judicant. In quibus etiam non pauci hoc tempore evangelium secundùm hebræos ponunt, quo hæbrei illi qui sunt Christi doctrinam amplexati maximè gaudent. Cæterùm hæc omnia referuntur in earum scripturarum numerum, quibus à plerisque contradicitur. Atque certè istorum librorum enumerationem necessariò fecimus, uti cùm scripturas quæ secundùm ecclesiæ traditionem, veræ, germanæ, et omnium sententiis manifestò comprobatæ sunt, perspicuâ quâdam notâ ab aliis quæ non sunt ejusdem autoritatis, sed sunt positæ quidem in controversiâ à plerisque tamen ecclesiasticis viris evolutæ et pertractatæ distinxerimus. Facilè quidem, non istas ipsas modò, sed eas etiam quæ ab hæreticis circumferuntur, possimus discernere, sive evangelia Petri, Thomæ, Matthiæ, aliorumve falso nomine inscriptæ; sive acta quæ Andreæ, Joannis et aliorum apostolorum nomine veteratoriè donata sunt. Quas quidem scripturas nemo ex scriptoribus ecclesiasticis, qui continuatâ temporum successione ab apostolis

hùc

huc usque vixerunt, usquàm in suis scriptis in memoriam redigere dignatus est. Quin etiam dictionis et loquendi formâ, longè à stylo et consuetudine apostolorum discrepat. Sententia verò et institutum eorum quæ in illis libris traduntur (quod toto cœlo, ut dicitur, à vero orthodoxoque scripturæ sensu et opinione aberrat) planè, perspicuèque ostendit ea callida solùm hæreticorum esse commenta. Undè, ne in eo quidem scripturarum genere, quæ falsò inscriptæ, minimèque germanæ dicuntur habenda sunt, sed tanquàm absurda omninò et impia penitùs explodenda. (Euseb. hist. eccles. lib. III. cap. 19.)

(68) Spiritus manifestè dicit quia in novissimis temporibus discedent quidam à fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum. (1. Timoth. IV. 1.)

(69) Idem auctor (Hegesippus) errorum suæ ætatis origines his vocibus planè demonstrat. Postquàm Jacobus cognomento justus pro veritatis defensione, sicut et Dominus ipse, trucidatus fuit, Simon filius Cleophæ, qui avunculus Christi fuit, episcopus creatus est, quem omnes discipuli, quoniam Domini consobrinus erat, secundo loco suffragiis illi administrationi præfecerunt. Et quoniam ecclesia

nondùm erat falsâ perversæ hæreticorum doctrinæ inanitate corrupta, idcircò virgo appellata fuit. At Thebulis, propterea quòd in petitione episcopatûs repulsam tulerat eam erroris labe ex occulto inficere exorsus est. Qui quidem unus erat ex eorum numero qui ex septem sectis in populo judaïco proseminatis oriebantur. Ex quibus sectis originem erroris duxit Simon, undè simoniani; et Cleobius, undè cleobiani; et Dosithæus undè dosithæani; et Gothæus undè gothæani; et Masboteus undè masboteani. Atque ex istorum fontibus profluxerunt menandristæ, et marcionistæ, et carpocratiani, et valentiniani, et basilidiani, et saturniliani, quorum singuli separatim variam illam quidem, suam tamen et propriam invexere doctrinam. Ab illis item nascebantur pseudochristi, pseudoprophetæ et pseudoapostoli, qui adulterinæ, et corruptæ perversæ doctrinæ contagione contrà Deum et contrà Christum ejus inducta, concordiam et unitatem ecclesiæ, tanquàm membratim, discerpserunt. (Euseb. hist. eccles. libro IV. cap. 21.)

(70) Omnes enim ii valdè posteriores sunt quam episcopi, quibus apostoli tradiderunt ecclesias: et hoc in tertio libro cum omni dili-

gentiâ manifestavimus (S. Irenæus contrà hæres. lib. V. cap. 20. n.° 1.)

(71). Quòd enim catholicâ ecclesiâ posteriora sua fecerint conciliabula, non est opus multis probare. Nam Domini quæ fuit in adventu doctrina, cùm cæpisset ab Augusto medio tempore Tiberii consummatur. Apostolorum autem ejus doctrina usque ad Pauli ministerium Neronis tempore consummatur. Inferiùs autem circà tempora Adriani imperatoris fuerunt qui hæreses excogitarent. (S. Clemens Alex. Strom. lib. VII. cap. 17.)

(72) Voyez ci-dessus, n.° 23, note 48.

(73) Voyez ci-dessus, n.° 29, notes 57, 58, 59, 60, 61.

(74) Voyez ci-dessus, n.° 23, note 48.

(75) Voyez ci-dessous, n.° 47, note 92 et suivantes.

(76) Sanè de apocryphis iste posuit testimonia quæ sub nominibus apostolorum Andreæ, Joannisque conscripta sunt. Quæ si illorum essent, recepta essent ab ecclesiâ, quæ ab illorum temporibus, per successiones episcoporum, ad nostra, et deinceps, tempora perseverat. (S. August, contrà advers. legis et prophet. lib. 1. cap. 10. n.° 38.)

Omittamus igitur earum scripturarum fa

bulas quæ apocryphæ nuncupantur, eo quòd earum occulta origo non claruit patribus ; à quibus usque ad nos auctoritas veracium scripturarum utilissimâ et notissimâ successione pervenit. (Idem de civit. Dei. lib. XV. cap. 23. n.° 4.)

(77) Oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu : quoniam ipse dixit: Beatius est magis dare quàm accipere. (Act. XX. 35.)

(78) Interrogatus enim à quodam ipse Dominus quandò venturum esset regnum ejus dixit: « Cùm duo erunt unum : et quod foris ut » quod intus : et masculum cum feminâ, » neque mas, neque femina. » (S. Clemens Papa epist. secundâ n.° 13.)

(79) Propterea dicit Cassianus : « Cùm inter- » rogaret Salome quandò cognoscerentur ea » de quibus interrogabat, ait Dominus : Quandò » pudoris indumentum conculcaveritis : et » quandò duo facta erunt unum : et masculum » cum feminâ, nec masculum, nec femi- » neum. » Primum quidem in nobis traditis quatuor evangeliis non habemus hoc dictum : sed in eo quod est secundùm ægyptios (S. Clem. Alex. Stromat. lib. III. cap. 13.)

(80) Longè à nobis sit scriptura illa ubi

dicit : Miseri sunt qui animo sunt duplices et incerti qui dicunt : hæc audivimus etiam à patribus nostris : et ecce consenuimus ; et nihil horum nobis accidit. (S. Clemens Papa, epist. primâ n.° 23.)

Dicit enim propheticus sermo : Miseri sunt qui animo duplices et corde incerti sunt; qui dicunt : hæc omnia audivimus etiam à patribus nostris : nos verò de die in diem exspectantes nihil horum vidimus. (Id. epist. secundâ n.° 11.)

(81) Dicentes : Ubi est promissio et adventus ejus. Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ. (2. Petr. III. 4.)

(82) Hoc ergo dicit : Servate carnem vestram et sigillum immaculatum ut recipiatis vitam æternam (S. Clem. Papa epist. secundâ n.° 8.)

(83) Sicut dixit filius Dei : Resistamus omni iniquitati, et odio habebimus eam. (S. Barnabæ epist. n.° 4.)

(84) Et cùm ad eos qui cum Petro erant venit, inquit ipsis : Apprehendite et palpate me : et videte quòd non sim dæmonium incorporale. (S. Ign. epist. ad smyrn. n.° 3.)

(85) Videte manus meas et pedes ; quia ego ipse sum : palpate et videte, quia spiritus

carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere. (S. Luc. XXIV. 39.)

(86) Atqui solis sacerdotibus judicare est concessum, quippe quibus dictum sit : *Judicium justum judicate*, et rursùm : *Estote probi trapezitæ.* Vobis autem id non est permissum. Immò contrà, iis qui dignitatem aut judicis, aut magistri non habent dictum est : *Nolite judicare, et non judicabimini.* (Constit. apost. lib. II. cap. 36.)

(87) Hæc omnia scripsimus vobis, ut notum haberetis qualis sit nostra sententia; et ne libros qui ab impiis, nostri nominis inscriptione sunt firmati, recipiatis. Non enim attendere debetis nomina apostolorum, sed naturam rerum, et rectam indeflexamque sententiam. Scimus quippe Simonem et Cleobium, venenatos nomine Christi et discipulorum ejus composuisse, atque circumferre, ad decipiendos vos qui Christum, nosque servos ejus dilexistis. Et verò apud veteres nonnulli conscripserunt Mosis, Enochi, Adami, Esaiæ, Davidis, Eliæ, et trium patriarcharum libros apocryphos exitiales ac repugnantes veritati. Consimiles ibros nunc quoque ediderunt inauspicati homines, calumniantes creationem, nuptias, providentiam, procreationem liberorum, le-

gem, prophetas, adscribentes barbara quædam nomina, scilicet, ut ipsi dicunt, angelorum, ut verum autem dæmonum. Fugite doctrinam eorum, ne participes efficiamini supplicii, peccati, iis qui hæc, ut fallerent et perderent fideles, et inculpatos Christi Jesu discipulos, filios ac hæredes conscripserunt. (Ibid. lib. VI. cap. 16.)

(88) Ego enim fateor charitati tuæ, solis eis scripturarum libris qui jam canonici appellantur didici hunc timorem, honoremque deferre, ut nullum eorum auctorem scribendo aliquid errasse firmissimè credam : aut si aliquid in eis offendero litteris quod videtur contrarium veritati, nihil aliud quàm, vel mendosum esse codicem, vel interpretem non assecutum esse id quod dictum est, vel me minimè intellexisse non ambigeam. Alios autem ita lego, ut quantâlibet sanctitate, doctrinâque polleant, non ideò verum putem quia ipsi senserunt; sed quia mihi, vel per illos auctores canonicos, vel probabili ratione quòd à vero non abhorreat, persuadere potuerunt. Nec te, mi frater, sentire aliquid existimo. Prorsùs, inquam, non te, ut arbitror, sic legi tuos velle, tanquam prophetarum, et apostolorum, de quorum scriptis, quòd

errore careant dubitare nefarium est. (S. August. epist. LXXXII. al. XIX. ad S. Hyeron. n° 3.)

(89) Prophetavit autem et de his septimus ad Adam Enoch dicens: Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis. (Jud. 14.)

(90) Quæret aliquis quisnam sit iste qui dicit: *Surge qui dormis et exurge à mortuis;* seu cujus testimonio apostolus sit abusus. Et quidem qui simplici responsione contentus est dicet, in reconditis eum prophetiis, et his quæ vocantur apocrypha hæc lecta in medium protulisse; sicut in aliis quoque locis illum fecisse manifestum est: non quòd apocrypha comprobaret; sed quòd et Arati, et Epimenidis, et Menandri versibus sit abusus, ad ea quæ voluerat in tempore comprobanda. Nec tamen Arati et Epimenidis et Menandri tota quæ scripsere sunt sancta; quia eos verè aliquid dixisse testatus est. (S. Hyeron. comment. in epist. ad ephes. lib. III. cap. 5.)

(91) Illud tamen palàm est multa, vel ab apostolis, vel ab evangelistis exempla esse prolata, et novo testamento inserta, quæ in his scripturis quas canonicas habemus nunquàm legimus; in apocryphis tamen inveniuntur, et evidenter ex ipsis ostenduntur assumpta. Sed ne sic quidem locus apocry-

phis dandus est. Non enim transeundi sunt termini quos statuerunt patres nostri. Potuit enim fieri, ut apostoli vel evangelistæ, sancto Spiritu repleti sciverint quid assumendum esset ex illis scripturis, quidve refutandum. (Orig. in cant. cant. prologus.)

(92) Voyez ci-dessus, n.° 43. note 79.

(93) Non enim invidens, inquit, præcepit Dominus in aliquo evangelio : Mysterium meum mihi, et filiis domûs meæ. (S. Clemens Alex. Strom. libro V. cap. 10.)

(94) Scriptum est in evangelio quodam, quod dicitur secundùm hebræos, si tamen placet alicui suscipere illud, non ad auctoritatem, sed ad manifestationem propositæ quæstionis. (Orig. in Matth. tract. XV. n. 14.)

(95) Quòd si quis evangelium juxtà hebræos admittit, ubi Salvator ipse dicit: *Modò accepit me mater mea.* (Idem comment. in Joann. tom. II. n.° 6.)

(96) Quibus testimoniis si non uteris ad utilitatem, utere saltem ad antiquitatem, quid omnes viri ecclesiastici senserint. (S. Hyeron. contrà pelag. lib. III.)

(97) Voyez ci-dessus, n.° 22. notes 44 et 45.

(98) Voyez ci-dessus, n.° 20. note 41.

(99) Huc accedit illa scriptura : *Si quis osculum propterea repetat quod delectatur.* Tum addit : summâ ergo cautione osculum adhibendum. (Athenagoras legat. pro christianis, n.° 32.)

(100) Voyez ci-dessus, n°. 23, notes 47 et 48.

(101) Voyez ci-dessus, n.° 47, notes 92 et 93.

(102) Nos enim, fratres, Petrum et reliquos apostolos, proindè ut Christum ipsum recipimus. Sed quæ nomen illorum falsò inscriptum præferunt, ea nos ut potè gnari et periti, repudiamus : quippe qui compertum habeamus ea nos à majoribus minimè accepisse. (Euseb. histor. eccles. lib. VI. cap. 12.)

(103) Sermo meus et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritûs et virtutis; ut fides vestra non sit in sapientiâ hominum, sed in virtute Dei. (1 Cor. II. 4. 5.)

(104) Factus enim à Deo erat idoneus minister novi testamenti, utens demonstratione spiritûs et potentiæ ; ut credentium assensio non sit ab humanâ sapientiâ, sed à potestate Dei. Si enim elegantiam et dictionis apparatum, ut scripta illa quæ græcis admirationi

sunt, divinæ litteræ habuissent, existimasset aliquis, non homines vicisse veritatem, sed apparentem consecutionem, et dictionis splendorem auditores prolectasse, et illecebris delinitos circumvenisse. (Orig. in Joann. tom. IV. n.° 2.)

Neque verò mirum admodùm est sermones philosophicos, tam aptè, tam compositè, tam ornatè celebratos, tantùm habuisse momenti, ad corrigendos illos qui suprà memorati sunt, aliosque pessimæ vitæ homines. Sed cùm videmus sermones illos, quos demissos et humiles vocat Celsus, instar incantationum, tantâ vi et efficaciâ præditos; cùm videmus, inquam, sermonibus illis, à libidinosâ ad temperantem vitam, ab iniquâ ad justam, à timiditate ad tantam constantiam revocari multitudinem, ut pietatis causâ quam commendatam illis animadvertit, mortem pro nihilo putet; quomodò non meritò tantam potestatem admirabimur. Nam sermo eorum quibus ab initio vulgandæ nostræ doctrinæ partes datæ sunt, quique in constituendis Dei ecclesiis laborarunt, et eorum prædicatio persuasit quidem, sed non eâ ratione quâ platonicæ sapientiæ doctores, aut quilibet alii philosophi, qui nihil suprà humanæ naturæ vires

poterant. Sed argumenta quibus utebantur apostoli data illis à Deo fuerant; vimque persuadendi à spiritu et virtute habebant. Quapropter promptissimè sermo eorum quocumque pervasit : immò sermo Dei qui per ipsos mutabat quos natura et consuetudo ad peccatum trahebant : et quos ne pœnis quidem quisquam hominum correxisset, hos correxit, efformavit, ad suam voluntatem convertit. (Idem. contrà Celsum lib. III. n.° 68.)

Qui quidem externi sunt, et alieni à verbo veritatis, simplicitate dictionis scripturarum contemptâ, evangelii prædicationem stultitiam nominant. Nos verò, qui in cruce Christi gloriamur, quibus manifestata sunt per Spiritum ea quæ donata sunt nobis à Deo, non in doctis humanæ sapientiæ verbis, novimus gratiam eam quæ à Deo in traditis de Christo doctrinis diffusa fuit, divitem esse. Quamobrem brevi tempore in universum propè terrarum orbem illa prædicatio pervenit : propterea quod dives et abundans gratia effusa est in evangelii præcones, quos etiam Christi labia scriptura nominavit. Quapropter evangelii prædicatio, in contemptibilibus dictiunculis vim multam habet persuadendi, et ad

salutem alliciendi. (S. Basilius. homil. in psalm. XLIV. n.° 4.)

(105) Barbarismis, solecismis obsitæ sunt, inquit, res vestræ, et vitiorum deformitate pollutæ. Puerilis, sanè atque angusti pectoris reprehensio. Quam si admitteremus ut vera sit, abjiciamus ex auribus nostris quorumdam fructuum genera, quòd cum spinis nascuntur, et purgamentis aliis quæ ne alere nos possunt; nec tamen impediunt perfrui nos eo quod principaliter antecedit, et saluberrimum nobis voluit esse natura. Quid enim officit, ô quæso, aut quam præstat intellectui tarditatem, utrùmne quid leve, an hirsuta cum asperitate promatur ? Inflectatur quod acui, aut acuatur quod debebat inflecti ? Aut qui minùs est, quod dicitur verum est, si in numero peccetur, aut casu, propositione, participio, conjunctione ? Pompa ista sermonis, et oratio messa per regulas, concionibus, litibus, foro, judiciisque servetur, deturque illis immò qui voluptatum delineamenta quærentes, omne suum studium verborum in lumina contulerunt. Cùm de rebus agitur ab ostentatione submotis, quid dicatur sectandum est; non quali cum amœnitate dicatur; nec quid aures demulceat, sed quas afferat

audientibus utilitates. Maximè cùm sciamus etiam quosdam sapientiæ deditos, non tantùm abjecisse sermonum cultum, verùm etiam cùm possint ornatiùs, atque uberiùs loqui, trivialem studio humilitatem secutos, ne corrumperent scilicet gravitatis rigorem, et sophisticæ se potiùs ostentatione jactarent. Enimverò dissoluti est pectoris in rebus seriis quærere voluptatem, et cùm tibi sit ratio cum malè habentibus, atque ægris, sonos auribus infundere dulciores, non medicinam vulneribus adhibere. (Arnobius adv. gentes lib. I. n.° 59.)

Admirabiles planè viri et re ipsâ divini, (Christi discipulos intelligo) ipsâ purâ et sincerâ vitæ ratione cum primis eximii, et universo virtutis genere animis exornati, quanquam linguæ elegantis, et diserti sermonis rudes et ignari, divina tamen et miranda potentia ipsis à Servatore donata fidentes, exquisitâ verborum fabricandorum solertiâ, et arte elaboratâ, doctrinam magistri sui exponere, neque norunt, neque conati sunt. Sed apertâ et manifestâ docendi ratione per sacrosanctum Spiritum ipsis opem ferentem infusâ, et solâ Christi virtute tot miraculorum effectrice, per ipsorum doctrinam, et res gestas

pleniùs pervulgatâ utentes, regni cœlorum notitiam toti orbi terrarum patefecerunt. Quin etiam studium et operam quæ in libris conscribendis poni solet, haud magno sanè æstimarunt et istud planè præstiterunt, ut potè excellentiori ministerio, ac longè humanum captum superanti. (Euseb. hist. eccles. lib. III. cap. 18.)

(106) Multa enim à Platone maximè proponit, ut ostendat ea etiam à scripturis quæ vel acutum auditorem permovere possunt, nobis cum aliis esse communia : affirmatque hæc ipsa : *Melius à græcis dicta fuisse, et quidem sine illis à Deo, filiove Dei, minis et promissis.* Ad quod hæc nostra responsio est. Si veritatis doctores id sibi proponant, humanitati que esse ducunt; ut quàm possunt plurimis prosint, et ad veritatem adducant, quemcumque tandem et intelligentem græcos, barbaros, (eximiæ autem humanitatis est lucrari Deo vel rusticos et imperitos,) perspicuum est eam illis usurpandam esse orationem, ac stylum, qui popularis sit, et ad omnium captum accomodatus. Qui verò simplices et illiteratos, eò quòd ad assequendam sermonis seriem non essent idonæi, nihili fecerunt, de iis autem solis cogitarunt qui in litteris innutriti, eos

certæ publicæ utilitatis studium angustis admodùm terminis circumscripsisse. Atque hæc mihi dicta sunt, ut à Celsi aliorumque criminationibus defenderem scripturarum simplicitatem, quæ cum sermonibus arte elaboratis collata, ab illorum splendore obscurari videtur. Quoniam nostri prophetæ, Jesus et ejus apostoli curarunt ut sua prædicandi ratio esset ejusmodi, quæ non solùm vera doceret sed etiam vulgi alliceret animos; donec singuli hortationibus inducti, ad arcana sub verbis in speciem simplicibus latentia, pro suisque quisque viribus, conniterentur. Ac si libenter loqui oporteat paucis utilitatem attulit, si tamen ullam attulit, compta hæc et accurata Platonis, aliorumque similiter loquentium oratio; præ illâ simpliciori eorum qui docendo et scribendo se ad vulgi captum dimiserunt. (Orig. contrà Celsum. lib. VI. n.° 1. 2.)

Num igitur Deus et mentis, et vocis et linguæ artifex disertè loqui non potest? Immò verò summâ providentiâ carere fuco voluit ea quæ divina sunt; ut omnes intelligerent, quæ ipse omnibus loquebatur. (Lactant. divin. instit. lib. VI. cap. 21.)

Nolo offendaris simplicitate et quasi vilitate verborum, quæ, vel vitio interpretum, vel de

de industriâ sic prolata sunt, ut rusticam concionem faciliùs instruerent; et in unâ eâdemque sententiâ aliter doctus, aliter audiret indoctus. (S. Hyeron. epist. ad Paulinum.)

(107) Nisi fortè rusticum Petrum, rusticum dicimus Joannem quorum uterque dicere poterat : *Etsi imperitus sermone, non tamen scientiâ.* Joannes rusticus, piscator indoctus! Et undè illa vox obsecro : *In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum, et Deus erat verbum.* Logos enim græcè multa significat. Nam, et verbum est, et ratio, et supputatio, et causa uniuscujusque rei per quam sunt singula quæ subsistunt. Quæ universa rectè intelligimus in Christo. Hoc doctus Plato, hoc Demosthenes eloquens ignoravit. (S. Hyeronim. epist. ad Paul. secundâ de stud. script.)

(108) Extendens Jesus manum tetigit eum, dicens : Volo, mundare : et confestim mundata est lepra ejus. (Matth. VIII. 3.)

(109) Adolescens tibi dico : Surge : et resedit qui erat mortuus et cœpit loqui. (Luc VII. 14.)

(110) Petrus autem dixit : Argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do. In nomine Jesu Christi nazaræni, surge et ambula : et apprehensâ manu ejus dex-

terâ allevavit eum, et protinùs consolidatæ sunt bases ejus et plantæ. (Act. III. 6. 7.)

(111) V. ci-dessus, n.° XXXI, notes 62 et 63.

(112) V. ci-dessus n.° XXIX, notes 56 et suiv.

(113) Cui tamen ne intercluderetur locus, et adimeretur posteris ad quæstiones difficillimas tractandas, atque versandas, linguæ ac styli saluberrimus labor, distincta est à posteriorum libris excellentia canonicæ auctoritatis veteris et novi testamenti; quæ apostolorum confirmata temporibus, per successiones episcoporum et propagationes ecclesiarum, tanquàm in sede quâdam sublimiter constituta est; cui serviat omnis fidelis et pius intellectus. (S. August. contrà Faustum. lib. XI. cap. 5.)

Cùm cœpero Matthæi evangelium recitare apostoli ejus, ubi narratio nativitatis ejus tota contexitur, continuò dices illam narrationem non esse Matthæi, quam Matthæi esse dicit universa ecclesia, ab apostolicis sedibus usque ad præsentes episcopos certâ successione perducta. Tu mihi quid contrà lecturus es? Aliquem fortè librum Manichæi, ubi Jesus negatur esse natus ex Virgine. Sicut ergo cre-

do illum librum esse Manichæi, quoniam ex ipso tempore quò Manichæus vivebat in carne, per discipulos ejus, certâ successione præpositorum vestrorum, ad vestra usque tempora custoditus atque perductus est, sic et istum librum credite esse Matthæi, quem ex illo tempore quò Matthæus ipse in carne vixit, non interruptâ serie temporum, ecclesia, certâ connexionis successione, usque ad tempora ista perduxit. (Ibid. lib. XXVIII. cap. 2.)

Si quæratis à nobis undè sciamus apostolorum esse istas litteras, breviter vobis respondebimus, indè nos scire certè, undè et vos scitis litteras esse Manichæi, quas miserabiliter huic auctoritati præponitis. Si enim et hinc vobis aliquis moveat quæstionem dicens libros quos præfertis Manichæi, non esse Manichæi, quid facturi estis ? Nonnè potiùs ejus deliramenta ridebitis, qui contràrem tantâ connexionis et successionis serie confirmatam, impudium hujus vocis emittet. Sicut ergo certum est illos libros esse Manichæi, et omninò ridendus est qui ex transverso veniens, tanto post natus, litem vobis hujus contradictionis intenderit; ita certum est Manichæum, vel manichæos esse ridendos, qui tam fundatæ

auctoritati, à temporibus apostolorum ad hæc tempora successionibus custoditæ atque productæ audeant tale aliquid dicere. (Ibid. lib. XXXII. cap. 21.)

Infelices inimici animæ vestræ, quæ unquàm litteræ habebunt ullum pondus auctoritatis, si apostolicæ non habebunt ? De quo libro certum erit cujus sit, si litteræ quas apostolorum dicit et tenet ecclesia, ab ipsis apostolis propagata, et per omnes gentes tantâ eminentiâ declarata, utrùm apostolorum sint incertum est. Et hoc erit certum scripsisse apostolos quod huic ecclesiæ contrarii hæretici proferunt, auctorum suorum nominibus appellati, longè post apostolos existentium. Quasi verò et in his litteris sæcularibus non fuerunt certissimi auctores, sub quorum nominibus posteà multa prolata sunt, et ideò repudiata, quia vel his quæ ipsorum esse constaret minimè congruerunt; vel eo tempore quò illi scripserint nequaquàm innotuere; et per ipsos, vel familiarissimos eorum in posteros prodi, commendarique meruerunt. Nonnè, ut alios omittam, sub Hyppocratis medici nobilissimi nomine quidam libri prolati, in auctoritatem à medicis non recepti sunt. Nec eos adjuvit nonnulla similitudo

rerum atque verborum, quandò comparati iis quos verè Hyppocratis esse constaret, impares judicati sunt, et quod eo tempore quò et cætera scripta ejus non innotuerunt, quòd verè ejus essent. Hos autem libros, quibus illi qui de transverso proferuntur comparati, repuuntur, undè constat esse Hyppocratis. Undè si quis hoc neget, non statim refellitur, sed ridetur ? Nisi quia sic eos ab ipso Hyppocratis tempore, usque ad hoc tempus et deinceps, successionis series commendavit, ut hinc dubitare dementis sit. Platonis, Aristotelis, Ciceronis, Varronis, aliorumque ejus modi auctorum libri, undè noverint homines quòd ipsorum sint ? nisi eâdem temporum sibimet succedentium contestatione continuâ. Multi multa de litteris ecclesiasticis conscripserunt, non quidem auctoritate canonicâ, sed aliquo adjuvandi studio, sive discendi. Undè constat quid cujus sit ? nisi quia his temporibus quibus ea quisque scripsit, quibus potuit insinuavit atque edidit, et indè in alios, atque alios continuatâ notitiâ, latiùsque firmatâ ad posteros, etiam usque ad nostra tempora pervenerunt : ita ut interrogati cujus quisque liber sit, et non hæsitemus quid respondere debeamus. Sed quid pergam in longè præterita ?

Ecce has litteras quas habemus in manibus, si post aliquantulum tempus vitæ hujus nostræ, vel illas quisquam Fausti esse, vel has neget esse meas, undè convincetur ? nisi quia illi qui nunc ista noverunt, notitiam suam ad longè etiam post futuros, continuatis posterorum successionibus trajiciunt. Hæc cum ita sint, quis tandem tanto furore cœcatur, nisi dæmoniorum mundi locorum malitiæ atque fallaciæ consentiendo subversus sit, qui dicat hoc mereri non potuisse apostolorum ecclesiam, tam fidam, tam numerosam fratrum concordiam, ut eorum scripta fideliter ad posteros trajiciant ? Cùm eorum cathedras usque ad præsentes episcopos certissimâ successione servaverint, cùm hoc qualiumcumque hominum scriptis, sive extra ecclesiam, sive in ipsâ ecclesiâ tantâ facilitate proveniat. (Ibid. lib. XXXIII. cap. 6.)

(114) Sur ce que dit Eusèbe des livres du nouveau testament qui étoient constamment et universellement révérés comme inspirés, et de ceux sur lesquels on avoit des doutes, mais dont le plus grand nombre des églises reconnoissoit l'authenticité, voyez ci-dessus n.° XXXIV. note 67.

(115) Veniens verò Dominus noster Jesus

Christus, cujus ille prior filius Nave designabat adventum, mittit sacerdotes apostolos suos portantes tubas ductiles prædicationis, magnificam cælestemque doctrinam sacerdotali tubâ primus in evangelio suo Matthæus increpuit. Marcus quoque, Lucas et Joannes, singulis tubis sacerdotalibus cecinerunt. Petrus etiam duabus epitolarum suarum personat tubis, Jacobus quoque et Judas. Addit nihilominùs adhuc et Joannes tubâ canere per epistolas suas et apocalypsim, et Lucas apostolorum gesta describens. Novissimè autem ille venit qui dixit : *Puto autem, nos Deus novissimos apostolos ostendit;* et in quatuordecim epistolarum suarum fulminans tubis, muros Jericho, et omnes idololatriæ machinas, et philosophorum dogmata, usque ad fundamenta dejecit. (Orig. in librum Jesu Nave. Homil. VII. n.° 1.)

(116) V. ci-dessus n.° 7.

(117) Quòd si quæ Paulo perperàm adscriptæ sunt, ad licentiam mulierum docendi, tingendique defendunt, sciant in Asiâ presbyterum qui eam scripturam construxit, quasi titulo Pauli de se cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco decessisse. (Tertul. de baptismo. cap. 17.)

(117) Periodos Pauli et Theclæ, et totam baptisati Leonis fabulam inter apocryphas scripturas reputamus. Quale enim est ut individuus comes apostoli Lucas, inter cæteras ejus res, hoc solum ignoraverit. Sed et Tertulianus vicinus eorum temporum refert presbyterum quemdam in Asiâ, amatorem apostoli Pauli, convictum apud Joannem quod esset auctor libri, et confessum se hoc Pauli amore fecisse, et ob id excidisse. (S. Hyeron. de script. eccles. in Lucam.)

(118) V. ci-dessus n.° 9.

(119) Ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram à sanguine Abel justi, usque ad sanguinem Zachariæ filii Barachiæ, quem vos occidistis inter templum et altare. (Matth. XXIII. XXV. Luc XI. 50. 51.)

(120) Joseph, guerre des juifs, livre IV. chap. 19.

121) Quærimus quis sit iste Zacharias filius Barachiæ; quia multos legimus Zacharias: et ne libera nobis tribueretur erroris facultas additum est: *quem vidistis inter templum et altare.* In diversis diversa legi: et debes singulorum opiniones ponere. Alii Zachariam filium Barachiæ dicunt qui in duodecim prophetis

phetis undecimus est; patrisque in eo nomen consentiat. Sed ubi occisus sit inter templum et altare scriptura non loquitur; maximè cùm temporibus ejus vix ruinæ templi fuerint. Alii Zachariam patrem Joannis intelligi volunt, ex quibusdam apocryphorum somniis approbantes, quòd propterea occisus sit, quia Salvatoris prædicavit adventum. Hoc, quia de scripturis non habet auctoritatem, eâdem facilitate contemnitur, quâ probatur. Alii istum volunt Zachariam, qui occisus est à Joas rege Judæ, inter templum et altare; sicut regum narrat historia. Sed observandum quòd ille Zacharias non sit filius Barachiæ, sed filius Joaidæ sacerdotis. Undè et scriptura refert : *non fuit recordatus Joas patris ejus Joiadæ, quia sibi fecisset bona.* Cùm ergo et Zachariam teneamus, et occisionis consentiat locus, quærimus quare Barachiæ dicatur filius et non Joiadæ. *Barachia* in linguâ nostrâ *benedictus Domini* dicitur; et sacerdotis Joiadæ justitia hebræo sermone demonstratur. In evangelio quo utuntur nazaræni, pro filio Barachiæ, filium Joiadæ reperimus scriptum. (S. Hyer. comment. in evang. Matth. lib IV. cap. 3.)

(122) Et adhibui mihi testes fideles, Uriam

sacerdotem, et Zachariam filium Barachiæ. (Is. VIII. 2.)

(123) Insuper et sanguinem innoxium fudit Manasses multùm nimis; donec impleret Jerusalem usque ad os. (4 reg. XXI. 16.)

(124.) Nihil mihi videtur ab eis impudentiùs dici, vel ut mitiùs loquar, incuriosiùs et imbecilliùs, quàm divinas scripturas esse corruptas : cùm in nullis in tam recenti memoriâ extantibus exemplaribus, possint convincere. (S. August. de utilit. credendi cap. III. n.° 7.)

(125) Evangelium interpolando suum fecit. (Tertul. contrà Marc. lib. IV. cap. 1.)

(126) Humanæ temeritatis, non divinæ auctoritatis est hæresis, quæ sic semper emendat evangelium, dum vitiat... Itaque dùm emendat, utrumque confirmat; et nostrum anteriùs, id emendans quod invenit; et id posteriùs, quod de nostri emendatione constituens, suum et novum fecit. (Ibid. cap. 4.)

(127) Quid ages? quò te convertes? Quam libri à te prolati originem, quam vetustatem, quam seriem successionis testem citabis? Nam, si hoc facere conaberis, et nihil valebis. Et vides in hâc re quid ecclesiæ catholicæ valeat auctoritas, quæ ab ipsis fundatissimis sedibus

apostolorum, usque ad hodiernum diem succedentium sibimet episcoporum serie, et tot populorum consensione firmatur. Itaque si de fide exemplariorum quæstio verteretur sicut et in nonnullis, quæ et paucæ sunt, et sacrarum litterarum studiosis notissimæ sententiarum varietates, vel ex aliarum regionum codicibus, undè ipsa doctrina commeavit, nostra disputatio dijudicaretur. Vel si ibi quoque codices variarent, plures paucioribus, aut vestutiores recentioribus præferrentur. Et si adhuc incerta esset varietas, præcedens lingua, undè illud interpretatum est, consuleretur. (S. August. contrà Faustum. lib. XI. cap. 2.)

(128) Hoc autem quod adversùs impietatem vestram, ex apostoli Pauli epistolâ profertur : *Filium Dei ex semine David esse secundùm carnem*, omnes codices novi et veteres habent, omnes ecclesiæ legunt; omnes linguæ consentiunt. (Ibid. cap. 3.)

(129) Restat ergo ut nos demonstremus quàm possit utrumque verum esse; et quàm sibi hæc duo non sint contraria. Unum quippe eorum non esse Pauli nullo modo possumus dicere : quia nulla in eo variat codicum auctoritas. (Ibid. cap. 4.)

(130) Dans le nouveau testament imprimé à Mons, on avoit altéré le texte de l'évangile de St. Jean chap. XVII. vers. 12. Au lieu de ces mots : *Quos dedisti mihi custodivi, et nemo ex iis periit, nisi filius perditionis*, on avoit mis *sed filius perditionis:* changeant ainsi par le changement d'une seule conjonction le sens de la phrase.

(131) Cùm ergo collecta celebraretur, rogatus Tryphillius (ledrorum episcopus) ut concionem haberet ad populum, cùm necesse haberet in medium adducere dictum illud Salvatoris, *tolle grabatum tuum, et ambula*, mutato nomine pro grabato scimpodium dixit. At Spiridion indignatione commotus : Num tu, inquit, præstantior es eo qui grabatum dixit; ut te pudeat hujus verbis uti ? Quo dicto, et sacerdotali solio exsilit, spectante populo; hominem propter eloquentiam insolentiùs efferentem, hâc ratione ad modestiam erudiens. (Sozomen, hist. eccles. lib. I. cap. 2.)

(132) Hic (Tatianus) evangelium quod diatasseron dicitur, compositum fecit, amputatis genealogiis, et aliis omnibus quæ Dominum ex semine David secundùm carnem natum ostendunt : eoque usi sunt non modò qui ejus erant sectæ, sed ii etiam qui apostolica

dogmata sequebantur, compositionis fraudem non cognoscentes, sed simpliciùs tanquam compendiario utentes. Nactus sum etiam libros hujus modi supra ducentos in honore habitos in ecclesiis nostris, quos omnes in unum congestos seposui; et pro his quatuor evangelistarum evangelia introduxi. (Theodoretus hæreticarum fabularum compendium, lib. primo cap. 20 de Tatiano,)

(133) Periculosum opus certè, et obtrectatorum meorum latratibus patens, qui me asserunt in septuaginta interpretum suggillationem nova pro veteribus cudere. (S. Hyeron. prologus in Genesim.)

(134) Nùm quidam frater noster episcopus, cùm lectitari instituisset in ecclesiâ cui præest interpretationem tuam, movit quiddam longè aliter abs te positum apud Jonam prophetam, quàm erat omnium sensibus, memoriæque inveteratum, et tot ætatum successionibus decantatum. Factus est tantus tumultus in plebe, maximè græcis arguentibus, et inclamantibus calumniam falsitatis, ut cogeretur episcopus, (ea quippe civitas erat) judæorum testimonium flagitare. Utrùm autem illi imperitiâ, an malitiâ, hoc esse in hebræis codicibus responderunt, quod et græci et latini

habebant et dicebant. Quid plura? Coactus est homo velut mendositatem corrigere; volens post magnum periculum non remanere sine plebe. (S. Aug. epist. LXXI. al. X. ad S. Hyeron. cap. 3. n.° 5.)

(135) Démonstration évangélique par Mr. Duvoisin; chap. I. page 44.

(136) Posteà *ex fidelibus*, ait (Celsus) *esse, qui similes illis quos eò impellit ebrietas ut sibi manus inferant, primum evangelii contextum ter, quater, pluries mutant pervertuntque, ut habeant quo res sibi objectas inficiantur.* Equidem non alios novi qui evangelii contextum immutaverint, quàm Marcionis, Valentini, forsitàn et Lucani sectatores. Id verò crimini nostræ doctrinæ non imputandum est. In culpâ sunt qui evangelia depravare audent. (Orig. contrà Celsum lib. II. cap. 27.)

(137) Aliam quoque exponit (Papias) historiam de muliere quæ multorum criminum coram Domino accusata est; quæ quidem in evangelio secundùm hebræos habetur. (Eusebius hist. eccl. lib. III. cap. 39.)

(138) Adducunt autem scribæ et pharisæi, mulierem in adulterio deprehensam, et statuerunt eam in medio; et dixerunt ei: Magis-

ter, hæc mulier modò deprehensa est in adulterio. (Joan. VIII. 3. 4.)

(139) Sed hoc videlicet infidelium sensus exhorret : ita ut nonnulli modicæ fidei, vel potiùs inimici veræ fidei, credo metuentes peccati impunitatem dari mulieribus suis, illud quod de adulteræ indulgentiâ Dominus fecit auferrent de codicibus suis : quasi permissionem peccandi tribuerit qui dixit : jam deinceps noli peccare ; aut ideò non debuerit mulier à medico Deo illius peccati remissione sanari, ne offenderentur insani. (S. Aug. de conjug. adulterinis lib. II. cap. 6.)

(140) Messala viro clarissimo consule, Constantinopoli, jubente Anastasio imperatore, sancta evangelia, tanquam ab idiotis evangelistis composita, reprehenduntur et emendantur. (Victor Tunnonensis Chronicon.)

(141) Hoc tempore Macedonius Constantinopolitanus episcopus ab imperatore Anastasio dicitur expulsus, tanquam evangelia falsasset. (Liberati breviarium cap. 19.)

Fin du premier Tome.

SOMMAIRES

Des matières contenues dans le premier Tome.

PREMIERE DISSERTATION.

Sur l'authenticité des livres du nouveau testament.

I. Notion de l'authenticité, *page* 1
II. Division de la dissertation, 2
Chap. I. Authenticité du nouveau testament, 2
Art. I. Preuves de l'authenticité, 3
III. On peut être assuré de l'authenticité d'un livre, 3
IV. Motifs d'après lesquels on peut être certain d'une authenticité, 5
V. Première preuve : Conformité du nouveau testament avec l'histoire, 7

VI. Et avec les circonstances particulières du temps, 9
VII. Seconde preuve : Le nouveau testament écrit avant la ruine de Jérusalem, 11
VIII. Troisième preuve : Impossibilité de tromper les églises sur les épîtres apostoliques, 13
IX. Quatrième preuve : Publicité du nouveau testament, 15
X. Cinquième preuve : Le nouveau testament cité dès les premiers siècles, 18
XI. Saint Clément, pape, 19
XII. Saint Barnabé, 24
XIII. Saint Ignace, 26
XIV. Saint Polycarpe, 27
XV. Papias, 28
XVI. Hermias, 31
XVII. Saint Justin, 33
XVIII. Tatien, 35
XIX. Hermias, 36
XX. Athénagore, 37

XXI. Théophile d'Antioche, 37
XXII. Saint Irénée, 37
XXIII. Tertullien, 41
XXIV. St. Clément d'Alexandrie, 43
XXV. Conséquences de ces autorités, 44
XXVI. Sixième preuve : Tradition antique et universelle, 47
XXVII. Septième preuve : Difficulté de tromper une société intéressée, 54
XXVIII. Sur-tout si elle est fort répandue, 55
XXIX. Huitième preuve : Accord des hérétiques, 56
XXX. Neuvième preuve : La supposition impossible dans aucun temps, 62
XXXI. Dixième preuve : Aveux des ennemis du christianisme, 65
XXXII. Conclusion, 67
Art. II. Objections contre l'authenticité, 68

XXXIII. *Première objection* tirée des livres apocryphes, 68
XXXIV. *Réponse*, 72
XXXV. Première observation : Livres apocryphes, catholiques et hérétiques, 72
XXXVI. Seconde observation : Temps où ils ont été composés, 77
XXXVII. Troisième observation : Sur le mot *apocryphe*, 80
XXXVIII. *Réponse* à l'existence des livres apocryphes, 82
XXXIX. Quels partisans avoient les apocryphes hérétiques? 85
XL. En quel sens en avoient les apocryphes catholiques? 89
XLI. On n'a pas été trompé sur les apocryphes, 91
XLII. Les faux évangiles prouvent l'authenticité des nôtres, 93
XLIII. Prétendues citations des apocryphes par les premiers pères, 94

XLIV. Conséquences de ces citations, 102
XLV. Les premiers pères n'ont cité que des livres authentiques, 105
XLVI. Ils n'ont cité que des ouvrages pieux, 106
XLVII. Ils n'ont pas égalé les apocryphes aux canoniques, 108
XLVIII. *Réponse* à l'objection, que les premiers pères n'ont pas cité le nouveau testament, 111
XLIX. Contradictions des incrédules, 115
L. *Réponse* à l'objection, que les premiers pères n'ont pas nommé les évangélistes, 117
LI. *Réponse* à l'objection, que les premiers pères ont cité d'après une tradition, 118
LII. *Réponse* à l'objection, que les citations des premiers pères peuvent être d'après les apocryphes, 121

LIII. Les saints pères du second âge prouvent la doctrine de ceux du premier, 122
LIV. Les pères du second siècle n'ont pas cité indifféremment les canoniques et les apocryphes, 124
LV. Trait de St. Sérapion, 126
LVI. Résumé de l'objection et de la réponse, 128
LVII. *Seconde objection.* Style du nouveau testament, désordre, anachronismes, obscurités, contradictions, 130
LVIII. *Réponse* à l'objection sur le style, 131
LIX. *Réponse* à l'objection du désordre et des anachronismes, 136
LX. *Réponse* à l'objection des obscurités, 138
LXI. *Réponse* à l'objection des contradictions, 138
LXII. *Troisième objection.* L'au-

thenticité du nouveau testament n'a jamais été prouvée, 139
LXIII. *Réponse :* 1.° Elle n'a pas été prouvée, quand elle n'étoit pas contestée, 140
LXIV. 2.° Elle a été prouvée aussitôt qu'elle a été attaquée, 144
LXV. *Quatrième objection.* Plusieurs livres du nouveau testament n'étoient pas reçus autrefois, 148
LXVI. *Réponse :* L'authenticité des principaux livres a toujours été reconnue, 150
LXVII. Ce qui résulte des doutes sur les autres, 153
LXVIII. Comment le concile de Nicée a jugé l'authenticité, 153
LXIX. *Réponse* à l'objection d'un cercle vicieux, 155
LXX. *Cinquième objection.* Le nouveau testament fabriqué après la ruine de Jérusalem.

Fraudes pieuses dans ce temps.
Clandestinité des livres saints, 157
LXXI. *Réponse* : 1.° à la fabrication du nouveau testament après la ruine de Jérusalem, 158
LXXII. 2.° aux fraudes pieuses, 160
LXXIII. 3.° à la clandestinité, 162
LXXIV. *Sixième objection.* On ignore le temps où ont été écrits les livres du nouveau testament, 163
LXXV. *Réponse*, 163
LXXVI. *Septième objection.* Anachronisme de l'évangile sur Zacharie fils de Barachie, 164
LXXVII. *Réponse*, 164
CHAP. II. Intégrité du nouveau testament, 168
LXXVIII. Exposition de la question, 168
LXXIX. *Objection* contre cette exposition, 170
LXXX. *Réponse*, 171
LXXXI.

LXXXI. Première preuve : Uniformité des exemplaires, 173
LXXXII. Deuxième preuve : Diffusion du nouveau testament dans toutes les églises, 174
LXXXIII. Troisième preuve : Tentatives sans effet des hérétiques, 176
LXXXIV. Quatrième preuve : Attention à conserver le texte pur, 181
LXXXV. Fait de Spiridion, 182
LXXXVI. Fait de Théodoret, 182
LXXXVII. Fait relatif à la version de St. Jérome, 183
LXXXVIII. Cinquième preuve : Citations faites par les saints pères, 184
LXXXIX. *Première objection*, tirée d'Origènes, 186
XC. *Réponse*, 186
XCI. *Seconde objection*, Suppression de l'histoire de la femme adultère, 187

XCII. *Réponse*, 188
XCIII. *Troisième objection*, tirée de Victor de Tmuis, 190
XCIV. *Réponse*, 190

Fin des Sommaires.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: August 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 012 059 101 0